
Diachro VIII

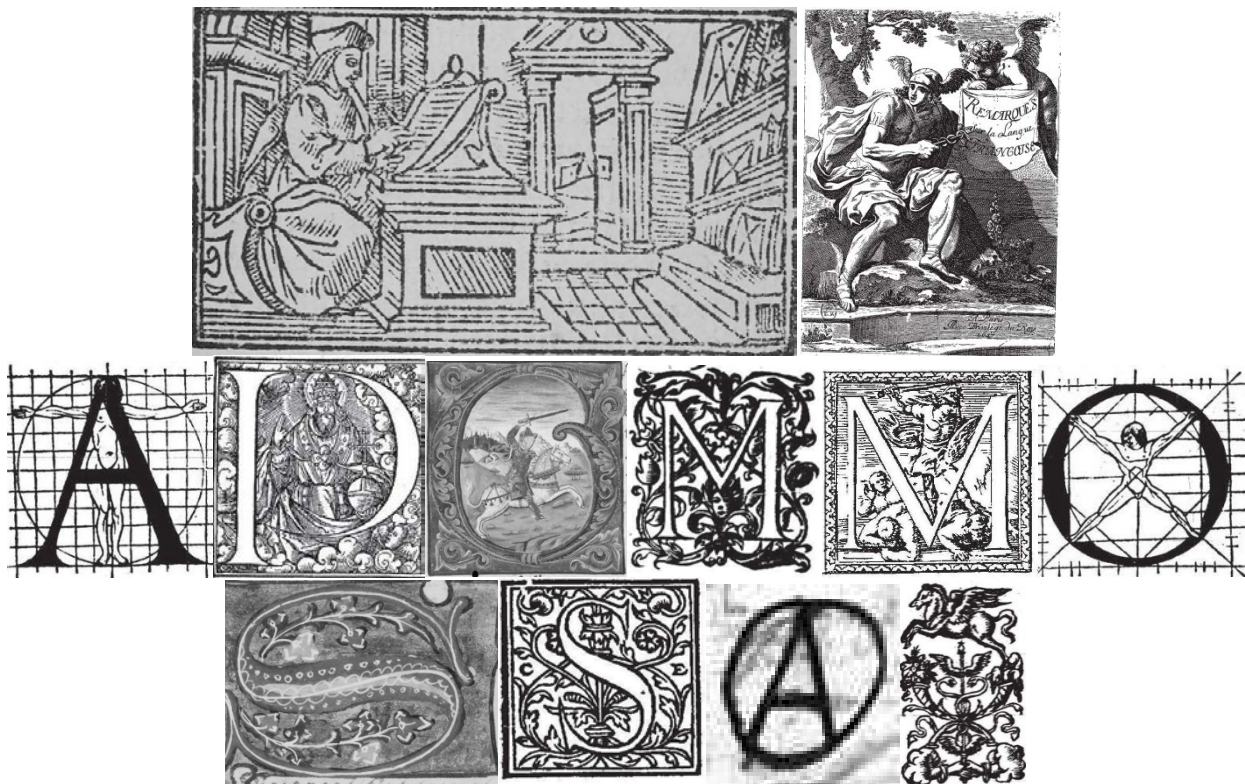
Colloque international de diachronie du français

Strasbourg, les 2, 3 et 4 février 2017

Conférences plénières :

Annie Bertin, Claude Buridant, Bernard Combettes, Achim Stein

Résumés



Université de Strasbourg, Misha, 5 allée du Général Rouvillois, Strasbourg,

Tram E, C, F, Bus 02, 15, arrêt Observatoire.

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Annie BERTIN (Université Paris Nanterre - UMR MoDyCo : Le "moyen français": variations et enjeux de la périodisation d'une langue..... | 3 |
| Mylène BLASCO (Université Clermont-Auvergne, LRL) & Cendrine PAGANI-NAUDET (Université Côte d'Azur, BCL) : <i>C'est, c'est quand</i> . Définir dans les grammaires du XVI ^e et dans l'oral contemporain..... | 5 |
| Claude BURIDANT (Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, LiPa, Scolia) : La prédétermination du verbe et son évolution en ancien et en moyen français..... | 7 |
| Anne CARLIER (Université de Lille) : L'évolution énigmatique de <i>uns</i> en français médiéval: De l'unité à la pluralité et vice versa..... | 8 |
| Bernard COMBETTES (Université de Lorraine & ATILF) : Dans quelle mesure peut-on parler d'une évolution de la cohérence textuelle et discursive ?..... | 10 |
| Corinne DENOYELLE (Université Grenoble-Alpes) : La formulation de l'excuse dans quelques textes littéraires classiques..... | 11 |
| Ljiljana DOLAMIC & Magdalena AUGUSTYN (Institut de langue et civilisation françaises, Université de Neuchâtel) : Caractéristiques des segments du discours direct dans le corpus <i>Sermo</i> (XVI-XVIII ^e siècles) - vers une méthodologie de repérage semi-automatique..... | 12 |
| Benjamin FAGARD (Lattice, CNRS, ENS & Paris 3, PSL & USPC) & Karolina KRAWCZAK (Université de Poznań) : Évolutions dans la complémentation verbale : une étude de cas..... | 14 |
| Sonia GOMEZ-JORDANA (Université Complutense de Madrid) : Évolution de <i>Visiblement</i> : de l'indice visuel à la déduction..... | 16 |
| Mathieu GOUX (IHRIM (GRAC), Université Lumière Lyon 2 & ICAR (LanDES), ENS de Lyon) : Subordination et coordination en français préclassique et classique..... | 18 |
| Sameh HABECHI (Institut supérieur des langues de Tunis, Université de Carthage, Département de Français, Tunisie, U. R : Langues et formes culturelles) : La catégorisation référentielle des pronoms personnels en français classique et en français moderne..... | 20 |
| Cécile HAUT (ATILF, CNRS & Université de Lorraine) : Développement syntaxique et sémantique de la locution conjonctive <i>du moment qu-</i> | 22 |
| Annie KUYUMCUYAN & Daniéla CAPIN (Université de Strasbourg, LILPA, Scolia) : Présence du démonstratif dans les contextes subordonnants en français médiéval et de la Renaissance. Variation, évolution et hypothèses..... | 24 |
| Pierre LARRIVÉE (Normandie Université, Unicaen, CRISCO / EA 4255) : La valeur pragmatique des interrogatives <i>in situ</i> dans l'histoire du français..... | 27 |
| Pierre LARRIVÉE (Normandie Université, Unicaen, CRISCO) & Daniéla CAPIN (Université de Strasbourg, LiPa, Scolia) : Types de textes et changement syntaxique..... | 30 |
| Sabine LEHMANN (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, MoDyCo / UMR 7114) : Hétérogénéité discursive et séquentielle en diachronie L'exemple du texte informatif - explicatif de la fin du Moyen Age | 32 |
| Elena LLAMAS POMBO (Université de Salamanque, Espagne ; IEMYR) : Ponctuation et segmentation du mot en fin de ligne. Du manuscrit à l'imprimé..... | 34 |
| Christiane MARCHELLO-NIZIA (ENS de Lyon, UMR ICAR) : <i>Ce, il, cela, ça</i> : l'Évolution des cataphoriques en français..... | 36 |
| Nicolas MAZZIOTTA (Université de Liège/Université de Stuttgart) : Locutifs et énoncés averbaux en ancien français..... | 37 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Evelyn OPPERMANN-MARSAUX (Université de la Sorbonne-Nouvelle – Paris 3, CLESTHIA) : Les formes de discours rapporté et leur inscription dans la narration en français préclassique (1550-1650)..... | 40 |
| Adeline PATARD (Université de Caen Normandie) & Walter DE MULDER (Université d’Anvers) : Le développement du subjonctif après les verbes de sentiment | 42 |
| Sophie PRÉVOST (Lattice, CNRS, ENS, Université Sorbonne Nouvelle, PSL et USPC) & Bernard COMBETTES (ATILF, Université de Lorraine) : Evolution des constructions impersonnelles : le tournant du moyen français | 44 |
| Thomas RAINSFORD (Universität Stuttgart) : Le préfixe <i>de-</i> et la conceptualisation de l’espace en français médiéval..... | 46 |
| Réseau Corpus Français Préclassique et Classique – Antonella AMATUZZI (Università di Torino), Wendy AYRES-BENETT (University of Cambridge), Annette GERSTENBERG (Freie Universität Berlin), Lene SCHØSLER (Københavns Universitet) & Carine SKUPIEN DEKENS (Université de Neuchâtel) : Améliorer et appliquer les outils numériques ; Observer et décrire le changement linguistique du français (pré)classique | 48 |
| Chantal RITTAUD-HUTINET (Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, EA 7245-CLESTHIA, Langages, systèmes, discours) : Synchronie = diachronie : quelques phénomènes phonétiques régionaux..... | 51 |
| Marta SAIZ-SÁNCHEZ (Université de Cergy-Pontoise) : <i>Messire Gauvains dit que si fera il moult volentiers et Lancelos dit que non fera</i> : l’acceptation et le refus dans les enchaînements discursifs injonctifs du français médiéval..... | 54 |
| Florence SERRANO (Université Savoie Mont Blanc) : Les calques du castillan dans le <i>Triumphe des dames</i> ... | 56 |
| Amalia RODRÍGUEZ SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid) : Réfutation et politesse: <i>sauve vostre grace</i> | 57 |
| Achim STEIN (Universität Stuttgart) : Changement syntaxique, contact linguistique et acquisition du langage | 59 |
| Céline SZECEL (KU Leuven) : Survie et disparition des néologismes médicaux au Moyen Age..... | 60 |
| Alessandro TURBIL (Università di Torino – Paris 3 Sorbonne Nouvelle) : Quatre-vingts ans de mises en français (1475-1555). Diachronie et “synchronies” dans les traductions en prose et en vers des <i>Triumphes</i> de Pétrarque. | 62 |
| Anne VANDERHEYDEN (Université d’Anvers) : L’évolution de <i>visiblement</i> vers un marqueur évidentiel | 63 |
| Malinka VELINOVA (Université de Sofia « Saint Clément d’Ohrid ») : Ordre des mots et structure informationnelle dans « CIL + [SV] + relative » en français médiéval | 65 |
| Aude WIRTH-JAILLARD (Freiburg Institute for Advanced Studies / FRIAS, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, Allemagne, & Université catholique de Louvain, Belgique) : Les textes de la pratique et de la gestion judiciaire de la fin du Moyen Âge : documents ou monuments ?..... | 67 |
| Yunhao NA (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) : Datif, <i>incontra</i> , <i>encontre</i> , <i>a l’encontre de</i> : évolution de marquage d’une relation intra-phrastique du latin au français (xi ^e -xvi ^e siècle) | 68 |

Annie BERTIN

(Université Paris Nanterre - UMR MoDyCo :

Le "moyen français": variations et enjeux de la périodisation d'une langue

bertin.annie@wanadoo.fr

Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ? demandait le regretté Jacques Le Goff¹. La question de la périodisation, qui implique de discriminer des unités discrètes dans un objet considéré du point de vue dynamique, se pose à l'historien de la langue comme à tout historien. La périodisation a été battue en brèche au 20^e siècle, dans les sciences historiques, par les tenants de la longue durée, et elle tend à être subvertie au 21^e siècle par ceux de la *World History*, adaptée, par exemple, dans le domaine francophone par l'*Histoire du monde au 15^e siècle* dirigée par Patrick Boucheron². Dans le domaine linguistique, l'organisation de la *Grammaire Historique de la Langue Française* qui va paraître, si on la compare à celle de l'*Histoire de la langue française* dirigée par Brunot un siècle plus tôt, manifeste une méfiance similaire, deux de ses principaux responsables observant : « Une ultime question serait en fait une proposition : ne pourrait-on temporairement abandonner l'idée d'une périodisation, en faveur d'une description, provisoirement continue, la plus fine et la plus riche possible de tous les phénomènes de changement déjà connus et de leurs étapes reconnaissables ? »³. De fait, la périodisation se heurte à des obstacles de taille. Elle suppose en effet tout d'abord qu'il existe des points de rupture, permettant de déterminer des frontières nettes, alors que nombre d'études ont fait voir que les changements observés sont de l'ordre du progressif et non du « catastrophique », et que les changements phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux ne sont pas même isochrones. Elle présupposerait aussi l'homogénéité des données sur certains segments de temps, ce qui autoriserait à distinguer des « états de langue », notion qui se heurte à la variation inhérente à l'activité de langage.

Dans les études diachroniques du français, la notion de *moyen français* cristallise ces questionnements, dans la mesure où ses bornes chronologiques ont considérablement varié dans les descriptions qui lui ont été consacrées, depuis l'apparition du terme, et de la notion, dans les cours professés par Arsène Darmesteter, semble-t-il, dans un moment marqué par la translation de la science linguistique germanique dans l'université française. On peut s'interroger sur la validité de la catégorie « moyen » pour l'histoire du français, d'autant que l'on observe qu'il n'apparaît pas dans l'histoire d'autres langues romanes. Faut-il y voir une période distincte, au même titre que « l'ancien français », et le circonscrire aux 14^e et 15^e siècles ? Ou bien constitue-t-il « un moment particulier du français moderne ; la période de sa genèse et de son berceau » (Guiraud 1963, p.5), non pas « étape intermédiaire entre l'ancien français et le français moderne » mais « forme archaïque du français moderne, encore enraciné dans le système primitif » (*ibid.* p.14) ? La différence d'extension chronologique et de statut est notable entre l'ouvrage de Gaston Zink et celui de Pierre Guiraud tous deux parus dans la collection *Que sais-je ?*, sous le titre *Le Moyen français*⁴. Les diverses bornes chronologiques proposées le sont d'ailleurs sur la base de critères hétérogènes d'ordre interne (disparition de la déclinaison, régularisation des paradigmes, ordre des constituants,

¹ Le Goff, J., *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Le Seuil, 2014.

² *Histoire du monde au XV^e siècle*, sous la direction de P. Boucheron, Paris, Le Seuil, 2009.

³ Combettes, B. & Marchello-Nizia C. 2010, « La périodisation en linguistique historique : le cas du français pré-classique », in Combettes, B., C. Guillot, E. Oppermann-Marsaux, S. Prévost & A. Rodriguez-Somolinos, *Le changement linguistique en français, Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, 129-141, p.141.

⁴ Guiraud, P., 1963. *Le Moyen Français*. Presses universitaires de France, Paris (collection « Que sais-je? ») et Zink, G., 1990. *Le Moyen Français: XIV^e et XV^e siècles*. Presses universitaires de France, Paris (collection « Que sais-je? »).

etc.) ou externe (Guerre de Cent Ans et guerre de religion, apparition de l'imprimerie, ouvrages grammaticaux consacrés au français, *etc.*).

Faut-il dès lors abandonner une notion qui n'est peut-être qu'un effet d'une « triadomanie » plus ou moins liée à une époque ? Peut-on sur des critères internes définir plus ou moins précisément une frontière, particulièrement à l'époque de la linguistique de corpus, du moins dans le cadre d'une logique floue et non plus binaire ? En tout état de cause, chercher à (re)définir le moyen français, oblige le linguiste à s'interroger sur la continuité du français dans son rapport à la variation.

Mylène BLASCO (Université Clermont-Auvergne, LRL)
& Cendrine PAGANI-NAUDET (Université Côte d'Azur, BCL) :
C'est, c'est quand. Définir dans les grammaires du XVI^e
et dans l'oral contemporain

Mylene.Blasco-Dulbecco@univ-bpclermont.fr
cendrine.pagani@gmail.com

L'analyse des constructions du type *X c'est Y* pose le problème de la segmentation et de l'anaphore pronominale, de la cohésion phrastique et textuelle dans les contextes dialogiques.

Nous nous proposons de comparer le fonctionnement de différentes structures construites autour de *c'est* dans les séquences de type définitionnelles (comme par exemple *Le N c'est, c'est quand*) dans deux corpus : les grammaires françaises de la Renaissance (corpus Garnier) et un corpus d'exemples de français parlé contemporain tiré des corpus *Philosophèmes* et *Multicultural Paris French* (entre autres) dans lesquels ces structures sont nombreuses. Le corpus des grammaires de la Renaissance est abordé dans une double perspective : linguistique (quel usage de *c'est*) et métalinguistique (quelle description de *c'est*). L'œuvre de Ramus nous intéressera plus particulièrement : entre 1562 et 1572, il corrige et réécrit sa grammaire et introduit massivement *c'est* (graphié *cest* ou *s'et*) dans les définitions. Les corpus de français parlé mettent en lumière les usages attestés des emplois de *c'est*, ils permettent de dégager les contraintes syntaxiques et formelles qui pèsent sur les structures définitionnelles. C'est un point important pour juger de l'évolution des phénomènes linguistiques

L'objectif de ce travail est de voir si le milieu du XVI^e siècle marque une étape significative dans l'histoire de *c'est* (usage et représentations), s'il y a lieu de conclure à une stabilité de l'usage du XVI^e siècle à nos jours. Au XVI^e siècle, *c'est* apparaît dans des contextes proches de ceux dans lesquels il est vivant aujourd'hui à l'oral, notamment dans les emplois définitionnels.

De nombreux travaux ont déjà porté sur l'étude de *c'est*. L'étude de son fonctionnement discursif s'appuie souvent sur la notion de dislocation, analyse confortée par le recours au support écrit qui formalise la segmentation de l'énoncé (ponctuation) et la reprise pronominale (le démonstratif *c'* est bien identifiable dans la graphie *c'est*). Les deux corpus envisagés soulignent les limites d'une telle approche qui, postulant pour *c'* un statut référentiel, fonde son analyse sur le phénomène expressif lié à la reprise pronominale. Une étude de la transcription (au XVI^e siècle, en français contemporain) permettra aussi de se demander en quoi les analyses sont conditionnées par les représentations écrites (ponctuation, graphie).

Auger, Alain. 1997. *Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles*. Thèse. Neuchâtel. https://doc.rero.ch/record/473/files/these_AugerA.pdf.

Auriac-Slusarczyk, E. & Blasco-Dulbecco, M. (2013). « Quand les enfants philosophent. Analyses plurielles du corpus *Philosophèmes* », *Cahier du L.R.L.* 5, Clermont-Ferrand : Presses Universitaire Blaise Pascal.

Blasco, M., Cappeau, P. (2016). « Analyse syntaxique et contextuelle des structures *le N c'est un N* de type : *l'amour c'est un sentiment qui se passe dans la tête*. Communication au Colloque international : *Contraintes linguistiques, linguistique contrainte. A propos de la complémentation nominale*. Université Paris-Descartes 2-3 juin 2016.

Buridant, Cl., (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, SEDES, Paris.

Chaurand, J., Mazière, F. (1990). *La définition*. Centre d'études du lexique. Paris : Larousse, 97-110.

- Chevalier J.-Cl., C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse-Bordas, 1997, p. 84.
- B. Colombat, J.-M. Fournier (dir.), *Corpus des grammaires françaises de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier Numérique, 2011.
- Marchello-Nizia C., (1997), *La Langue française aux XIV et XV siècles*, Nathan, Paris.

Claude BURIDANT

(Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, LiLPa, Scolia) :

La prédétermination du verbe et son évolution en ancien et en moyen français

claud.buridant@wanadoo.fr

Dans la perspective de la révision en cours de ma *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*, qui a bien⁵ vieilli, et en approfondissant la perspective d'un article vieux de trente ans⁶, je me propose de réexaminer le phénomène de la prédétermination du verbe en ancien français et son évolution :

– dans l'« ordre circulaire » des constructions à verbe régisseur des périphrases temporelles : *Ont sor nos un chastel pris Et de nos homes cent ocis* (EneasS², 4216) – aspectuelles : *Quant che vient au congié prendre* (AdHaleCongéR, 37) – modales : *Por ço doit on le parole Deu oïr et entendre c'un le mete en memorie et que un doit l'amme abevrer* (CommPsIA^{1/2}G²) – factitives : *Il fait ses omes et ses amis mander* (CourLouisLe, 2675) ;

– en final de subordonnée relative : *Un chevalier del bois issi, Qui de roberie vivoit* (ErecR, 279).⁷

Seront abordées sur ce point les questions suivantes :

– le registre d'emploi de cet ordre : textes littéraires / non-littéraires ? (paramètre diastratique) ;

– la diachronie relative de cet ordre en moyen français, au sens large, en traitant de la question de la germanisation et de la "dégermanisation" de l'ancien français, objet de travaux récents (paramètre diachronique).

L'exposé sera illustré par des vecteurs d'emploi de type guillaumien et s'appuiera sur de larges relevés allant au-delà du corpus de la Base de Français Médiéval.

⁵ Au sens intensif du terme.

⁶ « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre objet-verbe en ancien français et leur effacement en moyen français », *Romania*, 108, 1987, 20-65.

⁷ Les sigles sont ceux du *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*.

Anne CARLIER
(Université de Lille) :

L'évolution énigmatique de *uns* en français médiéval: De l'unité à la pluralité et vice versa

Anne.Carlier@univ-lille3.fr

Tout comme l'espagnol moderne, l'ancien français avait une forme plurielle de l'article indéfini. L'exemple suivant en présente plusieurs occurrences :

- (1) *Grans estoit et mervellex et lais et hidex. Il avoit une grande hure plus noire q'une carboulee, et avoit plus de plainne paume entre deus ex, et avoit unes grandes joes et un grandisme nes plat et unes grans narines lees et unes grosses levres plus rouges d'une carbounee et uns grans dens gaunes et lais, et estoit cauchiés d'uns housiax et d'uns sollers de buef frétés de tille dusque deseure le genol.* (Aucassin & Nicolette XXIV, 16-20)

La forme plurielle de l'article provenant du numéral de l'unité semble reposer sur une contradiction interne, étant donné qu'elle combine les traits de l'unité et de la pluralité. C'est pourquoi il a été avancé d'une part que cette forme plurielle de l'article dérivé du numéral ne peut émerger que dans un stade avancé de la grammaticalisation qui conduit du numéral à l'article, quand le trait de l'unité numérale s'estompe (Heine 1997 : 73), et d'autre part qu'il s'agit d'une création de la langue qui était vouée à l'échec, dans la mesure où la notion d'unité singulière associée à l'article *un* aurait fini par évincer les emplois au pluriel (Guillaume 1969).

En m'appuyant sur un corpus paramétré de 600 occurrences, rassemblées à partir des bases de la BFM et du DMF, j'aborderai les questions de recherche suivantes :

- (i) A quel stade d'évolution apparaît cet article indéfini pluriel, dans le processus de grammaticalisation du numéral vers l'article indéfini ? Les données de l'ancien français confirment-elles l'hypothèse Heine (1997 : 73), associant l'extension de l'article *un* vers les emplois pluriels à une grammaticalisation avancée ?
- (ii) Quels sont les différents emplois de l'article indéfini pluriel et comment les conditions d'emploi évoluent-elles au fil du temps ? Cette évolution semble de prime abord capricieuse : cantonné d'abord aux *pluralia tantum*, il s'étend à partir de la fin du 13^e siècle des emplois ayant une référence proprement plurielle, donnant à penser que l'ancien français aurait pu évoluer comme l'espagnol. Mais son domaine d'emploi se rétrécit à nouveau en moyen français et à partir du 15^e siècle, cet article pluriel n'est plus utilisé qu'avec quelques lexèmes, sans doute par archaïsme.
- (iii) D'où la pertinence de la dernière question : pourquoi la forme plurielle de l'article a-t-elle disparu ? Peut-on admettre, avec Guillaume (1969), que la notion d'unité singulière associée à l'article *un* a fini par éliminer les emplois au pluriel.

La réponse aux questions (i) et (iii) sera négative. Pour la question (iii), je montrerai, par une analyse comparée de la structure du syntagme nominal en espagnol et en français, que la disparition de la forme plurielle de l'article *un* est due à une évolution, au cours du moyen français, vers un syntagme nominal plus cohésif et hiérarchisé du point de vue de la syntaxe.

Références

- ACQUAVIVA P. (2008). *Lexical Plurals. A Morphosemantic Approach*, Oxford: OUP.
- BURIDANT C. (2015). *Unes manieres de ... L'indéfini pluriel uns/unes en français médiéval : nouvel aperçu en perspective romane* », in Bellon R. éd., *Études de linguistique médiévale. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec*. Bern : Lang, 61-76.
- CARLIER A. (2001). La genèse de l'article *un*. *Langue française* 130, 66-85.

- CARLIER A. (2016). The capricious evolution of the indefinite plural article and its relationship with lexical plurality in medieval French. *Linguisticae Investigationes* 39:2, 309-334.
- CORBETT G. (2000), *Number*, Cambridge: CUP.
- GUILLAUME G. (1969). *Langage et sciences du langage*. Paris : Nizet.
- HEINE B. (1997). *Cognitive Foundations of Grammar*. Oxford: OUP
- LAUWERS P. (2014). Les pluriels « lexicaux ». *Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité. Langue française* 183, 117-132.
- WIERZBICKA A. (1988). *The Semantics of Grammar*. Amsterdam: Benjamins.
- WOLEDGE, B. (1956). The plural of the indefinite article in Old French. *Modern Language Review* 51, 17-32.

Bernard COMBETTES
(Université de Lorraine & ATILF) :

Dans quelle mesure peut-on parler d'une évolution de la cohérence textuelle et discursive ?

bernard.combettes@univ-lorraine.fr

Partant de la constatation qu'il y a une évolution des phénomènes linguistiques relevant du niveau discursif, on se demandera si ce type de changement affecte également, au-delà des formes du système de la langue, les notions constituant la cohérence textuelle. Les domaines de la linguistique du texte ont été en effet définis, discutés, précisés, à partir de l'observation de corpus d'un état de langue moderne et leur application à des textes plus anciens se fait souvent sans qu'ils soient remis en cause, la variation étant seulement recherchée dans les marques linguistiques. Il suffit de prendre sur ce point l'exemple de l'opposition récit / discours, que Benveniste met en place en s'appuyant sur des extraits de textes modernes et la généralisation qui en est faite aux textes de toutes les époques.

On examinera donc comment s'effectue - le moyen français constituant une période clé - le passage d'une cohérence "étroite" à une cohérence "large", qui n'est pas seulement d'ordre quantitatif mais correspond à des conceptions différentes de la textualité et des activités de production et de réception. Cette évolution sera illustrée par le cas de la distinction des "plans" et, en ce qui concerne les formes linguistiques mises en jeu, l'opposition imparfait / passé simple et l'organisation des progressions thématiques.

On essayera par ailleurs de montrer que le travail sur une évolution du type de cohérence textuelle ne peut éviter de prendre en compte deux processus d'ordre différent : d'une part le changement qui conduit à une conception différente des paliers de traitement, des unités discursives pertinentes ; d'autre part, au niveau syntaxique, le "resserrement" sur la structure phrase, avec, en particulier, la structuration progressive de la "phrase complexe". L'exemple du fonctionnement des expressions cataphoriques montre bien comment les deux dimensions sont étroitement imbriquées, l'affaiblissement progressif des liens contextuels étant en quelque sorte compensé par le nouveau statut de la phrase comme palier de traitement possible pour ce type de relation.

Après avoir rappelé les principaux domaines concernés par cette problématique, on se demandera, en conclusion, quels indices d'ordre non linguistique permettraient d'approcher au mieux les changements dans la conception du texte et de la textualité, changements dont on peut faire l'hypothèse qu'ils conditionnent pour une grande part l'évolution du "sentiment linguistique" de la cohérence du texte.

Corinne DENOYELLE
(Université Grenoble-Alpes) :

La formulation de l'excuse dans quelques textes littéraires classiques.

corinne.denoyelle@univ-grenoble-alpes.fr

Un grand nombre d'études ont exploré les réalisations de cet acte de langage à travers diverses langues et cultures. En 1989, le Cross-Cultural Speech Act Realization Project, CCSARP, (Blum-Kulka et al., 1989) a produit une analyse détaillée des actes de langage de la requête et de l'excuse dans sept variétés de langue et de langage et a dégagé un système pragmatique récurrent à travers les moyens linguistiques spécifiques à chaque langue étudiée. En France, une synthèse de la recherche sur cet acte de langage a été fournie par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans les *Interactions Verbales* en 1994. Les chercheuses du projet CCSARP ont constaté que les langues étudiées « did not exhibit significant differences in strategy selection » et montraient « surprising similarities in IFID and expression of responsibility preferences » (Olshtain, 1989, 171), malgré cependant des différences culturellement révélatrices. Nous examinerons si ces constantes se vérifient aussi d'un point de vue diachronique en étudiant la situation du français classique aux XVI^e et XVII^e siècles.

L'excuse fait partie d'actes de langage réparateurs qui visent à réparer une offense commise contre la face positive ou négative d'autrui. Cependant, le mot *excuse* est polysémique en français et renvoie à la fois à une justification et à une demande de pardon. Nous observerons ces deux actes de langages qui sont fréquemment associés dans l'intervention, mais qui ne sont pas également réalisés, l'un d'eux pouvant rester implicite. L'excuse variera selon la nature de l'offense commise et selon la nature des relations des parties en cause, leur origine sociale, leur distance horizontale et verticale. Elle peut adopter aussi une réalisation directe ou indirecte.

Nous nous intéresserons tout particulièrement à repérer la part relative entre les réalisations du type « ne vous fâchez pas » qui visent à apaiser la colère de l'offensé et les réalisations du type : « je suis désolé » qui reposent sur l'expression d'un sentiment de contrition.

Ljiljana DOLAMIC & Magdalena AUGUSTYN

(Institut de langue et civilisation françaises, Université de Neuchâtel) :

Caractéristiques des segments du discours direct dans le corpus Sermo (XVI-XVIII^e siècles) - vers une méthodologie de repérage semi-automatique

ljiljana.dolamic@unine.ch

magdalena.augustyn@unine.ch

En tant que structure discursive susceptible de changements formels et structurels à travers le temps, le discours direct offre un champ privilégié pour l'étude de différents phénomènes linguistiques comme l'oral représenté, par son relatif mimétisme (Marchello-Nizia 2012, Guillot et al. 2014, 2015 pour l'ancien et le moyen français), la configuration des genres ou la réflexion plus générale autour de la relation entre le corpus et les formes du discours rapporté (Rosier 2005, López Muñoz et al. 2006) ou la ponctuation et son rôle dans l'organisation du texte et la production de sens (Boré 2009).

Nous souhaitons contribuer à cette réflexion en proposant une méthodologie de balisage semi-automatique du discours direct dans un corpus, ainsi que les premiers résultats de l'analyse pour le français préclassique et classique, un état de langue moins étudié. Nous nous appuyons sur un corpus de sermons présentant, à nos yeux, un intérêt particulier pour l'étude de la question du discours rapporté. Le genre de sermon n'a été que très peu exploité jusqu'à présent (Skupien Dekens 2014, à paraître) ; il constitue cependant une source unique pour l'histoire de la langue française, en particulier dans l'histoire des genres paralittéraires et dans son rapport avec l'oral, puisque les sermons y sont intimement liés, à des degrés divers. Le corpus SERMO⁸, étiqueté et lemmatisé, est constitué à ce jour de 50 sermons (467 891 tokens) transcrits avec leur ponctuation d'origine, répartis entre 1550 et 1750.

Certains marqueurs typographiques dont la fonction de signalisation du discours direct se stabilise progressivement, constituent un premier ancrage pour le repérage (semi)automatique de ces unités discursives (Guillot et al. 2013, Schöch et al. 2016). Cependant, en abordant la question au travers d'un corpus large et dans une perspective diachronique, nous sommes nécessairement confrontés à une diversité de formes d'intégration des séquences du discours rapporté dans le texte, de leurs différentes formes morpho-syntaxiques, ainsi qu'aux problèmes de leur délimitation et du bruit provoqué par d'éventuelles citations. Par exemple :

(1) Et quād les
gens idiots diront, Ie ne say que c'est, q̃ les plus sauans
& plus aigus ayent cela cōme des lettres closes
& cachettees. (Calvin_1567)

(2) *Qui est-ce qui dit que cela a été fait, & l'Eternel ne l'a point commandé ?* dit Ieremie au 3.
de ses Lamentations. *Les biens & les maux ne viennent-ils pas du mandement du Tres-haut?* On me dira , qui est-ce qui ne sait pas cela , que c'est Dieu qui fait tout? Et moi ie vous dirai, qui est-ce qui en est persuadé comme il le doit? (Superville_1700)

⁸ Le corpus est développé dans le cadre du projet « SERMO I, méthode d'annotation et d'exploitation de corpus paralittéraires pour l'analyse en linguistique diachronique » (FNS n°105212_160030), Université de Neuchâtel. Ce corpus fait partie du réseau RCFC qui fait l'objet de deux propositions de communication.

Afin d'élaborer une méthode de repérage semi-automatique de différentes formes du discours direct, y compris celles non marquées typographiquement, nous nous proposons dans un premier temps d'effectuer un taggage manuel sur un échantillon du corpus. Cette partie servira ensuite de corpus d'apprentissage et permettra de tester des modèles automatiques. Le repérage automatique du discours direct sera effectué au niveau des phrases. Pour y parvenir nous allons construire une chaîne de traitement qui comprendra: la détection des phrases, la lemmatisation et l'étiquetage morphosyntaxique. Etant donné que les résultats de ces outils seront utilisés en tant que caractéristiques, pour la lemmatisation et l'étiquetage morphosyntaxique, ou unités de classification dans la détection de phrase, leur qualité est décisive. La précision d'étiquetage de 94.5% et de lemmatisation de 97.2% que nous obtenons à ce jour sur l'échantillon de notre corpus se révèle prometteuse.

Le corpus ainsi enrichi de balises du discours direct nous permettra également de présenter un premier aperçu de ce phénomène micro-structurel dans notre corpus. Nous présenterons les premiers résultats qualitatifs : les différentes formes de ces structures et de leur intégration dans le texte, ainsi que les résultats quantitatifs : leur fréquence et distribution.

Références

- Boré C. (2009). « Remarques sur la ponctuation du discours direct dans les Contes de Perrault et de Mme d'Aulnoy ». *Linx*, 60 : 47-66.
- Guillot, C., Lavrentiev, A., Pincemin, B., Heiden, S. (2013). « Le discours direct au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse ». In : D. Lagorgette et P. Larrivée, *Représentations du sens linguistique* 5, Université de Savoie, pp.17-41, Langages, 14.
- Guillot, C., Prevost, S., Lavrentiev, A. (2014). « Oral représenté et diachronie : étude des incises en français médiéval ». In : F. Neveu, P., Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer, S. Prévost, *4e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Jul 2014, Berlin, Allemagne. 8, SHS Web of Conferences. <10.1051/shsconf/20140801284>. <halshs-01319011>
- Guillot, C., Heiden, S., Lavrentiev, A., Pincemin, B. (2015). « L'oral représenté dans un corpus de français médiéval (9e-15e) : approche contrastive et outillée de la variation diasystémique ». In : K. Jeppesen Kragh et L. Lindschouw (éd.), *Les Variations diasystémiques et leurs interdépendances dans les langues romanes. Actes du Colloque DIA II à Copenhague* (19-21 nov. 2012), Strasbourg, Éditions de linguistique et philologie, pp. 15-27.
- López Muñoz, J. M. , Marnette, S. , Rosier, L. (2006). « Les rôles du Discours Rapporté dans la configuration des genres ». In : S. Marnette (coord.), *Dans la jungle des discours Genres de discours et Discours Rapporté*, Cadiz : Universidad de Cádiz, pp. 18-26.
- Marchello-Nizia, Ch. (2012). « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' ». In : Guillot C., Combettes B., Lavrentiev A., Oppermann-Marsaux E. & Prévost S. (éd.). *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Bern/Berlin/Bruxelles : Peter Lang, pp. 247-264.
- Rosier, L. (2005). « L'analyse de discours et ses corpus à travers le prisme du discours rapporté ». *Marges Linguistiques*, 9 : 154-164.
- Schöch, C., Schlör, D., Popp, S., Brunner, A., Henny, U., Calvo Tello, J. (2016). « Straight Talk! Automatic Recognition of Direct Speech in Nineteenth-Century French Novels ». In : *Digital Humanities 2016: Conference Abstracts*. Jagiellonian University & Pedagogical University, Kraków, pp. 346-353.
- Skupien Dekens, C. (2014). « Reste-t-il des marques de l'oral dans les sermons de Calvin ? », "Toujours langue varie..." Mélanges Andres Kristol, In : F. Diémoz et D. Aquino-Weber (éd.), avec la coll. de L. Grüner et A. Reusser-Elzingre, Genève, Droz, pp. 83-97.
- Skupien-Dekens, C. (à paraître). « Un genre sous-exploité en histoire du français pré-classique et classique: le sermon ». In : W. Ayres-Bennett, A. Carlier, J. Glikman, T. Rinsford, G. Giouffi & C. Skupien-Dekens, (eds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris: Garnier.

Benjamin FAGARD (Lattice, CNRS, ENS & Paris 3, PSL & USPC)
& Karolina KRAWCZAK (Université de Poznań) :
Évolutions dans la complémentation verbale : une étude de cas.

benjamin.fagard[at]ens.fr

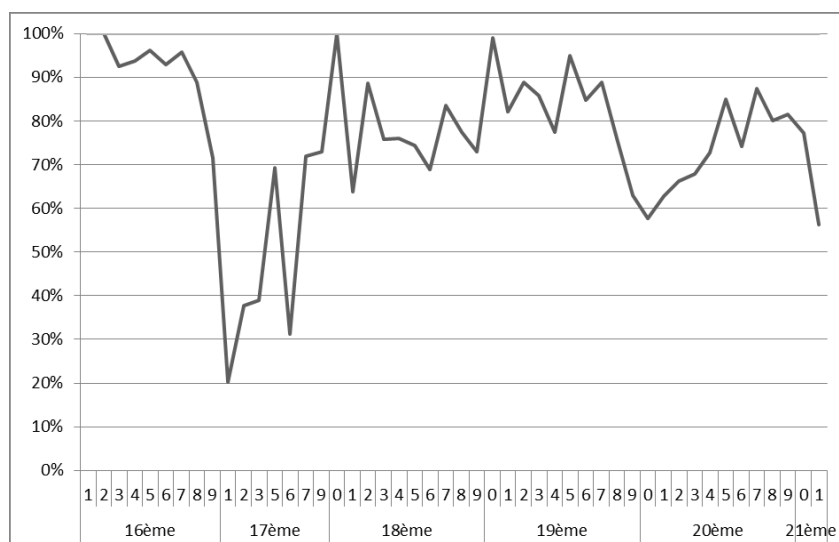
Dans certains emplois, les prépositions *à* et *de* présentent des difficultés d'analyse certaines. Ainsi, pour l'étude de la transitivité (Blinkenberg 1969), l'évolution de la complémentation verbale en *à*, *de* ou \emptyset semble en partie arbitraire (Kemmer & Bat-Zeev Shyldkrot 1995), au point qu'il semble impossible de rendre compte de manière satisfaisante de la construction utilisée pour introduire les compléments d'un verbe donné, comme pour *rencontrer* :

- 1) *Si me gratifie-je de cecy, que mes opinions ont cet honneur de **rencontrer** souvent **aux** leurs* (Montaigne, cité par Gougenheim 1974 : 158)
- 2) *il est mal-aisé de **rencontrer** telles gens et encore plus d'en jouir* (Charron, *De la sagesse*, 1601).

Pour apporter des éléments de réponse à cette problématique, nous avons mené une large étude sur corpus (Bases de données BFM et Frantext, 2500 occurrences environ sur 5 siècles) portant sur l'évolution de deux constructions spécifiques des verbes *commencer* et *continuer* : [VERBE + *à* + INFINITIF] (construction 1) et [VERBE + *de* + INFINITIF] (construction 2). Cette alternance, que nous illustrons ci-dessous pour le verbe *commencer*, est présente dès l'ancien français (3-4) et perdue jusqu'au français moderne (5-6, exemples du corpus FrTenTen).

- 3) *Quant Gardon l'entendy, si **commence de rire***
« Quand Gardon l'entendit, il commença à rire » (Jean d'Arras, *Mélusine*, 1392)
- 4) *Lors **commence** ly anciens chevaliers **a rire**.*
« Alors le vieux chevalier commença à rire » (ibid.)
- 5) *Steve prit la parole et il **commençait à pleurer**.* (internet, SketchEngine)
- 6) *On le sait : le sport féminin **a commencé de se développer** dans l'Hexagone au lendemain de la guerre de 1870-1871.* (ibid.)

Cependant, les fréquences respectives des différentes constructions évoluent fortement au fil des siècles – et ce pour les deux verbes –, comme on le voit dans le graphique 1 pour la période classique et moderne.



Graphique 1 : Évolution de la part de la construction 1, du 16e au 20e siècle (verbes *commencer* et *continuer*).

Pour tenter d'expliquer cette évolution, nous travaillons ici sur une double hypothèse, l'une purement fonctionnelle, l'autre sémantique. D'une part, en effet, le choix peut être lié au contexte phonétique : on peut imaginer que les prépositions *à* et *de* produisent un effet différent lorsqu'elles

sont suivies d'une séquence commençant par une voyelle. Dans le cas de *à*, il y a hiatus ; dans le cas de *de*, élision. Notre première hypothèse est donc que la construction 2 sera favorisée lorsque le verbe introduit commence par une voyelle, à moins que le verbe ne soit précédé d'un élément consonantique comme en (7) :

7) *il se mit en colère et commença à m'attaquer.* (Mathews, *Ma vie dans la CIA*, 2005)

D'autre part, la désémantisation liée à la grammaticalisation étant souvent partielle (phénomène de *persistance*, cf. Hopper & Traugott 2003, Marchello-Nizia 2006), les prépositions *à* et *de* conservent un sens (Pottier 1962), malgré ce qui a pu être dit sur leur perte sémantique (Gougenheim 1959) ; c'est ce qu'observe Fraczak (2009) dans le cas des constructions adjectivales. Dans la construction qui nous intéresse, la préposition *à* pourrait donc avoir conservé un sens télélique, lié à son sens directionnel d'origine (Kilroe 1994) ; en conséquence, notre seconde hypothèse est que les verbes de sens télélique (cf. Vendler 1957) seront introduits préférentiellement par la construction 1 – la sémantique prépositionnelle étant renforcée, de plus, par la sémantique des verbes choisis pour cette étude.

Nos résultats montrent que l'hypothèse fonctionnelle a effectivement un fort pouvoir prédictif : pour toutes les périodes où il y a réellement concurrence entre les deux constructions, soit à partir du français classique (cf. Haase 1965, Fournier 1998), la construction 1 est plus nettement liée aux contextes consonantiques que vocaliques. L'hypothèse sémantique, elle, n'est pas confirmée de manière globale, mais semble valable pour certaines périodes. Il nous reste donc à approfondir cet aspect de notre étude, afin de voir dans quelle mesure d'autres contraintes pourraient avoir joué un rôle, comme le genre, ou encore d'autres constructions proches qui auraient pu avoir un effet analogique. Pour la période classique, on se posera également la question de la réécriture par les auteurs eux-mêmes, comme Ronsard, Urfé et Corneille.

Bibliographie

- Blinkenberg A. (1969) [1960], *Le problème de la transitivité en Français moderne*, Copenhague : Munksgaard.
- Fournier, N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris : Belin.
- Fraczak, L. (2009), *Capacité à ou capacité de ? Préposition à et 'vision ambivalente'*, in J. François, E. Gilbert, C. Guimier & M. Krause (eds), *Autour de la préposition*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 293-302.
- Gougenheim G. (1959), Y a-t-il des prépositions incolores en français ?, *Le français Moderne* 27(1), 1-25.
- Gougenheim G. (1974), *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Picard.
- Haase, A. (1965), *Syntaxe française du XVIIe siècle*, Paris : Delagrave.
- Hopper P. & Traugott E. C. (2003) [1993], *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Kemmer S. & Bat-Zeev Shyldkrot H. (1995), La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution, *Revue Romane* 30(2), 205-226.
- Kilroe P. (1994), The grammaticalization of French *à*, in W. Pagliuca (ed), *Perspectives on Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 49-61.
- Marchello-Nizia C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- Pottier B. (1962), *Systématique des éléments de relation : étude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris : Klincksieck.
- Vendler Z. (1957), Verbs and times, *The Philosophical Review* 66(2), 143-160.

Corpus

BFM : Base de français médiéval, ENS Lyon (<http://txm.bfm-corpus.org/>).

Frantext : ATILF-CNRS (<http://www.atilf.fr/>).

FrTenTen : <https://www.sketchengine.co.uk/frtnten-corpus/>.

Sonia GOMEZ-JORDANA
(Université Complutense de Madrid) :
Évolution de *Visiblement* : de l'indice visuel à la déduction

sgjordana@filol.ucm.es

Le but de notre communication est d'étudier le marqueur français visiblement depuis le moyen français jusqu'à son emploi contemporain. Nous nous poserons la question de savoir sur quel type d'indice(s) se base ce marqueur modal et quelle est sa fonction dans le discours. En effet, si un marqueur comme apparemment, étudié par exemple dans Anscombe et alii (2009) ou dans Rodríguez Somolinos (2010), est un marqueur qui peut se baser sur des indices d'ouï-dire et visuels afin d'atténuer un segment ou une phrase –dans par exemple Apparemment le roi est mort, je viens de l'entendre à la radio – visiblement sert, en revanche, à renforcer un segment et se base sur des indices visuels. Ainsi, dans une occurrence telle que celle-ci de 1751 “Sa santé décline visiblement”, le verbe décliner par rapport à sa santé est renforcé par le marqueur. Par ailleurs, l'étude en diachronie du marqueur nous permettra de vérifier qu'en moyen français toutes les occurrences fonctionnent comme un marqueur de constituant se basant sur des indices visuels, comme dans “Il vit se disoit-il, apparoitre, presentement et visiblement, devant son lit une serpente” (1392). Or, le marqueur évolue au fil des siècles et au XVIIème l'adverbe de phrase commence à alterner avec l'adverbe de constituant, comme dans cette occurrence de 1660 “Visiblement ta grâce l'abandonne”. De plus, si dans les premières occurrences l'adverbe pouvait être glosé par “à ce que l'on voit / de façon visible” (1509: Je vis visiblement de mes yeux), le marqueur commence à pouvoir être glosé par l'adverbe clairement à partir du XVIIIème siècle:

“Cultiver dans les femmes les qualités de l'homme et négliger celles qui leur sont propres, c'est donc visiblement travailler à leur préjudice...” (1762) = c'est donc clairement travailler à leur préjudice / c'est donc ?? de façon visible travailler à leur prejudice.

À partir du XVIIIème siècle il y a des occurrences de visiblement qui ne se basent plus sur un indice visuel mais sur une déduction du locuteur:

“Il me semble aussi que le roi a été mal conseillé, lorsqu'on lui fait ainsi prodiguer les récompenses à des artistes que je ne veux point nommer, mais qui ne sortiront visiblement jamais de leur médiocrité” (1825)

À partir du XIXème siècle le nombre d'occurrences de visiblement comme adverbe de phrase augmente, même s'il continue d'alterner avec l'adverbe de constituant, et ce jusqu'à aujourd'hui. En revanche, dans les corpus oraux, nous ne trouvons que des exemples d'adverbes de phrase.

Il s'agira donc à partir des travaux sur les marqueurs évidentiels et modaux tels que Guéntcheva (1996), Dendale et Tasmowski (1994), Kronning (2003) ou Anscombe (2005) d'étudier l'évolution sémantique d'un marqueur discursif modal. Notre corpus est constitué de plus de 3000 occurrences recueillies sur Frantext depuis le moyen français jusqu'à nos jours, ainsi que de quelques occurrences provenant de corpus oraux tels que Clapi.

Bibliographie:

ANSCOMBRE Jean-Claude, (2005) : « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », in BRES Jacques, HAILLET Pierre-Patrick, MELLET Sylvie, NØLKE Henning et ROSIER Laurence (éds), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp. 75-94.

- ANSCOMBRE Jean-Claude *et alii*, 2009, « Apparences, indices et attitude du locuteur : le cas de *apparemment* », *Langue française* 161, pp. 39-58.
- DENDALE Patrick et COLTIER Danièle, (2004) : « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi* et *à mon avis* », *Langue française* 142, pp. 41-57.
- DENDALE Patrick et TASMOWSKI Liliane (éds), (1994): *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, *Langue française* 102.
- DENDALE Patrick et VAN BOGAERT Julie, (2007): « A semantic description of French lexical evidential markers and the classification of evidentials », *Rivista di Linguistica* 19, pp.65-90.
- GUENTCHÉVA Zlatka, (1996) : *L'énonciation médiatisée*, Louvain, Paris, Peeters.
- KRONNING, Hans, (2003) : « Modalité et évidentialité », in BIRKELUND, M., BOYSEN, G. & KJAERGAARD, P. S. (eds), *Aspects de la Modalité*, Tübingen, Max Niemeyer, *Linguistische Arbeiten* 469, p. 131-151.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS Amalia, 2010, "L'évolution de *apparemment* en français: la formation d'un marqueur d'attitude énonciative", in B. Combettes, C. Guillot, S. Prévost, E. Oppermann-Marsaux, A. Rodríguez Somolinos (éds.) *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Berna, Peter Lang, 345-361.

Mathieu GOUX

(IHRIM (GRAC), Université Lumière Lyon 2 & ICAR (LanDES), ENS de Lyon) :
Subordination et coordination en français préclassique et classique

gouxmathieu@free.fr / mathieu.goux@univ-lyon2.fr

Si les études sur la coordination s'intéressent surtout à ses propriétés sémantiques (par exemple, Antoine, 1958, Serbat, 1990, Haspelmath, 2007, Rousseau, 2007), les analyses syntaxiques la considèrent généralement sous l'angle de l'équivalence ou de l'identité fonctionnelle : la coordination est généralement définie comme « un type d'expansion caractérisé par la mise en relation de deux ou plusieurs unités [...], réunies dans un même cadre syntaxique mais n'entretenant entre elles aucun rapport fonctionnel » (Neveu, 2004:84). À partir de cette définition, les grammaires, à l'instar de la *GMF*, établissent le caractère adjectival des subordonnées relatives à antécédent nominal en se fondant sur des exemples du type (1) :

(1) Un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu. (La Fontaine, 1668, cité par Riegel *et al.*, 2009:797)

Nous pouvons néanmoins nous demander si cette définition rend pleinement compte de l'identité fonctionnelle de ce type de subordonnée d'une part, et du fonctionnement syntaxique de la coordination de l'autre. Les exemples suivants (2 et 3), sans pour autant apparaître étranges ou agrammaticaux, semblent mettre à mal cette analyse.

(2) Ainsi l'ordre et l'union hypostatique est établie au monde. Dieu en la création fit l'ordre de la nature, et au même temps il établit l'ordre de la grace en la terre, et celui de la gloire au ciel : trois ordres différents et admirables, et dans lesquels il a voulu donner part à l'homme. (Bérulle, 1623)

(3) Quelle force, quelle énergie, quelle secrète vertu sent en elle-même cette âme, pour se corriger, pour se démentir elle-même et rejeter tout ce qu'elle pense ! Qui ne voit qu'il y a en elle un ressort caché qui n'agit pas encore de toute sa force, et lequel, quoiqu'il soit contraint, quoiqu'il n'ait pas son mouvement libre, fait bien voir par une certaine vigueur qu'il ne tient pas tout entier à la matière et qu'il est comme attaché par sa pointe à quelque principe plus haut ? (Bossuet, 1662)

Dans ces exemples, la conjonction apparaît en effet davantage énonciative que syntaxique, et son rôle se saisit plutôt en termes d'acte de parole que de fonction. Il y a là comme un renforcement argumentatif du membre coordonné, à l'instar de la « coordination différée » dont parle Nathalie Fournier dans sa *Grammaire du français classique* (2002:95). Néanmoins, dans ces exemples, il n'y a pas seulement saturation du prédicat de la proposition matrice, mais également de la construction référentielle des antécédents des pronoms relatifs coordonnés. Ces occurrences nous invitent ainsi à étudier non seulement la relation instituée par la conjonction entre les unités qu'elle relie ou semble relier, mais également le statut de la subordonnée relative coordonnée qui ne peut pleinement se réduire, dans ces cas de figure, à une fonction adjectivale.

Nous proposons dans notre contribution d'étudier, à partir d'un corpus de textes littéraires, la façon dont les locuteurs coordonnent les subordonnées relatives dites « adjectives », et d'observer à quels constituants elles se coordonnent effectivement. Nous nous concentrerons sur la période préclassique et classique (1580-1720) dans la mesure où cela nous permettra d'analyser la façon

dont le pronom-déterminant *LEQUEL* se comporte au regard des pronoms relatifs simples dans ces problématiques et ce tandis qu'il subit, après l'âge d'or du Moyen français, une marginalisation d'emploi frappante en discours (cf. Lorian, 1973 et Kuyumcuyan, 2012). Cela nous permettra également de vérifier l'hypothèse selon laquelle son emploi correspond à un « lien lâche » dans l'énoncé (cf. Touratier, 1980:450), assimilable à une coordination et non pas à une subordination syntaxiquement hiérarchisée. Enfin, cela nous permettra de mettre en relation ces phénomènes avec la construction périodique des énoncés du temps (cf. Goux, à paraître), et le rôle de la coordination dans celle-ci.

Nous tâcherons de répondre dans notre contribution à trois grandes questions : (i) dans quels contextes syntaxiques rencontre-t-on ces subordonnées relatives coordonnées ? (ii) existe-t-il une différence d'emploi des coordinations entre pronoms relatifs simples et pronom-déterminant, ou entre les différentes fonctions occupées par les pronoms relatifs ? (iii) doit-on réellement considérer les subordonnées relatives adjectives « comme des adjectifs » ou bien leur rôle, à l'époque classique tout du moins, est-il plus complexe dans les énoncés ?

Bibliographie indicative :

- ALLAIRE, S. (1996). « Y'a-t-il un *et* coordonnant ? ». Dans MULLER, C. *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Berlin : Mouton de Gruyter. p.15-23.
- ANTOINE, G. (1958). *La Coordination en français*. Paris : Editions d'Artrey.
- FOURNIER, N. (2002). *Grammaire du Français classique*. Paris : Belin.
- GAPANY, J. (2004). *Formes et Fonctions des relatives en français. Étude syntaxique et sémantique*. Berne : Peter Lang.
- GOUX, M. (2016). « Du fait linguistique au(x) genre(s) : oralité et scripturalité à l'époque classique ». Dans *Essais n°7*. Bordeaux : École doctorale Montaigne-Humanités. p.137-151.
- (à paraître). « De la période à la phrase : le témoin *lequel* ». Dans *Le Français en diachronie. Dépendances syntaxiques, Morphosyntaxe verbale, Grammaticalisation*. Berne : Peter Lang.
- HASPELMATH, M. (2007). « Coordination ». Dans HASPELMATH, M. (ed.). *Coordination constructions*. Amsterdam : John Benjamins. p.3-39.
- KUYUMCUYAN, A. (2012). « *Lequel* “outil de reprise” : parcours d'un indéfini. » Dans COMBETTES, B. et al. (dir.). *Le Changement en français. Études de Linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang. p. 209 – 225.
- LORIAN, A. (1973). *Tendances Stylistiques dans la Prose narrative française du XVI^e siècle*. Paris : Klincksieck.
- NEVEU, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- RIEGEL M. et al. (2009). *Grammaire Méthodique du Français. Édition Revue et Augmentée*. Paris : Presses Universitaires de France. Septième édition.
- ROUSSEAU, A. (2007). « La coordination : approche méthodologique, critique et raisonnée des questions essentielles ». Dans ROUSSEAU, A. et al. *La Coordination*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p.17-59.
- SERBAT, G. (1990). « *Et* “jonctif” de propositions : une énonciation à double détente ». Dans *L'Information grammaticale n°46*. Louvain : Peeters. p.26-28.
- TOURATIER, C. (1980). *La Relative. Essai de Théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.)*. Paris : Klincksieck.

Sameh HABECHI

(Institut supérieur des langues de Tunis, Université de Carthage, Département de Français, Tunisie, U. R : Langues et formes culturelles) :

La catégorisation référentielle des pronoms personnels en français classique et en français moderne

habechisameh@gmail.com

Le sujet que nous nous proposons de traiter porte sur la catégorisation référentielle des pronoms personnels anaphoriques dans la langue classique et dans la langue moderne. Il s'inscrit dans la troisième thématique proposée, à savoir « Linguistique textuelle en diachronie ».

Au moyen français, l'emploi des pronoms anaphoriques se caractérise par l'indétermination du trait sémantique des formes pronominales due à l'extension du champ référentiel du seul pronom. Il a fallu attendre le XVIIe siècle pour percevoir enfin la création d'un système rigoureux qui répond au principe de l'esthétique classique fondé sur un goût prononcé pour les normes. C'est par souci de pureté que les remarqueurs classiques se sont employés à régler le problème linguistique majeur posé par l'emploi du pronom : l'absence de propriété sémantique permettant de limiter la capacité référentielle des pronoms anaphoriques.

Les pronoms déictiques ne se trouvent pas concernés par ce problème. Ils sont ainsi facilement identifiables parce qu'on les trouve le plus souvent dans la langue orale pour désigner des êtres ou des objets appartenant à la situation d'énonciation. Ce qui avait amené les grammairiens et remarqueurs classiques à s'intéresser davantage à la référence au texte.

C'est la fécondité de cette nouvelle approche de la langue et sa pertinence qui nous ont amené à examiner les différentes observations, consignes et règles des grammairiens et remarqueurs classiques et leur influence sur l'usage du français classique, illustré par des exemples tirés d'un ensemble d'œuvres littéraires du XVIIe siècle, d'un côté et sur l'usage du français moderne, illustré par des exemples tirés d'un ensemble d'œuvres littéraires du XIXe siècle, de l'autre côté. Ce qui pourrait contribuer à souligner la spécificité du fonctionnement de l'anaphore pronominale dans les textes classiques. Il serait essentiellement question de montrer que les divergences marquantes entre l'emploi des pronoms anaphoriques du français classique et celui du français moderne ne proviennent pas de la règle mais de l'usage. Ainsi la quasi-totalité des normes du français modernes sont héritées des normes des grammairiens du XVIIe siècle. Les écarts sont dus à la fréquence des transgressions des prescriptions imposées par les remarqueurs. En effet, les écrivains trouvent du mal à répondre aux règles nouvellement instaurées. De ce fait, les tournures anciennes ne peuvent pas disparaître totalement de l'usage de la langue.

Alors que l'emploi des pronoms anaphoriques dans les textes modernes suit un système de référence rigoureux qui réserve à chaque forme pronominale un univers référentiel restreint, l'usage classique se trouve loin de suivre une classification si rigoureuse.

L'emploi du pronom anaphorique dans les textes modernes est fondé en effet sur les trois oppositions suivantes :

Référent humain / non humain : Le système sélectionne des formes spécifiques pour la représentation des noms de chose et des noms de personne.

Anaphore coréférentielle / non coréférentielle : Le système divise les pronoms en formes exclusivement coréférentielles représentant le même référent par la reprise des marques de genre et

de nombre et en formes pouvant avoir un emploi coréférentiel ou non coréférentiel (c.à.d. le pronom reprend uniquement le contenu notionnel de l'antécédent).

Référent classifié / non classifié : Le système distingue les formes à référent classifié (GN ou N propre) des formes à référent non classifié (idée exprimée sous forme d'un verbe ou d'une proposition, etc.).

C'est seulement la troisième opposition qui se trouve totalement absente des travaux du XVIII^e siècle consacrés à la réglementation du système de la représentation pronominale. C'est la raison pour laquelle on trouve dans les textes classiques que par rapport aux deux premières oppositions, cette opposition connaît beaucoup plus de confusion dans les capacités référentielles des pronoms. Ainsi les écrivains utilisent couramment des pronoms à référent classifié pour se rapporter à des antécédents non classifiés et inversement. On trouve notamment l'emploi fréquent des relatifs *qui*, *que* et *dont* (employés à la place de *ce qui*, *ce que* et *ce dont*) et du personnel *il* (employé à la place des démonstratifs *ce* et *cela*) pour la représentation d'un énoncé. Cette confusion ne répond pas au principe de netteté, qui était pourtant le grand souci et l'une des préoccupations majeures des remarqueurs. Cela souligne la limite du travail du grammairien qui, même s'il se consacre à la réglementation de la langue, ne parvient guère à examiner toutes les questions.

Bibliographie provisoire :

1. OUVRAGES DE REMARQUEURS CLASSIQUES :

Bouhours, D. (Le Père), 1674, *Doutes sur la langue française*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, Slatkine reprints, Genève, 1972.

Bouhours, D. (Le Père), 1675, *Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, Slatkine reprints, Genève, 1972.

Oudin, A., 1632, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, 2^e édition, Paris, Antoine de Sommerville, 1640.

Vaugelas, C. F. de., 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Jean Camusat et Pierre Le Petit, réédition de Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1934.

2. ETUDES DU FRANÇAIS CLASSIQUE :

Brunot, F., 1936, *La Pensée et la langue*, 3^e édition, Paris, Masson et Cie.

Brunot, F., 1966, *Histoire de la langue française*, t. IV, V et VI, Paris, Armand Colin.

Brunot, F. et Bruneau, Ch., 1956, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie, 1969.

Cohen, M., 1987, *Histoire d'une langue : le français des lointaines origines à nos jours*, Paris, Messidor.

Fournier, N., 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.

Hasse, A., 1898, *Syntaxe du français du XVII^e siècle*, édition traduite et remaniée par Monsieur Obert, Paris, Delagrave, 1975.

Wagner, R. L. et Pinchon, J., 1967, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1972.

3. ETUDES DU FRANÇAIS MODERNE :

Apotheloz, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.

Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles*, Paris, Ophrys.

Charolles, M. et Combettes, B., 1999, « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française* 121, pp. 76-116.

Corblin, F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours, Anaphore et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes.

Grevisse, M., 1993, *Le Bon usage*, 13^e édition, Paris, Duculot.

Kleiber, G., 1994, *Anaphore et pronoms*, Louvain, Duculot.

Reichier-Beguelin, M.-J., 1988, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques* 57, pp. 15-43.

Cécile HAUT

(ATILF, CNRS & Université de Lorraine) :

Développement syntaxique et sémantique de la locution conjonctive *du moment qu-*

cecile.haut@atilf.fr

Cet exposé se propose d'appréhender la formation et l'évolution de la locution conjonctive temporelle « du moment qu- » à travers le cadre de la grammaticalisation. Cette approche diachronique du changement linguistique est illustrée par l'élaboration d'un modèle en cinq étapes pour décrire le développement de la structure syntaxique ainsi qu'une refonte sémantique de la locution conjonctive à base nominale « moment » afin de souligner le passage d'une expression temporelle à un lien davantage sémantico-logique.

L'étude de la locution conjonctive temporelle *du moment qu-* offre un modèle permettant d'illustrer des phénomènes liés au changement linguistique. Le développement de cette locution à base nominale *moment* entre dès lors dans le cadre de la grammaticalisation (Traugott & Heine 1991 ; Lehmann 1995 ; Heine 2002 ; Hopper & Traugott 2003 [1993] ; Prévost 2003 ; Marchello-Nizia 2006). Dans cette perspective diachronique, l'évolution de la locution conjonctive *du moment qu-* est confrontée à l'élaboration d'un modèle en cinq étapes qui se fonde sur deux grandes approches du changement linguistique, celle d'E. Coseriu (2001) associée à celle du modèle quadripartite de B. Heine (2002), à savoir un stade *initial* S_0 correspondant à l'entrée du lexème *moment* dans la langue, une phase de *réanalyse* S_1 qui marque l'apparition de plusieurs formations conjonctives construites sur la base nominale *moment*, une phase de *redistribution sémantique* S_2 où apparaît un sens logique créant une ambiguïté de lecture avec la valeur temporelle originelle, une phase d'*extension analogique* S_3 qui implique une hausse de la dépendance syntaxique des éléments constitutifs de la locution corroborant un sens davantage logique, et une phase de *conventionnalisation* S_4 qui souligne l'intégration dans la langue de cette nouvelle forme grammaticale complexe. Cette représentation permet d'illustrer l'évolution de la structure syntaxique *du moment qu-* liée à une refonte sémantique et ainsi d'observer conjointement une modification des contextes d'apparition de la locution associée à un changement de sens. En effet, *du moment qu-* suit les étapes du processus de grammaticalisation et son développement détermine le passage d'une expression temporelle vers un lien davantage sémantico-logique (*i.e.* cause, conséquence inéluctable, condition). Le chemin parcouru sur la pente de la grammaticalité met en évidence la notion de figement autour de laquelle s'articulent deux axes conceptuels : la compositionnalité et l'opacité sémantique. Lorsque la locution conjonctive *du moment qu-* corrobore un enchaînement logique, ses constituants témoignent d'une autonomie minimale et le sens de l'unité est contraint. Ainsi, le processus aboutit à la conventionnalisation de l'acception logique de *du moment qu-* en français moderne. Cette approche s'avère significative avec, en finalité, une innovation linguistique admise dans le paradigme des mots grammaticaux. En outre, la distribution des prépositions qui composent les locutions à base nominale *moment* (*au moment qu-*, *dans le moment qu-*, *dès le moment qu-*) et l'alternance des tours *qu-/où* (*du moment qu-*, *du moment où*) dès le français classique seront envisagées sommairement car elles contribuent au développement sémantique de la locution conjonctive, la spécialisant dans une perspective plus ou moins temporelle ou logique. Notre corpus couvre un empan chronologique large de l'ancien français au français contemporain. Sa constitution s'appuie sur la consultation de trois bases textuelles majeures : la *Base de Français Médiéval*, le *Dictionnaire du Moyen Français* et *Frantext*.

Références bibliographiques

Bat-Zeev Shyldkrot H., Kemmer S. (1988). « Le développement sémantique des conjonctions en français : quelques concepts généraux ». *Revue romane*, 9-20.

- Bat-Zeev Shyldkrot H. (1989). « Conjonctions et expression temporelle – causale en français ». *Folia Linguistica Historica*, X/1-2, 263-280.
- Combettes B. (2013). « Aspects diachroniques du phénomène de figement ». *Pratiques* 159/160, 9-21.
- Coseriu E. (2001). *L'Homme et son langage*. Louvain, Paris : Éditions Peeters.
- Haut C. (2014). *Un cas de grammaticalisation : La formation de certaines locutions conjonctives temporelles à base adverbiale ou à base nominale en français*. Thèse. Université de Lorraine.
- Heine B. (2002). « On the role of context in Grammaticalization ». *New reflections on grammaticalization. Typological Studies in Language*, 49. Amsterdam, Philadelphia: J. Benjamins Publishing Company, 83-101.
- Herman, J. (1963). *La Formation du système roman des conjonctions de subordination*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Hopper P.J., Traugott E. C. (2003 [1993]), *Grammaticalization*. Cambridge: University press.
- Imbs P. (1956). *Les propositions temporelles en ancien français : la détermination du moment. Contribution à l'étude du temps grammatical français*. Paris : Les Belles Lettres.
- Lehmann Ch. (1995 [1982]). *Thoughts on Grammaticalization*. Published for the first time in a slightly revised version. München, Newcastle : Lincom Europa.
- Marchello-Nizia Ch. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- Martin R. (1997). « Sur les facteurs du figement lexical ». *La locution entre langue et usages. Langages*. Fontenay, Saint Cloud : ENS Éditions, 291-305.
- Mejri S. (2005). Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement. *Linx* 53, 183-196.
- Prévost S. (2003). La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le Français Moderne* 2 (71), 144-166.
- Traugott E.C., Heine B. (1991). *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam, Philadelphia : J. Benjamins Publishing Company.

Annie KUYUMCUYAN & Daniéla CAPIN
(Université de Strasbourg, LILPA, *Scolia*) :

Présence du démonstratif dans les contextes subordonnants en français médiéval et de la Renaissance. Variation, évolution et hypothèses.

kuyumcuyan@unistra.fr
dcapin@unistra.fr

Cette étude veut apporter un éclairage supplémentaire sur un phénomène récurrent qui caractérise les textes médiévaux : la présence d'un *ce* en contexte conjonctif ou relatif, illustrée dans les exemples suivants, extraits de textes en ancien français :

- (1) Ne pot müer ne li anuit /*ce que* tant si dure la nuit ; / ja ne cuide le jor veoir. / Des qu'el le pot apercevoir, / et fil de l'aube est levé... (*Le Roman d'Enéas*, 124, 1160)
- (2) Ha ! Dieus ! trestout cest encombrier / et cest meschief por ce avint / qu'au chevalier tant mesavint qu'il dist *ce que* celer devoit / et que desfendu li avoit /s'amie qu'il ne le deïst, / tant com s'amor avoir vousist. (*La Châtelaine de Vergy*, v.944-951, 1250)
- (3) Mout l'en prîent, mais c'est noiens, que pas ne remanroit, ce dit. / Et qant mes sire Yder *ce* vit *que* proieere n'i valroit rien, / « Sire, fait il, or sai je bien que por noient em parleron. (*Vengeance Radiguel*, 60, 1200)
- (4) Et Quir Thodre le bastart, qui tant fu sages et vaillans, quant il vit *ce que* le roy Jehan son pere fu mors, veant que son frere Quir Nicrifore n'estoit mie de trop grant sens.... (*Chronique de la Morée*, 77, 1322)
- (5) Je atandrai ore le tans / que jel ferai, *ce que* je pans, couroucié plus que ne fis oncques (*Roman de Renart*, Branche 10, 59, 1200)
- (6) Si cuidoie que la misericorde de Dieu eust esté plus debonnaire en ceste chose a moy que a lui, [pour] ce que l'en croit que cil fist folement, et dont il a mout esté blasmez, *ce que* elle fist moy par estrange courpe, pour fere moy franc et delivre a euvre semblable, si que je puisse converser avec les femmes pour fere leur proufit sans soupeçon... (P. Abélard, *La vie et les Epistres*, 38, 1290)
- (7) Il dist qu'il chevaucheroit, *ce qu'*il n'avoit pieça fait (Villardhouin, *Conquête de Constantinople*, 35, 1204-1207, cité par Buridant 2000 : 582)

Au fil des siècles, *ce* semble désertier la conjonctive complément direct du verbe et se maintenir dans la complétive complément indirect du verbe ; il se fixe progressivement dans la relative, que l'analyse traditionnelle a depuis nommée « périprastique ».

Comment rendre compte de cette présence initiale, puis de la quasi-disparition du *ce que* conjonctif et du mouvement de bascule que semble réaliser son apparition devant les relatives ?

Un sondage effectué dans les bases de données actuellement disponibles permet de constater ce mouvement de « vases communicants » : les textes du moyen français offrent plutôt des configurations comme les suivantes :

- (8) Car on lui avoit dit *que* ceste grosse assamblee que l'empereur de Romme avoit fait et faisoit encoires, se retournerait toutte sur luy... (Froissart, *Chroniques III*, 168, 1395-1410)
- (9) Toute voies a l'aide de nostre Seigneur je ferai *ce que* tu me requiers,... (D.Foulechat, *Le policratique*, Livres VI et VII, 177d, 1372)
- (10) ... si ne pourrez mal finer, et se Fortune vous estoit contraire, *ce que* j'espere en Dieu que non, ne vous en souciez, car ja pour ce mon bon vouloir vers vous ne changera, ains vous en aymeray trop mieulz... (A.de la Sale, *Jehan de Saintré*, 81, 1456)

Parmi les hypothèses ordinairement retenues figurent l'influence de la matrice latine (Hermann 1963, Kunstmann 1991, Le Goffic 2004, Muller 1996, entre autres), la structure informationnelle de l'énoncé (Buridant 2000, Muller 2003, Rouquier 1990), la dominance de l'ordre V2 (Combettes 2006, Rainsford et Glikmann 2008), les besoins de désambiguïsation (Wilmet 1997, Piot 2009). La consultation de nouveaux corpus, les bases de données enrichies pourraient ouvrir d'autres pistes. Nous nous demanderons également si l'évolution du terme *chose* n'aurait pas influencé ces constructions dans la mesure où *chose que*, *ce que* et *que*, seul, ont été longtemps interchangeables, témoins :

- (11) Li mieuz que ge i voie, si est que nos partons de ceanz et alons en cele forest la dehors en tel maniere que li rois qui orendroit est ne nos truit ; et quant ce sera *chose que* madame la reïne sera jugiee, de ce vos asseüre je bien qu'ele sera la hors menee por destruire ; lors la rescorrans ou cil vueillent ou non qui a mort la cuideront avoir menee. (*Mort Artu*, 118, 1230)
- (12) Et doncques, se ce que a fait premierement le charpentier est equal selon proporcionalité a ce que il a receü de l'autre, ce sera *ce que* nous avon dit. (N.Oresme, *Le Livre des Ethiques d'Aristote*, 294, 1370)
- (13) Et en che que nous trespasians d'un chemin a autre, il avint *chose que* nous encontrasme un chierf tout blanc qui .XXX. muetes de chiens cachoient... (*La Suite du Roman de Merlin*, 219, 1235-1240)
- (14) Si avint *que*, quant Herart et Guillaume estoient enfans nourris ensemble, il orent volenté que l'un prendroiet la suer a l'autre, c'est a savoir que herart avroit la suer Guillaume a fame. (J. de Vignay, *Les oisivetez des emperieres*, t.2, 109 vb, 1330)
- (15) Dame, a cheminer donc me mett. / Dieu me doint grace que je truisse / *Chose dont* esjoir vous puisse / Au revenir. (*Miracle de la fille d'un roi*, 52, 1379)
- (16) Et por ce sai je bien que vos avez pensé a chose dont vos ne poez a chief venir. (*Queste Graal*, 221, 1220)
- (16) Et lors que le corps fu enterrez, il bailla au preudomme *ce dont* il estoit paré et apareillé... (*Bérinus*, t.2, 6, 1350-1370)

Un aperçu des mêmes contextes subordonnants dans les langues romanes voisines (espagnol, portugais, italien) terminera l'étude.

Repères bibliographiques

- Buridant C. (2000), Nouvelle grammaire de l'ancien français, Sedes, 142-147.
- Combettes B. (1995), « Le statut de la séquence CELUI + expansion : aspects syntaxiques et textuels », *Pratiques*, n°87, 93-106.
- Combettes B. (2006), « La grammaticalisation des locutions conjonctives : l'opposition que / ce que », *Faits de langue*, 28, 95-106.
- Hermann J. (1963), La Formation du système roman des conjonctions de subordination, Berlin, Akademie-Verlag.
- Glikman J. et Rainsford T., (2012), « Ce, objet ou attribut : étude diachronique », Présentation, Colloque Diachro VI, KU Leuven, octobre 2012.
- Kunstmann P. (1991), Le relatif-interrogatif en ancien français, Genève, Droz.
- Le Goffic (2004), Grammaire de la phrase française, Hachette.
- Le Goffic (2005), « Ce qui, ce que : C.Q.F.D. », *Pratiques*, 125-126, 25-47.
- Martin R. et Wilmet M. (1980), Syntaxe du Moyen Français, Bordeaux, Sobodi.
- Muller C. (1996), La subordination en français, A.Colin.
- Muller C. (2003), « Naissance et évolution des constructions clivées en « c'est ... que » : de la focalisation sur l'objet concret à la focalisation fonctionnelle », in P.Blumenthal & E.-J. Tyvaert (éds.), *La Cognition dans le temps*, Tübingen, 101-120.

- Piot M. (2009), « Conjonctions de subordination et adverbies conjonctifs focalisateurs », *Lingvisticae Investigationes*, 23-46.
- Rouquier M. (1990), « Le terme ‘ce que’ régissant une complétive en ancien français », *Revue Romane*, 25, 1, 1990. p. 47-72.
- Rouquier M. (2014), *Emergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*, Garnier.
- Wilmet M. (1997), *Grammaire critique du français*, Duculot, 268, 543.

Pierre LARRIVÉE

(Normandie Université, Unicaen, CRISCO / EA 4255) :

La valeur pragmatique des interrogatives *in situ* dans l'histoire du français

Pierre.Larrivee@Unicaen.fr

Cette présentation s'intéresse au rôle de la pragmatique pour le changement grammatical. Une série de travaux montrent qu'une forme grammaticale émergente en compétition avec le marqueur par défaut est utilisée initialement dans des contextes pragmatiquement caractérisés. Bien établie pour la négation (Hansen et Visconti 2009, Larrivée 2010, Wallage 2015, Schwenter et Johnson en préparation *inter alii*), la démonstration se reporte-t-elle à d'autres catégories grammaticales ? L'emploi *in situ* du pronom interrogatif dans la proposition (*Tu parles à qui ?*) plutôt qu'à son initiale (*À qui tu parles ?*) a été décrit comme marqué pragmatiquement (Coveney 1989, Obenauer 1994, Chang 1997, Boeckx 1999, Cheng et Rooryck 2000, Beyssade 2006, Lee Myer 2007, Hamlaoui 2011). Cependant, la nature de la valeur pragmatique en jeu reste à définir (Mathieu 2004), de même que la corrélation entre valeur pragmatique et emploi *in situ* (Boucher 2010).

La contribution empirique de ce travail est de vérifier l'idée que les propositions où s'emploie l'interrogatif *in situ* est pragmatiquement marquée par une valeur d'information ancienne. Cette idée est évaluée à partir de l'examen de trois groupes de données. Pour la période actuelle, les emplois *in situ* d'un interrogatif (*comment*) sont extraits de corpus de français vernaculaire (CFPP, CFPQ, ESLO 2), dans la mesure où on peut croire que c'est ce registre qui caractérise la construction. Les occurrences sont examinées individuellement sous le rapport de leur valeur d'information ancienne (ou « activation » ; pour une définition oecuménique, voir Larrivée 2012 et les références y incluses). Les valeurs d'information ancienne (explicitement activée) et d'information nouvelle sont respectivement illustrées par les exemples suivants :

- (1) c'est elle qui écrivait c'était votre femme à ce moment-là oui oui elle écrivait comment sur une carte ou un bout d'enveloppe ordinaire ? (ESLO1_ENT_023)
- (2) finalement tu trouves **comment** la vie à Orléans ? (ESLO2_ENT_1022)

En l'absence de résultats catégoriques, l'examen se tourne vers la comparaison d'ESLO2 constitué dans les années 2000 et ESLO1 développé dans les années 1960. Le plus faible taux de *comment in situ* dans les années 1960 que dans les années 2000 (ce qui va dans le sens des données d'Elsig 2009), et la proportion plus grande des cas d'activation (4 / 7 vs. 2 / 70 pour l'activation explicite) suggèrent qu'une corrélation a pu se manifester à date plus ancienne. (De même, Farmer 2014 montre que les *in situ* dans des propositions à information nouvelle, qui sont fréquents à la fin du 20^e siècle, n'existent pas dans les années 1930.) C'est cette idée d'une corrélation à date ancienne entre *in situ* et activation explicite (d'une proposition explicitement utilisée dans le contexte antérieur comme en (1)) qui motive la vaste enquête sur la valeur pragmatique de *comment in situ* dans différentes sources estimées s'approcher du vernaculaire ancien depuis les origines (Larrivée 2014 pour une présentation de ces sources). L'enquête se révèle contre toute attente peu fructueuse, l'emploi *in situ* n'apparaissant dans le vernaculaire qu'au 19^e siècle, si on excepte un petit nombre d'occurrences dans des farces du 15^e siècle, ces dernières manifestant toutes une valeur d'information explicitement activée. Cette maigre récolte et le fait que l'*in situ* soit bien attestés par les grammaires pour le 19^e et même le 18^e siècle amènent dans un troisième temps à chercher dans les textes de la base littéraire Frantext. L'analyse des occurrences montrent qu'on a catégoriquement une valeur pragmatique activée pour le 18^e siècle.

Les conclusions du travail sont que l'emploi *in situ* est attesté sporadiquement dès le 15^e siècle. Même s'il a alors une valeur catégorique d'activation explicite, c'est cependant en fin de rime qu'on

le retrouve, et on peut croire qu'il s'agit d'une configuration qui sans enfreindre les règles syntaxiques n'entre pas dans le répertoire des constructions conventionnelles de la langue de l'époque. C'est au 18^e siècle que la construction s'établit, avec sa valeur catégorique d'activation explicite, qui se perdra au 19^e siècle, où la construction a au mieux une valeur d'information ancienne inférée (déductible du contexte antérieur) plutôt qu'explicite (explicitement utilisée dans le contexte antérieur). Cela permet deux spéculations générales qui constituent la contribution théorique du travail. D'une part, le rôle de l'information ancienne explicite ne se manifeste qu'aux premiers stades de l'évolution d'une variable, lorsqu'elle représente moins de 1% des occurrences de la catégorie grammaticale (Larrivée 2016). D'autre part, la variable est probablement assez ancienne, représentant pour une longue période un cas de variation libre avec l'interrogation initiale (Biberauer et Richards 2004), mais qui n'est pas suffisamment saillante au sens de Lodge (2004 : 130ss) pour figurer dans les textes vernaculaires. Cela contraste avec l'interrogation totale sans inversion, bien plus anciennement notée que l'*in situ*, allant contre l'idée que c'est un changement de structure prosodique qui amène à la fois l'absence d'inversion et l'emploi *in situ* (*inter alii* Barra-Jover 2004).

Non seulement ce travail présente-t-il un premier véritable tour d'horizon de la distribution synchronique et diachronique de l'interrogation *in situ* en français, mais il évalue sur la base de critères explicites et transférables le rôle du pragmatique dans le développement de cette variable. Il confirme que ce rôle est catégorique aux premiers stades de l'évolution d'une variante, et qu'il se perd au-delà d'un seuil quantitatif de 1% des emplois, pour emprunter le parcours de l'activation explicite à l'activation inférée à la perte de valeur pragmatique caractérisée identifiée pour d'autres phénomènes (Larrivée 2016). On contribue donc au thème du colloque en évaluant les modalités d'intervention d'un des mécanismes corrélatifs au changement linguistique, les valeurs pragmatiques d'information ancienne et nouvelle, en ouvrant des perspectives méthodologiques pour la compréhension du développement d'autres variables comme l'interrogation sans inversion.

Références

- Barra-Jover, Mario. 2004. Interrogatives, négatives et les traits formels du verbe en français parlé. *Langue Française* 141, 110-125.
- Beyssade, Claire. 2007. La structure de l'information dans les questions : quelques remarques sur la diversité des formes interrogatives en français. *LINX*, 173-193
- Boeckx, C. 1999. Decomposing French Questions. J. Alexander, N.R. Han et M. Minnick Fox (dirs). Proceedings of the 23rd Annual Penn Linguistics Colloquium, *University of Pennsylvania Working Papers in linguistics* 6.1, 69-80.
- Boucher, Paul. 2010. Wh-questions in French and English. Mapping Syntax to Information Structure. Carsten Breul et Edward Göbbel (dirs). *Comparative and contrastive studies of information structure*. Amsterdam : Benjamins. 101-137.
- Cheng, Lisa. 1997. Wh-in-Situ Phenomena in French. Thèse de Master, University of British Columbia.
- Cheng, Lisa Lai-Shen, & Johan Rooryck. 2000. Licensing wh-in-situ. *Syntax* 3, 1-19.
- Coveney, Aidan. 2002. *Variability in Spoken French: A Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*. Bristol: Elm Bank.
- Coveney, Aidan. 1995. The use of the QU-final interrogative structure in spoken French. *Journal of French Language Studies* 5. 143-171.
- Déprez, V., Kristen Syrett, Shigeto Kawahara. 2013. The interaction of syntax, prosody, and discourse in licensing French wh-in-situ questions. *Lingua* 124, 4-19.
- Elsig, Martin. 2009. *Grammatical Variation across Space and Time: the French interrogative system*. Amsterdam : Benjamins.
- Farmer, Kelly. 2014. *Wh-movement versus in situ in French films*. Presentation, AFLS 2014.

- Hamlaoui, Fatima. 2010. On the Role of Phonology and Discourse in Francilian French Wh-Questions. *Journal of Linguistics* 47, 1-34.
- Hansen, M.-B. M., & Visconti, J. 2009. On the diachrony of “reinforced” negation in French and Italian. C. Rossari, C. Ricci, & A. Spiridon (Eds.), *Grammaticalisation and pragmatics: Facts, approaches, theoretical issues*. Bingley: Emerald. 137–171.
- Larrivée, Pierre. 2016. The pragmatics of marked configurations : Negative doubling in French, *Journal of Pragmatics* 95, 34-49.
- Larrivée, Pierre. 2014. The continuity of the vernacular. The evolution of negative doubling in French. Maj-Britt Mosegaard Hansen et Jacqueline Visconti (dirs). *The Diachrony of Negation*. Amsterdam: Benjamins. 237-257.
- Larrivée, Pierre. 2012. Positive Polarity, Negation, Activated Propositions. *Linguistics* 50,4, 869-900.
- Larrivée, Pierre. 2010. The Pragmatic motifs of the Jespersen Cycle. Default, activation and the history of negation in French. *Lingua* 120,9, 2240-2258.
- Lee Meyer, Lindsay. 2007, WH-Interrogatives in Spoken French: a Corpus-Based Analysis of their Form and Function. Thèse de doctorat, University of Texas Austin.
- Lodge, Anthony R. 2004. *A sociolinguistic history of Parisian French*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Obenauer H.-G. (1994), *Aspect de la syntaxe A-barre – Effets d’intervention et mouvement des quantifieurs*, thèse d’état, Université de Paris VIII.
- Wallage, Phillip. (2015). Identifying the role of pragmatic activation in the changes to the expression of English negation. P. Larrivée et C. Lee (dirs.). *Negation and polarity: Experimental perspectives*. Cham: Springer. 199–228.

Pierre LARRIVÉE (Normandie Université, Unicaen, CRISCO) &
Daniéla CAPIN (Université de Strasbourg, LiLPA, *Scolia*) :
Types de textes et changement syntaxique

pierre.larrivee@unicaen.fr
dcapin@unistra.fr

C'est une évidence de dire que la recherche diachronique ne peut s'effectuer qu'à partir de textes écrits. Cette évidence n'est pas sans répercussions méthodologiques pour la recherche en diachronie puisque c'est l'interaction spontanée qui est généralement considérée comme instanciant la grammaire la plus stable (Labov 1969) et constituant le lieu d'impulsion privilégié des changements linguistiques (Kytö 2004). Or, l'interaction spontanée est la pratique la moins susceptible d'être l'objet d'une mise à l'écrit. Cela oblige à trouver des données textuelles plus susceptibles de s'approcher du vernaculaire, à chercher des traces d'un oral représenté et à le reconstruire (Guillot 2014). A ce phénomène complexe s'ajoute une autre difficulté : les données sont tributaires de paramètres qui affectent à leur tour le changement linguistique en cours, comme la forme textuelle (vers ou prose), le type (descriptif, explicatif, narratif, etc.) ou le domaine (littéraire, historique, juridique, etc.). Ainsi, un travail récent de Simonenko, Crabbé et Prévost (2016) montre que les textes en vers et les textes en prose donnent des trajectoires significativement différentes pour des changements syntaxiques majeurs de la langue ancienne.

Qu'en est-il quand on se trouve face à un ensemble textuel qui atteste plus précocement un changement syntaxique majeur ? Faut-il y voir un meilleur reflet du changement linguistique effectif ou une caractéristique imposés par le genre de texte lui-même ? Des travaux récents suggèrent que la perte du sujet nul dans l'ancienne langue est attestée dans les textes légaux avec trois siècles d'avance sur les textes littéraires (Balon et Larrivée 2014 ; Capin et Larrivée 2016). On ne peut exclure, en théorie, qu'il s'agisse d'une particularité propre à ces textes plutôt que de considérer qu'ils constituent un meilleur reflet du changement effectif. On pourrait ainsi supposer que les textes légaux seraient plus susceptibles d'instancier le sujet à cause des précisions exigées par la pratique juridique. Aussi acceptable intuitivement que puisse être cette supposition, elle se heurte à des interrogations majeures : les énoncés juridiques de cette époque sont-ils aussi contraints que les actuels ? Comment expliquer l'absence de variation significative dans l'expression du sujet dans ces textes ? A cela s'ajoute un argument supplémentaire provenant d'une autre langue romane : les résultats obtenus après application du logiciel *Elliphant* (Rello 2010) sur des textes juridiques en espagnol contemporain montrent un taux de sujet nul très faible pour une langue pro-drop.

Notre étude revient sur trois hypothèses particulièrement intéressantes sur ces questions, produites récemment. Chaque hypothèse se base sur des traits considérés significatifs dans les textes juridiques.

- Christiane Marchello-Nizia (2015) suggère que la représentation plus précoce des changements syntaxiques majeurs dans les textes légaux serait fonction de la brièveté des textes légaux qu'elle examine : les textes plus courts seraient moins susceptibles d'offrir des chaînes anaphoriques que l'on retrouve dans les textes plus longs ; la reprise anaphorique étant souvent prise en charge par les sujets nuls, un taux supposé plus faible de reprises anaphoriques entraînerait des occurrences plus rares de sujet nul.

- Solidement documentée, l'étude de Sophie Prévost (2015) montre que le sujet nul est plus fréquent avec les expressions de troisième personne qu'avec celles de première personne. Cependant, elle observe que les mêmes taux de sujet nul se manifestent sans égard à la personne verbale dans le texte juridique de son corpus (les *Coutumes du Beauvaisis*). Elle suppose que cela est dû à la rareté

des expressions autres que celles de troisième personne dans les textes légaux, et revient sur l'idée que ces textes doivent être plus explicites quant à leur sujet grammatical de par leur nature.

- Enfin, l'hypothèse de Simonenko, Crabbé et Prévost (2016) propose une explication qui tient compte de la catégorie grammaticale : les textes légaux pourraient contenir plus de sujets nominaux que de sujets pronominaux par rapport aux textes littéraires. Les sujets pronominaux étant plus susceptibles de ne pas être exprimés, leur plus faible représentation expliquerait les taux plus bas de sujets nuls dans les textes légaux.

L'étude proposée a pour objectif de vérifier si la précocité de la disparition du sujet nul dans les textes légaux est fonction de leur faible distance par rapport au vernaculaire à l'époque concernée ou si elle est conditionnée par les caractéristiques du type de textes qu'ils constituent. Elle teste les trois hypothèses décrites ci-dessus. Nous choisissons pour ce faire deux ensembles de textes de la région parisienne pour la période 1270-1280 : les *Établissements des Capétiens*, un code de loi, connu aussi sous le nom de *Lois de Saint-Louis*, est ainsi comparé à un ensemble de 20 chartes du Cartulaire d'Île-de-France dont les transcriptions diplomatiques sont mises en ligne par l'École Nationale des Chartes. Nous relevons exhaustivement les sujets selon leur statut exprimé ou nul, et, pour les sujets exprimés, leur nature nominale ou pronominale ainsi que la personne grammaticale exprimée. Nous opérons la comparaison de ratios de chaque variable dans le texte long et dans les textes courts. Les résultats préliminaires ne montrent pas de différence dans les taux de sujet nul entre le texte légal long et les textes légaux courts. De même, les taux de sujet nul ne semblent pas varier selon la personne grammaticale exprimée, ni selon la proportion des sujets pronominaux par rapport aux sujets nominaux. Les résultats sont soumis à des tests statistiques standards pour établir le caractère significatif des variations quantitatives constatées. Si la tendance dégagée se maintient, l'étude aura établi que, dans des textes juridiques de la période 1270-1280, dans la zone géographique étudiée, la perte du sujet nul plus précoce est due non pas aux caractéristiques typologiques de ces textes, mais au fait qu'ils sont moins éloignés du vernaculaire de l'époque que ne l'étaient les textes littéraires.

Références

- Balon L. et Larrivée P., (2016), «L'Ancien français n'est déjà plus une langue à sujet nul. Nouveau témoignage des textes légaux», *Journal of French Language Studies* 26, 2, 221-237.
- Capin D. et Larrivée P., (2016, accepté), «La disparition du sujet nul en ancien français et la continuité référentielle», in S. Prévost et B. Fagard (dirs), *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*, Berne, Peter Lang.
- Guillot C., Lavrentiev A., Pincemin B., Heiden S., (2014), «Le discours direct au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse», in D. Lagorgette et P. Larrivée (dir.), *Actes du colloque Représentation du Sens Linguistique V*, Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie, 17-41.
- Kytö M., (2004), «The emergence of American English. Evidence from seventeen-century records in New England», in R. Hickey (dir.), *Legacies of Colonial English*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Labov W., (1966), *The social stratification of English in New York City*, Washington, Center for Applied Linguistics.
- Marchello-Nizia C., (2015), «Les plus anciens textes français (IXe –mi XIIIe s.) et l'évolution de la syntaxe propositionnelle», Présentation au Colloque Diachro VII, Paris, 2015.
- Prévost S., (2015), «Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée», *Langages* 197, 23-45.
- Rello L., (2010), *Elliphant : A Machine Learning Method for Identifying Subject Ellipsis and Impersonal Constructions in Spanish*, Erasmus Mundus International Master Thesis, Barcelona.
- Simonenko A., Crabbé B. et Prévost S., (2016), «Modelling historical changes as information of theoretic tradeoffs», Présentation au Colloque International SLE, Naples, 2016.

Sabine LEHMANN

(Université Paris Ouest Nanterre La Défense, MoDyCo / UMR 7114) :

Hétérogénéité discursive et séquentielle en diachronie

L'exemple du texte informatif - explicatif de la fin du Moyen Age

sabine_lehmann@hotmail.fr

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons aux procédures de textualisation mises en place dans les textes appartenant au genre informatif – explicatif. Le corpus est constitué de textes représentatifs des différents domaines du savoir comme, par exemple, la médecine, la philosophie, la religion, l'agriculture, la botanique et les mathématiques. La mise en place d'une perspective diachronique (moyen français – français préclassique/classique) nous permettra d'insister sur le développement de nouveaux savoirs et l'intégration de ces derniers dans le dispositif informatif-explicatif déployé par les auteurs. Dans le cadre de cette approche diachronique, nous insisterons plus particulièrement sur la période du moyen français. Deux faits justifient cette mise en valeur des productions textuelles en moyen français : la complexification des structures textuelles /des types de progression thématique et l'apparition de textes du type explicatif qui va de pair avec une autre conception de la cohérence discursive. Afin d'avoir accès au domaine thématique, aux articulations séquentielles et aux conceptions de la cohérence discursive en moyen français et français préclassique/classique, nous examinerons l'interaction qui s'établit entre le niveau propositionnel [microstructure] et le plan macrostructurel en passant par le concept de genre, la typologie des séquences (hétérogénéité séquentielle) et la dimension dialogique (hétérogénéité discursive) du discours scientifique/technique.

Même si les textes de notre corpus répondent à une caractéristique commune selon laquelle ils sont *informatifs – explicatifs* (deux stratégies particulières qui ne se confondent pas, voir Combettes et Tomassone, 1988 : 6 et Adam J.-M. 1992 : 158), l'étude montrera que l'objet *texte* est irréductible à un seul mode d'organisation. Les procédures de textualisation mises en place sont à la fois génériques (contraintes du genre) et singulières (fonctionnement propre à chaque texte). Un texte peut être considéré comme structuré textuellement au sens où il est organisé en unités ayant une cohésion et cohérence internes. L'identification de ces unités textuelles dépend d'opérations de liage / segmentation guidées par différents procédés d'organisation textuelle (anaphores, connecteurs, ponctuation, etc.), associés à des changements thématiques (ou à des évolutions dans la construction de l'objet de discours) et à des enchaînements de fonction discursive. Parmi les divers problèmes que soulève l'approche linguistique de la textualité, la question de la relation qu'il convient d'établir entre les catégories relevant du système de la langue, en particulier de la syntaxe, et les catégories discursives occupe une place non négligeable. L'analyse de cette relation doit s'inscrire dans la perspective globale d'une théorie des niveaux d'organisation et des paliers de traitement où se trouve réglé le flux discursif en fonction des contraintes particulières et génériques imposées par le genre. La structuration textuelle, l'articulation des séquences textuelles, l'emploi de connecteurs ou le recours à certains types de progressions thématiques sont donc des paramètres à prendre en compte pour la caractérisation du genre *informatif-explicatif*. Etant donné le caractère trop complexe de l'unité « texte », nous pensons – tout en inscrivant notre recherche dans le cadre des théories de J.-M. Adam – qu'il faut chercher les faits de régularité à un palier de traitement moins élevé dans la complexité compositionnelle d'un texte : le niveau d'agencement séquentiel.

Nous montrerons que la séquence en tant qu'espace textuel se transforme dans la plupart des cas en lieu de l'hétérogénéité discursive (du descriptif dans le narratif, du narratif dans l'explicatif, etc.). Ainsi dans cet extrait de la traduction française (XVe s.) de la *Chirurgia Magna* de Chauliac l'explicatif et le descriptif sont-ils étroitement liés (enchâssement de séquences) :

(§197) *Environ le quel ventre en ensuivant maistre Mondin nous fault enquerir les neuf choses qui sont a enquerir en chascun membre. Et premierement de sa position et siege en general et en tout, il est vray que il est dessoubz la region des membres esprituelz. De sa posicion et siege particulier, il est vry que la partie de l'orifice, la quelle les anciens appellent precordiale, est vers la fourcelle et la partie de l'estomac est d'illec jusques a trois doits du nombril et la partie du nombril est d'illec en bas.*

C'est dans le dosage des relations entre les divers constituants compositionnels que chaque séquence construit ses effets de sens et sa logique interne. Nous partirons de l'idée que l'identification d'un schéma séquentiel dominant fait partie des caractéristiques d'un genre discursif. Le discours *informatif-explicatif* s'aligne donc essentiellement sur le modèle de la séquence explicative dans le rôle de la séquence dominante. Mais dans la pratique discursive, la réalisation de l'intention « expliquer » renvoie à des scénarios, à des types de discours (séquences dominées) et d'interactions extrêmement divers. Chaque type de séquence offre des potentialités qui permettent au discours de basculer d'une orientation générale imposée par un patron (l'explicatif, la description, l'argumentation ...) vers le particulier (séquence dominante – séquence dominée). Notre étude doit en outre tenir compte des entrelacs entre *argumentation* et *explication*. En effet, ces deux stratégies sont étroitement liées et nous nous poserons la question de l'identification des opérateurs d'explication, d'une part, et des marqueurs d'insertion d'une argumentation, d'autre part.

C'est justement au niveau de l'argumentation que le concept de l'hétérogénéité discursive (et plus particulièrement celui de l'« hétérogénéité montrée » de J. Authier-Revuz, 1982) prend tout son sens. Dans le discours scientifique/technique de la fin du Moyen Age, les paroles rapportées des *auctoritates* sont données comme des garants de vérité. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons plus particulièrement au mode d'insertion des paroles des autorités dans la structure séquentielle du texte informatif-explicatif. L'opérateur [Pourquoi ?] – déclencheur d'une macroproposition explicative – peut introduire une mise en cause d'une opinion, d'un comportement, et une demande d'explication au sens de justification. Il est donc susceptible d'ouvrir une situation argumentative, comme dans cet extrait de la *Chirurgie* de Mondeville :

(§ 251) *Galien [...] preuve que le col est pour le pomon, car qui n'a pomon, n'a point de col ne de vois, fors poisson.*

Cette situation argumentative s'inscrit dans le discours *informatif-explicatif* comme expression d'un point de vue et comme mode spécifique d'organisation au sein d'un espace textuel hétérogène.

Éléments de bibliographie

- Adam, J.-M. (1987), « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description », *Langue Française*, 74, p. 51-72.
- Adam, J.-M. (1997), « Genres, texte, discours, pour une reconception linguistique du concept de genre », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75.
- Authier-Revuz, J. (1982), « La mise en scène de la communication dans les discours de vulgarisation scientifique », *Langue Française*, n°53, pp. 34-47.
- Borel, M.-J. (1981), « Donner des raisons. Un genre de discours, l'explication », *Revue européenne des sciences sociales*, 56, tome XIX, p. 37-68.
- Combettes, B. et Tomassone R. (1988), *Le texte informatif, aspects linguistiques*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles.
- Dijk, T.A. van (1981), « Le Texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte », in A. Kibedi Varga (dir.), *Théorie de la littérature*, Picard, Paris.
- Richer, J.-J. (2004), « Le genre : une possibilité de dépassement d'une conception additive de la totalité textuelle ? », in Adam, J.-M., Grize, J.-B. et Bouacha M. A. (éds), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, p.119-128.
- Silvi, C. (2003), *Science médiévale et vérité*, Paris, H. Champion.

Elena LLAMAS POMBO
(Université de Salamanque, Espagne ; IEMYR) :
Ponctuation et segmentation du mot en fin de ligne.
Du manuscrit à l'imprimé

pombo@usal.es

SUJET. Dans le cadre d'une recherche sur l'histoire des *signes de la ponctuation* et de la *segmentation des unités graphiques* du français, nous nous proposons d'étudier les procédés de *segmentation de la chaîne graphique en fin de ligne*, depuis les textes manuscrits du Moyen Âge jusqu'aux imprimés du 18^e siècle qui consacrent la norme ortho-typographique moderne. Comme contribution à cet aspect de l'histoire de l'orthographe française, nous nous intéressons aux *usages* manuscrits et imprimés, à la *terminologie* employée par les grammairiens et les imprimeurs, ainsi qu'à l'émergence de *règles explicites* concernant la division des mots.

CORPUS ET DÉMARCHE ADOPTÉE. Notre relevé de données sur les pratiques écrites médiévales est basé sur une sélection de sources représentatives des différents genres textuels.

a) 9^e-11^e siècle : nous examinons trois manuscrits parmi les plus anciens textes gallo-romans : la *Cantilène de ste. Eulalie*, *Les Serments de Strasbourg* et la *Chanson de sainte Foi d'Agen*, dans le contexte codicologique de diglossie latin-langue romane.

b) 12^e siècle. Étant donné que l'écriture du vers en colonnes ne produit pas de divisions en fin de ligne, nous avons sélectionné un texte en prose, les *Sermons de saint Bernard* (Ms. BnF, fr. 24768).

c) 13^e-15^e siècle : l'écrit documentaire est examiné à travers 50 chartes datées de 1241 à 1497 : 20 chartes royales (1241 à 1301) et 30 chartes régionales (de 1300 à 1497), éditées dans le corpus *DocLing*. L'examen de la segmentation ne pouvant être effectué de façon automatique, car les signes de division du mot en fin de ligne n'ont pas été entièrement transcrits dans les versions diplomatiques de ce corpus, une lecture directe des manuscrits s'avère ainsi nécessaire afin de relever des usages qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude diachronique.

d) 15^e siècle : la prose manuscrite antérieure à l'imprimerie est examinée par un échantillonnage de pages extraites de différentes copies des *Chroniques* de Froissart (Mss. BnF, fr. 2663, 2643 et B. m. Besançon 864-865 et de la chronique *Le Canarien* (Mss. Egerton 2709 et B. M. Rouen, 129).

e) 16^e-18^e siècles : l'émergence d'une norme explicite est analysée à travers les témoignages *des grammairiens et imprimeurs*, témoignages qui doivent être interrogés à partir de plusieurs termes et de différentes parties de la grammaire (questionnement que rendent possible les outils du *Grand Corpus de Grammaires Garnier* des 16^e et 17^e siècles). Un *aperçu historique de la terminologie* concernant la segmentation du mot s'avère ainsi essentiel pour une étude exhaustive du phénomène graphique en question.

f) 17^e-18^e siècles : les *sources lexicographiques et encyclopédiques* reflètent, en effet, une théorie morphologique sur le mot graphique, ainsi que le processus de standardisation de la division des mots en fin de ligne. Les dictionnaires de Furetière (1690), de l'Académie Française (1^e, 1694 ; 4^e, 1762, 5, 1798, 6, 1835), de *Trévoux* (1740) et de Féraud (1788), ainsi que plusieurs articles de Nicolas Beauzée dans *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* nous montrent que la recherche terminologique et grammaticale doit être réalisée à travers les lemmes *tiret*, *division* et *trait d'union*, ainsi que dans les sections grammaticales concernant non seulement *l'orthographe* (*accents*, *apostrophe*) ou la *ponctuation*, mais aussi la *prosodie*.

RÉSULTATS ATTENDUS. a) *Graphématique*. En l'absence de grammaires médiévales sur la langue vernaculaire, les pratiques manuscrites de segmentation permettent d'appréhender la grammaire implicite du français écrit en ce qui concerne les unités de langue distinguées par les scribes médiévaux : le renvoi à la ligne relève de la *structure phonographique du mot*, ainsi que d'autres unités supérieures, au niveau du *syntagme*. Comme contribution à un catalogue diachronique général des signes de ponctuation dans le français écrit, nous nous proposons d'établir, parallèlement à l'évolution terminologique, un classement le plus complet possible des signes de segmentation du mot en fin de ligne et de leurs variantes.

b) *Historiographie linguistique*. La définition et la normalisation progressive de la segmentation graphique en fin de ligne relèvent également de l'histoire des idées linguistiques, car elles font émerger des théories sur la lisibilité et sur la correction écrite.

Bibliographie sommaire

- ANDRIEUX-REIX, N. et S. MONSONÉGO (1997). « Écrire des phrases au Moyen Âge. Matériaux et premières réflexions pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux », *Romania*, 115, 289-336.
- (1998). *Langue française*, 119. *Segments graphiques du français. Pratiques et normalisations dans l'histoire*.
- BERGERON, R. et E. ORNATO (1990). « La lisibilité dans les manuscrits et les imprimés de la fin du Moyen Âge. Préliminaires d'une recherche », *Scrittura e civiltà*, 14, 151-198.
- CATACH, N. (1968). *L'Orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs, Imprimeurs, Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Droz.
- HOUSTON, K. (2013) *Shady Characters: Ampersands, Interrobangs and other Typographical Curiosities*, London, Penguin Group.
- MATHIEU-COLAS, M. (1995). « Syntaxe du trait d'union : structures complexes », *Linguisticae Investigationes*, 19 (1), 153-171.
- OUY, G. (1979). « La ponctuation des premiers humanistes français », in N. Catach et J. Petit (éds), *La Ponctuation. Recherches historiques et actuelles (Actes de la Table Ronde Int. CNRS, mai 1978)*, Paris, GTM-CNRS-HESO, vol. II, 56-89.
- ORNATO, E. (1991). « La codicologie quantitative, outil privilégié de l'histoire du livre médiéval », *Historia. Instituciones. Documentos*, 18, 375-402.
- SAENGER, P. H. (1997). *Space Between Words. The Origins of Silent Reading*, Stanford, Stanford University Press.

Bases de données

- CNRTL = Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. CNRS-ATILF. Ortolang. *Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue*, < www.cnrtl.fr/>.
- Colombat, B., J.-M., Fournier and W. Ayres-Bennett, *Grand Corpus des Grammaires Françaises, des Remarques et des Traités sur la Langue (XIV^e-XVII^e s.)*, Paris : Classiques Garnier, 2011.
- DocLing* = *Les plus anciens documents linguistiques de la France*, collection fondée par J. Monfrin, poursuivie par M.-D. Glessgen, École nationale des Chartes, <<http://www.rose.uzh.ch/docling/corpus.php>>.

[Ce texte est écrit conformément aux Rectifications orthographiques du français approuvées par l'Académie française, *J.O. 06/12/1990*]

Christiane MARCHELLO-NIZIA
(ENS de Lyon, UMR ICAR) :

***Ce, il, cela, ça* : l'Évolution des cataphoriques en français**

christiane.marchello-nizia@ens-lyon.fr

L'anaphore et la cataphore jouent un rôle essentiel dans les stratégies de cohésion textuelle, la cataphore ayant cependant un emploi plus restreint, généralement limité à la phrase. Ce sont souvent les mêmes morphèmes qui assurent les deux rôles.

La cataphore et ses emplois en français ont donné lieu, depuis les années 80, à plusieurs études importantes (Maillard, Kesik, Härmä, Olsson, Combettes, Kleiber, Van Hoek, Reichler-Béguelin, Cornish, Dupuy, Rouquier). Nous étudions ici un type de cataphore particulier, structurant la phrase complexe, dans lequel un morphème a pour rôle d'annoncer une complétive suivante : *Ça m'étonne qu'il pleuve*.

Le français moderne dispose de quatre morphèmes pour marquer ce type de cataphore, trois d'entre eux, les démonstratifs, étant surtout employés comme anaphoriques : *IL*, *CELA*, *CE*, *ÇA* (*Il est vrai que...*, *C'est vrai que...*, *Cela se peut que...*, *Ça se peut que...*). A partir d'une étude sur corpus, on examinera comment quand et comment chacun de ces morphèmes a intégré le groupe des formes destinées à exprimer l'annonce ou l'appel d'un élément subséquent.

Les textes du très ancien français n'offrent que le neutre *CE* dans cet emploi : *Ço ne volt il que sa mere le sacet* (*Vie de saint Alexis* 249). *IL* impersonnel (*IL-IMP*) apparaît un peu plus tard en cette fonction d'annonce (*Il nen est dreiz que il seit mais od vos* : *Roland* 2561). Le 16^e siècle y ajoute *CELA* (Montaigne : *Cela me console qu'il n'y fera pas plus de gain..*), et le 17^e siècle *ÇA* (Maillard 1974, 1987). Le français moderne a conservé les quatre, dédiant *IL*, *CE*, *CELA*, *ÇA* à des usages et valeurs un peu différents, selon les registres, les genres de textes et les types de contexte.

On rappellera les emplois anciens de *CE* (*czo*, *zo*, *ço*, *ceo*, *ce*, *c'*, *cen*), et on examinera comment *IL-IMP* commence à devenir cataphorique et à concurrencer *CE*. Puis on verra comment en français pré-classique se développe le neutre *CELA*, puis en français classique un nouveau morphème énigmatique, *ÇA*, qui vont s'ajouter aux morphèmes précédents et en concurrencer certains.

Références :

- Combettes, B. (2001). Grammaticalisation de la phrase complexe et évolution de la cataphore. H. Kronning & al. (dir.), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson*. Uppsala : Acta universitatis Upsaliensis, p. 105-114.
- Dupuy, E. (2013) La cataphore. Approche diachronique et émergence dans la prose du moyen français. *Le Moyen Français*, 73, pp. 49-86.
- Härmä, J. (1987) La cataphore pronominale en français. *Neophilologica fennica*, XLV, pp. 53-69.
- Kesik, M. (1989). *La cataphore*. Paris : PUF.
- Kleiber (1990). Quand *il* n'a pas d'antécédent. *Langages*, 97, pp. 24-50.
- Maillard, M. (1974). Essai de typologie des substituts diaphoriques. *Langue française* 21, pp. 55-71.
- Maillard, M. (1987). *Comment ÇA fonctionne, ou étude du fonctionnement de ÇA en français moderne dans la perspective d'une linguistique génétique*. Thèse de doctorat Paris-X-Nanterre.
- Olsson, H. (1986). La concurrence entre *il*, *ce* et *cela* (*ça*) comme sujet d'expressions impersonnelles en français contemporain. *Umeå Studies of Humanities* 71.
- Rouquier, M. (2014). *L'Émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*. Paris : Garnier.
- Van Hoek, K. (1997). *Anaphora and conceptual structure*. Chicago : The University of Chicago Press.

Nicolas MAZZIOTTA
(Université de Liège/Université de Stuttgart) :
Locutifs et énoncés averbaux en ancien français

nicolas.mazziotta@ulg.ac.be

Dans cette contribution, nous étudions les constructions qui fonctionnent comme des énoncés sans avoir de verbe fini comme terme principal (énoncés *averbaux*), qui se distinguent des énoncés fondés sur un verbe fini (énoncés *verbaux*). Notre analyse exploite la notion de *locutif* (partie du discours correspondant à l'énoncé ; v. ci-dessous). Nous observons ici les énoncés averbaux dans les textes issus du *Syntactic Reference Corpus of Medieval French* (« SRCMF » ; Stein/Prévoist 2013 ; Mazziotta 2012) et dans un corpus de chartes françaises écrites à Liège avant 1291 (Mazziotta 2009 ; 148 chartes). Cette étude est complémentaire de Rodríguez-Somolinos 2016.

Repères théoriques. La question traitée concerne le découpage du texte en énoncés, selon des critères microsyntaxiques et macrosyntaxiques. Les mots qui forment les énoncés verbaux sont liés par des rapports rectionnels (microsyntaxiques), mais il est difficile de déterminer les rapports microsyntaxiques entre les mots des énoncés averbaux. Malgré leurs différences, les énoncés verbaux comme les énoncés averbaux ont une visée illocutoire (effet pragmatique, comme donner un ordre, déclarer ou interroger ; Searle/Vanderveken 1985). Ils sont des « unités illocutoires » (Benzitoun *et al.* 2010). Certaines lexies, qui appartiennent à la classe que nous nommons *locutifs* (Kahane/Mazziotta 2015), ont une visée illocutoire figée en langue (*aïe* est toujours expressif, *chut* est directif) et ne sont pas subordonnables. Il est donc aussi important de repérer les termes lexicaux qui rendent l'énoncé autonome que de décrire la relation de prédication qui le fonde (Lefevre 1999).

Les énoncés averbaux apparaissent dans la narration, mais aussi et surtout dans l'« oral représenté » (désormais « OR » ; Marchello-Nizia 2012), fait saillant déjà souligné (Rodríguez-Somolinos 2016). On reconnaît l'OR par ses déictiques spécifiques et l'appareil lexical et syntaxique permettant de l'introduire (incises, *verbum dicendi* ; Marnette 2005). L'OR est une représentation d'acte d'énonciation « proximal » (Koch/Oesterreicher 2001), qui représente les participants en situation d'échange (locuteur/interlocuteur). À cet égard, les chartes sont des mises à l'écrit de paroles d'actes juridiques (Boutier 2003), ce qui apparaît notamment dans l'emploi des déictiques. Leur formulaire est cependant très codifié et a pour but de les rendre lisibles indépendamment de la situation d'énonciation qui est à leur origine. Leur caractère « distal » est clair (Koch/Oesterreicher 2001).

Corpus et annotation. SRCMF consiste en l'annotation exhaustive des relations syntaxiques dans un choix de textes issus de la *Base de français médiéval* (« BFM », Guillot *et al.* 2007) et du Nouveau corpus d'Amsterdam (« NCA », Kunstmann/Stein 2007). Le modèle syntaxique est dépendanciel et les conventions d'annotation sont documentées (Bischof *et al.* 2012). Pour le cas qui nous occupe, elles sont pratiquement identiques à celles de Mazziotta 2009. Dans SRCMF, les constructions les plus larges, c'est-à-dire celles qui ne dépendent d'aucune autre unité, sont appelées *structures maximales* (SMax). Il s'agit soit de *phrases*, soit de *non-phrases*, ce qui correspond respectivement aux énoncés verbaux et aux énoncés averbaux. D'autre part, l'identification de l'oral représenté est fournie par la BFM (Guillot *et al.* 2013) pour SRCMF.

Observations 1 : narration/chartes. Les énoncés averbaux sont rares dans la narration, où ils sont limités à des types très peu diversifiés. Tous les énoncés averbaux considérés sont associées à des lexies ou à un style formulaire, c'est-à-dire, dans tous les cas, à des formes à retenir « par cœur » comme étant indépendantes. On trouve principalement les deux cas suivants : *Es (vos) X* 'voici X' et *Nenil nient*. À ces cas pourraient éventuellement s'ajouter des structures dont le caractère indépendant au niveau microsyntaxique n'est pas clair : *X ou non* (*non* apparaît toujours coordonné

ou subordonné dans le corpus) et *tant que*, comme dans « se li dist: “[...] on vous pendera ja!” *Tant que* Kyrsaacs vit qu' i li couvenoit aler avec aus » [...] (*clari* in BFM: 21), qui est considéré comme un énoncé averbal dans SRCMF, mais qu'il est à notre avis possible de rattacher à l'énoncé qui précède d'un point de vue microsyntaxique. Les chartes ne présentent des énoncés averbaux que dans les parties les plus conventionnalisées du texte (début et fin), à des endroits « attendus » et selon des formes assez peu variées (*A tous... connaissance de verité, En nom du pere*, etc.).

Observations 2 : oral représenté. Il y a trois grands cas de figure. (i) On trouve tout d'abord les réponses à des questions, où on peut considérer qu'une unique construction microsyntaxique court sur deux énoncés. Ces questions sont introduites par des mots interrogatifs (*pourquoi ?*, *comment ?*) qui apparaissent seuls dans le corpus et peuvent être considérés comme des locutifs (il faut cependant distinguer les cas d'interrogations « indirectes »). (ii) Les réponses *Nenil* et *Oil*, qui ne sont apparemment pas subordonnables. (iii) Un certain nombre d'énoncés exclamatifs à construction figée (*As armes !*, *Quel X !*, *Dieu merci !*, etc., qui ne sont pas subordonnables) sont fondées soit sur un mot exclamatif (locutif), soit sur un figement qui produit une lexie locutive. À nouveau, il est frappant que de nombreux énoncés averbaux observés sont associés à des unités lexicales qui les fondent.

Conclusion. Les observations ont mis en évidence que les énoncés averbaux de l'ancien français sont apparemment extrêmement contraints par leur caractère conventionnel. Ils sont rendus possibles, d'une part, par l'emploi de lexies spécifiques et de « matrices lexicales » (déjà mises en évidence dans Rodrígez-Somolinos 2016, en partic. pour les proverbes) et, d'autre part, par des indices qui les annoncent : le contexte microsyntaxique (dialogue) ou la situation d'énonciation et le formulaire (chartes). Il est certainement crucial de décrire les rapports internes des constituants dans les énoncés averbaux, comme on l'a fait pour le frm. (Lefeuve 1999). Toutefois, l'étude des énoncés averbaux de l'afr. gagne à envisager l'interaction entre leur caractère figé et leur combinatoire macrosyntaxique et microsyntaxique. La notion de *locutif* est particulièrement utile pour ce faire.

Références

- Benzitoun C., Dister, A., Gerdes K., Kahane, S., Pietrandrea, P. et Sabio, F. (2010). « *Tu veux couper là faut dire pourquoi*. Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé », F. Neveu/V. Muni Toke/J. Durand/T. Klingler/L. Mondada/S. Prévost (éds). *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, 2075-2090.
- Bischof, B.-B./Glikman, J./Mazziotta, N./Prévost, S./Stein, A. 2012. *Guide d'annotation du Syntactic Reference Corpus of Medieval French (SRCMF)*. <<http://srcmf.org/fiches>>
- Boutier, M.-G. 2003. « Verbes centraux du dispositif des chartes: essai d'analyse », dans F. Sánchez Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica. Salamanca, 24-30 septiembre 2001*, Tübingen : Niemeyer, vol. 4, 39-51.
- Guillot, C./Marchello-Nizia, C./Lavrentiev, A. (2007). « La base de français médiéval (BFM) : états et perspectives », Kunstmann/Stein 2007a : 143-152.
- Guillot, C./Lavrentiev, A./Pincemin, B./Heiden, S. 2013. « Le discours direct au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse. », D. Lagorgette/P. Larrivée (éds). *Représentations du Sens Linguistique 5*. Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie, 17-41.
- Kahane, S./Mazziotta, N. 2015. « Quel classement pour les “marqueurs discursifs”, “mots-phrases” et autres “inserts”. Prédicatifs et locutifs », *Travaux de Linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française 71*, 7-42.
- Koch Peter & Oesterreicher Wulf (2001). « Langage parlé et langage écrit », Holtus, G./Metzeltin, M./Schmitt, C. (éds). *Lexikon der Romanistischen Linguistik 1(2)*. Tübingen : Niemeyer, 584-627.
- Kunstmann, P./Stein, A. (éds). 2007a. *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam. Actes de l'atelier de Lauterbad, 23-26 février 2006*. Stuttgart : Steiner.
- Kunstmann, P./Stein A. 2007b. « Le Nouveau Corpus d'Amsterdam », Kunstmann/Stein 2007a : 9-27.

- Lefeuve, F. 1999. *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.
- Marchello-Nizia, C. 2012. « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' ». C. Guillot/B. Combettes/A. Lavrentiev/E. Oppermann-Marsaux/S. Prévost. *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Bern/Berlin/Bruxelles : Peter Lang, 247-264.
- Marnette, S. 2005. *Speech and thought representation in French*, Amsterdam : John Benjamins.
- Mazziotta, N. 2009. *Punctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen : Niemeyer.
- Mazziotta, N. 2012. « Le *Syntactic Reference Corpus of Medieval French* : Structure, outils et exploitation. », A. Dister/D. Longrée/G. Purnelle (éds). *11^{es} Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT)*. Liège/Bruxelles : Université de Liège/Facultés universitaires saint Louis, 701-713.
- Rodríguez-Somolinos, A. 2016. « Les énoncés non verbaux en ancien français », Anscombre, J.-C/Darbord, B., Oddo, A./García de Lucas, C. (éds). *La phrase autonome. Théories et manifestations*. Bruxelles : Peter Lang, 201-218.
- Searle, J. R./Vanderveken, D. 1985. *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Stein, A./Prévost, S. 2013. « Syntactic annotation of medieval texts: the *Syntactic Reference Corpus of Medieval French* (SRCMF) », P. Bennett/M. Durrell/Scheible, S./R. Whitt (éds). *New Methods in Historical Corpora*. Tübingen : Narr.

Evelyne OPPERMANN-MARSAUX

(Université de la Sorbonne-Nouvelle – Paris 3, CLESTHIA) :

Les formes de discours rapporté et leur inscription dans la narration en français préclassique (1550-1650)

evelyne.oppermann@sorbonne-nouvelle.fr

Les emplois des différentes formes de discours rapporté (DR) dans la littérature médiévale ont déjà donné lieu à des études importantes, qui ont entre autres permis de mettre en évidence plusieurs propriétés de la prose médiévale. Ainsi, les romans en prose du moyen âge privilégient généralement les formes marquées du discours rapporté – discours direct (DD) et discours indirect (DI) – et distinguent de ce fait explicitement le discours du narrateur de celui de ses personnages. Le DD y est caractérisé par un marquage – voire par un surmarquage – systématique des frontières énonciatives, non seulement par le biais de discours citants (*cf.* notamment Marnette, 1998 et 2006 ; Lagorgette, 2004), mais aussi par des formules de retour à la narration (Cerquiglini, 1981 ; Perret, 2008).

Nous disposons toutefois de peu d'informations concernant les modalités d'emploi du discours rapporté dans les textes littéraires des siècles suivants : le DR y est alors surtout abordé à travers les emplois de ses formes non marquées tel que le discours indirect libre (DIL), qui est étudié en particulier dans les romans à partir du XIXe siècle, et, pour les textes plus anciens, dans les *Fables* de La Fontaine (*cf.* Rodríguez Somolinos, 2005).

Dans cette communication, nous proposons ainsi de combler une partie de ce “vide”, en décrivant les propriétés des différentes formes de DR et de leur inscription dans le discours du narrateur dans des textes narratifs relevant de la période du français préclassique (1550-1650).

Notre étude portera prioritairement sur un corpus de quatre textes, dont deux datés de la deuxième moitié du XVIe siècle (*L'Heptaméron* de M. de Navarre et les *Nouvelles récréations et joyeux devis* de B. Des Périers) et deux datés de la première moitié du XVIIe siècle (*Le Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville et *l'Histoire comique de Francion* de Ch. Sorel).

En nous appuyant d'une part sur l'analyse des différentes formes de DR proposée par J. Authier-Revuz (*cf.* entre autres 1992 et 1993), et d'autre part sur les résultats des études mentionnées ci-dessus, nous verrons ainsi tout d'abord que, du point de vue de ses propriétés énonciatives, la prose des XVIe et XVIIe siècles s'inscrit encore dans la continuité de la prose médiévale, caractérisée par le contrôle du discours des personnages par le narrateur. En effet, les DR relevés dans nos textes correspondent presque exclusivement à des formes marquées (DD, DI) et les marques de bornage du DD (discours citants aussi bien que formules de retour à la narration) sont nombreuses ; le DIL y reste très rare, alors que son emploi était fréquent dans les textes en vers du XIIe siècle (Marnette, 1996 et Cerquiglini, 1984).

Cependant, nous tenterons aussi de montrer que les DR du français préclassique manifestent des signes d'émancipation par rapport à ceux de la prose médiévale. Nous en retiendrons prioritairement deux :

- l'évolution de la forme et du statut du DI dans les dialogues rapportés : alors qu'il est, dans les textes médiévaux (dominés par le DD), plutôt “bref” (ne comportant en principe qu'une seule proposition complétive) et y sert souvent à clôturer un échange verbal – *cf.* Perret (2008) –, le DI devient, dans notre corpus, plus complexe dans sa forme et acquiert un statut central à l'intérieur de la conversation rapportée.

- l'assouplissement du marquage du DD : malgré l'emploi fréquent de marques linguistiques explicitant les frontières énonciatives entre discours des personnages et discours du narrateur, nos textes témoignent aussi d'une diversification des modes d'enchâssement du DD dans la narration. En effet, le narrateur se contente parfois de "simples" indices contextuels permettant de délimiter les tours de parole rapportés entre eux ou par rapport à la narration ; les formules de retour à la narration et/ou les discours citants sont alors absents. Et ces indices sont soit syntaxiques (lorsque le DD est inséré dans une phrase complexe), soit liés aux propriétés du discours attribué par le narrateur à l'un de ses personnages (dans le cadre d'un dialogue rapporté).

Références bibliographiques

- Authier-Revuz, J. (1992, 1993), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale* 55 et 56, p. 38-42 et p. 10-15.
- Cerquiglini, B. (1981), *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Cerquiglini, B. (1984), « Le style indirect libre et la modernité », *Langages* 73, p. 7-16.
- Combettes, B., Marchello-Nizia, Ch. (2010). « La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », in B. Combettes *et al.*, *Le changement en français*, Berne, Peter Lang, 129-141.
- Lagorgette, D. (2004), « Termes d'adresses et verbes de parole en moyen français : une approche pragmatique », in : J.M. Lopez Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 194-203.
- Marnette, S. (1996), « Réflexions sur le discours indirect libre en français médiéval », *Romania* 114, p. 1-49.
- Marnette, S. (1998), *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale : Une approche linguistique*, Berne, Peter Lang.
- Marnette, S. (2006), « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française* 149, p. 31-47.
- Perret, M. (2008), « Les marques de retour à la narration », *L'Information grammaticale* 118, p. 22-26.
- Rodríguez Somolinos, A. (2005), « Énonciation et discours rapporté dans les *Fables* de La Fontaine », *Bulletin Hispanique* 107/1, p. 139-154.
- Rosier, L. (2000), « Le moyen français revisité par l'énonciation : "Signes et mentions" du discours rapporté », *L'Information grammaticale* 87, p. 24-32.
- Béroalde de Verville, F., *Le Moyen de parvenir*, éd. M. Renaud, Gallimard, folio classique, 2006.
- Des Périers, B., *Nouvelles récréations et joyeux devis (I-XC)*, éd. K. Kasprzyk, Société des textes français modernes, 1980.
- M. de Navarre, *Heptaméron*, éd. S. de Reyeff, Flammarion, GF, 1982.
- Sorel, Ch., *Histoire comique de Francion (livres I à VII)*, éd. Y. Giraud, Flammarion, GF, 1979.
- Base textuelle Frantext, ATILF – CNRS & Université de Lorraine.
<http://www.frantext.fr>

Adeline PATARD (Université de Caen Normandie)
& Walter DE MULDER (Université d'Anvers) :
Le développement du subjonctif après les verbes de sentiment

adeline.patard@unicaen.fr
walter.demulder@uaantwerpen.be

De prime abord, le développement du subjonctif du latin au français suit le chemin de grammaticalisation esquissé par Bybee et al. (1994 : 212-225). Le *coniunctivus* latin, d'abord associé à des valeurs modales de volonté et de possibilité, est ensuite réinterprété comme simple marque de subordination, d'où p. ex. son extension en discours indirect. Puis, cette tendance se renverserait en latin tardif (Mellet 1994 : 206 ; Magni 2009 : 260) et, de l'ancien français jusqu'au français moderne, le subjonctif céderait de plus en plus la place à de nouvelles formes, en l'occurrence indicatives, p. ex. après des verbes d'opinion ou de croyance (voir Loengarov 2006, Dreer 2007, Lagerqvist 2009, et Lamiroy & De Mulder 2011).

Pourtant, certains usages de ce mode n'obéissent pas à ce schéma dans la mesure où l'emploi du subjonctif semble se développer. C'est notamment le cas dans les complétives après des verbes exprimant un sentiment : le subjonctif est aujourd'hui obligatoire dans ce type de contexte (*je suis triste que tu partes*), alors qu'en ancien français, on trouvait aussi bien l'indicatif que le subjonctif :

- (2) Mes ce me desabelist mout
Qu'eles sont de cors et de vout
Meigres et pales et dolorantes
« Il me déplaît beaucoup qu'elles soient si affligées, si maigres de corps et de visage ! »
(Yv., 5233, cité par Joly 1998 : 378)

Dans notre communication, nous nous demanderons si le développement du subjonctif après les verbes de sentiment fait seulement exception au retrait généralisé du subjonctif du latin tardif au français et se laisse encore expliquer par le chemin de grammaticalisation de Bybee et al. (1994) mentionné ci-dessus ou si, au contraire, il remet en question celui-ci.

En nous appuyant sur la base Frantext, nous examinerons quelques facteurs syntaxiques et lexicaux qui favorisent l'emploi du subjonctif après les verbes de sentiment et contribuent à y expliquer son expansion : (i) la généralisation des complétives en *que*, (ii) le remplacement de structures non personnelles (*c'est dommage que*) par des structures personnelles (*je suis triste, marri*) et (iii) le développement de nouvelles expressions comme *trouver étrange* pour remplacer les verbes hérités du latin fortement associés à l'indicatif. Nous compléterons ensuite notre explication à l'aide des observations de Lau (1970 : 39), d'Hunnius (1976) et de Becker (2006, 2010). Nous défendrons ainsi l'hypothèse selon laquelle l'expansion du subjonctif après les verbes de sentiment se déroule en plusieurs étapes : le subjonctif y élargit d'abord son emploi à des contextes « harmoniques », où il est motivé sémantiquement, par une stratégie rhétorique (au sens de Detges 1999), pour se répandre ensuite progressivement dans des contextes « non harmoniques », ce qui implique un changement du sens du mode (voir Becker 2006, 2010) et résulte dans la formation d'une nouvelle « construction » selon un processus de grammaticalisation qui rappelle celui esquissé dans De Smet (2012, 2013).

Références

- Becker, Martin (2006). *Welten in Sprache. Zur Entwicklung der Kategorie "Modus" in Romanischen Sprachen*. Berlin: de Gruyter.
- Becker, Martin (2010). Principles of Mood Change in Evaluative Contexts: the case of French. In Becker, Martin G. & Remberger, Eva-Maria, eds. *Modality and Mood in Romance. Modal Interpretation, Mood Selection, and Mood Alternation*. Berlin: de Gruyter, 209-233.
- Bybee, Joan, Perkins, Revere & Pagliuca, William (1994). *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*. Chicago et Londres : The University of Chicago Press.
- Bybee, Joan (2010). *Language, Usage and Cognition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Smet, Hendrik (2012). The course of actualization. *Language*, 88 (3), 601-633.
- De Smet, Hendrik (2013). Does innovation need reanalysis?. In: Coussé Evie, Von Mengden Ferdinand, eds. *Usage-based approaches to language change*. Amsterdam: John Benjamins, 23-48.
- Detges, Ulrich (1999). Wie entsteht Grammatik? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern. In Lang, Jürgen & Neumann-Holzschuh, Ingrid, eds. *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer, 31-52.
- Dreer, Igor (2007). Expressing the Same by the Different. The Subjunctive vs the Indicative in French. Amsterdam: John Benjamins.
- Hunnius, Klaus (1976). *Der Modusgebrauch nach den Verben der Gemütsbewegung im Französischen*. Heidelberg : Carl Winter Universitätsverlag.
- Joly, Geneviève (1998). *Précis d'ancien français*. Paris : Armand Colin.
- Lau, Gerhard (1970). *Studien zur Geschichte des Konjunktivs im Französischen*. München : Wilhelm Fink Verlag.
- Lamiroy, Béatrice & De Mulder, Walter (2011). Degrees of Grammaticalization across Languages. In Narrog, Heiko & Heine, Bernd, eds. *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press, 302-317.
- Magni, Elisabetta (2009). Mood and Modality. In : Baldi, Philip & Cuzzolin, Pierluigi. *New Perspectives on Historical Latin Syntax 2. Constituent Syntax : Adverbial Phrases, Adverbs, Mood, Tense*. Berlin / New York : de Gruyter, 193-275.
- Lagerqvist, Hans (2009). *Le subjonctif en français moderne. Esquisse d'une théorie modale*, Paris: PUPS.
- Loengarov, Alexander (2006). *L'alternance indicatif/subjonctif dans les langues romanes. Motivation sémantico-pragmatique et grammaticalisation*. Thèse de doctorat. Université de Leuven.
- Mellet, Sylvie (1994). Le subjonctif. In : Mellet, S., Joffre M.D. & Serbat G. *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe*. Louvain : Peeters, 173-209.

Sophie PRÉVOST (Lattice, CNRS, ENS, Université Sorbonne Nouvelle, PSL et USPC)

& Bernard COMBETTES (ATILF, Université de Lorraine) :

Evolution des constructions impersonnelles : le tournant du moyen français

sophie.prevast@ens.fr

bernard.combettes@univ-lorraine.fr

On a coutume de distinguer, pour le français moderne, les verbes impersonnels et les constructions impersonnelles (*il arrive trois hommes*), constructions qui ont généralement leur contrepartie personnelle (*trois hommes arrivent*). Elles impliquent, sur le plan sémantique, des verbes de présentation, d'apparition, de disparition, de survenance, ... qui, sur le plan syntaxique, correspondent à des verbes intransitifs inaccusatifs, le plus souvent d'aspect télique. On peut faire une distinction analogue pour l'ancien français, mais la palette des deux est bien plus large. On trouve ainsi des verbes transitifs sans objet exprimé et des intransitifs inergatifs :

- a) En cel pré avoit un rastelier ou *il manjoient cent et cinquante toriaus* (*Queste del Saint Graal*, vers 1220)
'il y avait dans ce pré un ratelier où mangeaient cent cinquante taureaux'
- b) *Il i corurent set roi et quinze duc* (*Couronnement de Louis*, mil. 12^e)
'il y courut sept rois et quinze ducs'

De telles constructions ne sont pas totalement exclues en français moderne (? dans ce restaurant il y mange tous les jours une quinzaine de personnes / ? la nouvelle répandue, il y courut une foule immense), mais la modification de l'accord verbal dénote une évolution de la structure de ces constructions (et/ou de l'interprétation qui peut en être faite).

La large gamme de verbes pouvant prendre place dans des constructions impersonnelles va progressivement se réduire à partir du moyen français, ces verbes trouvant désormais place dans des constructions passives ou des tournures pronominales dites « passives ». Ainsi, une construction telle que :

- c) Eissi *neia des nex plusors*, / Qui ne porent avoir secors (Benoit, *Chr. des ducs de Normandie*, fin 12^e)
'ainsi il sombra bien des navires qui ne purent être secourus'

sera remplacée par une tournure du type : « il se noya plusieurs navires... » (le verbe *somber*, qui offre la meilleure traduction de l'exemple, est cependant toujours possible dans ce type de construction).

Nous proposons dans cette communication de traiter deux points :

a) la question de l'accord dans les différents types de constructions, d'autant plus problématique du fait de l'optionnalité de l'expression du pronom impersonnel, de la souplesse de l'ordre des mots, et de la disparition progressive du système casuel, qui rend difficile l'interprétation de l'élément associé (*cent et cinquante toriaus*, *set roi et quinze duc*, *des nex plusors*). Nous essaierons de dater la stabilisation de l'usage, ainsi que ses modalités.

b) les modalités du recul, en moyen français, des constructions impersonnelles. Deux aspects méritent d'être abordés : d'une part la disparition de certaines configurations (par exemple la structure 'élément associé au cas sujet pluriel' + Verbe au singulier : *Cent nex arriva* n'est plus

possible) ; d'autre part le remplacement de certaines constructions par des constructions passives ou des tournures pronominales dites « passives ».

L'étude, qui s'appuiera sur le corpus de la *Grande Grammaire Historique du Français*, ainsi que sur la base Frantext, proposera une quantification précise et datée des différentes structures, qui permettra d'apporter un éclairage supplémentaire sur ces constructions et sur leur évolution.

Eléments de bibliographie

- Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES
- Cardinaletti, A., 1997, « Agreement and control in expletives constructions », *Linguistic Inquiry* 28, 521-533
- Combettes, B. & S. Prévost, à paraître, « Accord sujet / verbe et constructions syntaxiques : approche diachronique », *Le français Moderne*
- Dufresne, M. & F. Dupuis, 2008, « Les constructions impersonnelles et l'expression du nombre en français médiéval », in B. Fagard, S. Prévost, B. Combettes B. & O. Bertrand (éds.) *Evolutions en français - Etudes de linguistique diachronique*. Bern, Peter Lang, 45-62.
- Dufresne, M. & F. Dupuis, 2010, « Les structures inaccusatives en français médiéval », in F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klinger, L. Mondada & S. Prévost (éds.) *Actes du 2^e Congrès mondial de Linguistique Française*. Paris, [publication en ligne, DOI: <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010218>]
- Fournier, N., 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin
- Legendre, G. & A. Sorace, 2003, « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes », in D. Godard (éd.) *Les langues romanes: problèmes de la phrase simple*, Paris, CNRS Editions, 185-233.
- Marchello-Nizia, C., 1997, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan
- Stéfanini, J., 1962, *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Publications de L'Université de Provence

Thomas RAINSFORD
(Universität Stuttgart) :

Le préfixe *de-* et la conceptualisation de l'espace en français médiéval

tmr740-ac@yahoo.co.uk

Dès les premiers textes en ancien français, on observe une double série de prépositions-adverbes spatiaux : la première est constituée des formes descendues directement des prépositions-adverbes latins (p. ex. FORIS > *fors* ; SURSUM > *sus*), et la deuxième est constituée de ces mêmes formes avec préfixation en *de-* (p. ex. DE+FORIS > *defors* ; DE+SURSUM > *desus*). En français moderne, les formes préfixées et les formes non-préfixées⁹ sont en distribution complémentaire : selon l'analyse de la grammaire traditionnelle, les formes préfixées sont des adverbes à cause de l'impossibilité d'introduire un complément SN, tandis que les formes non-préfixées se comportent généralement comme des prépositions à cet égard (**dessus/*dessous la table vs sur/sous la table*). En français médiéval par contre, les deux séries se ressemblent davantage au niveau de la syntaxe, puisque toutes les formes préfixées en *de-* et la majorité des formes non-préfixées connaissent des usages transitifs (+ SN) et intransitifs (sans SN) :

(1) a. mes **desoz** estoit biax li cors (*ErecKu*, v. 410)

b. Sus el chastel **desoz la tor** troverent ja al palleor la raïne o tot grant barnage (*eneas1*, v. 557)

Il semblerait donc raisonnable de considérer (comme p. ex. Buridant 2000 : 482 ou Papahagi 2002) que les deux séries sont syntaxiquement et sémantiquement équivalentes en français médiéval, et ce n'est que par la suite que les différences distributionnelles s'établissent. Cependant, en nous basant sur les occurrences des formes préfixées en *de-* figurant dans la *Base de Français médiéval*, nous montrons que l'hypothèse de l'équivalence ne résiste pas à un examen plus profond des données. Plus spécifiquement, nous proposons que les formes préfixées en *de-* dénotent non pas une simple relation spatiale entre une figure et un fond, mais plutôt *une région définie par cette relation spatiale en relation avec un fond, dans laquelle la figure se trouve*. Cette analyse se base sur trois observations principales.

Nous observons d'abord que les formes préfixées en *de-* ne sont pas attestées dans les constructions verbe-particule de l'ancien français (cf. Dufresne, Dupuis et Tremblay 2003, Burnett et Tremblay 2009). Selon Burnett et Tremblay (2009), les particules *ens*, *hors*, *sore*, *sus*, *jus*, *arrière* et *avant* ont une interprétation directionnelle lorsqu'elles complètent un verbe de mouvement : elles spécifient ou renforcent la direction du mouvement exprimé par le verbe, et n'indiquent pas nécessairement un but précis. Ceci n'est pas le cas des formes préfixées en *de-*, car ces formes dénotent une région, et par conséquent ont toujours une interprétation locative. On observe par conséquent une claire opposition sémantique entre des expressions telles que *aller arrière* (« aller vers l'arrière ») et *aller derrière* (« marcher à l'arrière ») :

(2) a. Fai que sages, **arriere** va! (*floire_jl*, v. 1615)

b. Eissi vait la procession. / [...] **Deriere** vunt la pouvre gent. (*ChronSMichelBo*, v. 915)

Notre deuxième observation concerne le caractère obligatoire de la forme préfixée en *de-* après la préposition *par* : des expressions telles que *par dessous* (+ SN) sont fréquentes, tandis que celles du type *par sous* (+ SN) sont quasiment inattestées. Nous proposons qu'il existe une contrainte d'ordre sémantique sur les expressions locatives introduites par *par* : le complément de la préposition doit

9 À l'exception de *dans*, forme exceptionnelle à cause de (i) sa monosyllabité et (ii) son émergence relativement tardive.

exprimer une région, à cause de la signification de base de *par* dans ce contexte, qui serait « à un (ou des) point(s) non-spécifique(s) à l'intérieur de ». Nous voyons aussi un parallélisme fort entre deux types d'expressions locatives : *par* + SN (3a) et *par* + *de*-P (+ SN) (3b) :

- (3) a. Il ne finerent hui d'aler **par ces forez** (*PercevalKu*, v. 324)
b. Li chemins alot **par desoz** (*eneasI*, v. 448)

Dans les deux exemples, (i) le complément de *par* dénote une région (« les forêts » (a) ou « l'espace en bas des murs de la ville » (b)) ; (ii) la figure (« il » (a), « le chemin » (b)) se trouve à plusieurs points indéfinis au sein de cette région et (iii) le complément locatif n'exprime pas le but du mouvement, car il ne dénote aucun point terminal spécifique.

La dernière observation relève de la possibilité de nominaliser les formes préfixées en *de*-, mais uniquement sous des conditions bien précises. En français médiéval, la nominalisation est bien moins fréquente qu'en français moderne, et notre corpus ne contient que quelques rares occurrences des nominalisations « simples » telles que *le dessous*, *le dehors*, toutes dans les textes de la fin du XV^e siècle. Bien que nous trouvions les premières occurrences des formes *au dessus* et *au dessous* déjà au XII^e siècle, qui semblent se baser sur une nominalisation à cause de la présence de la combinaison préposition + déterminant *au*, leur usage semble limité à un emploi métaphorique lexicalisé (le vainqueur ou le vaincu dans le contexte d'une bataille) et elles ne concurrencent pas les formes non-nominalisées *dessus* et *dessous* dans le domaine spatial. Ces indices d'un développement tardif de la nominalisation nous poussent à conclure que, malgré les différences au niveau de l'interprétation, les deux séries des formes (préfixées et non-préfixées) appartiennent au niveau de la syntaxe au système prépositionnel en français médiéval, et ne passent dans le domaine nominal que suite à une réanalyse syntaxique subséquente.

References:

- Burnett, Heather and Mireille Tremblay (2009) "Variable-behavior Ps and the location of PATH in Old French", in E. O. Aboh, E. van der Linden, J. Quer and P. Sleeman (eds) *Romance languages and linguistic theory 2007* (Amsterdam: John Benjamins), p. 25-50.
- Buridant, Claude (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français* (Paris: SEDES).
- Dufresne, Monique, Fernande Dupuis and Mireille Tremblay (2003) "Preverbs and Particles in Old French", *Yearbook of Morphology*, 2003: 33-60.
- Papahagi, Cristina "L'opposition statique – dynamique dans la grammaticalisation de la préposition française *de*", *Linguisticae Investigationes*, 25(2): 223-245.

Réseau Corpus Français Préclassique et Classique –
Antonella AMATUZZI (Università di Torino), Wendy AYRES-BENETT (University of
Cambridge), Annette GERSTENBERG (Freie Universität Berlin), Lene SCHØSLER
(Københavns Universitet) & Carine SKUPIEN DEKENS (Université de Neuchâtel) :
**Améliorer et appliquer les outils numériques ;
Observer et décrire le changement linguistique du français (pré)classique**

Deux communications combinées sur Le Réseau Corpus Français Préclassique et Classique

Le Réseau Corpus Français Préclassique et Classique (RCFC <http://wikis.fu-berlin.de/pages/viewpage.action?pageId=594411980>) réunit depuis 2014 cinq chercheuses ayant en commun le désir d'explorer l'évolution et les changements de la langue française à partir de collections de textes authentiques, non-littéraires et jusqu'ici peu étudiés, dans une période cruciale dans l'élaboration de la norme du français. Nos textes illustrent d'une part la grande variabilité du langage à l'époque et ils ont été rédigés par des francophones vivant en France et en dehors de la France (en Allemagne, au Danemark, en Savoie et en Suisse). D'autre part, ils reflètent implicitement ou explicitement les discussions autour de la norme. Ils donnent ainsi des informations importantes sur la diffusion de cette langue comme modèle pour la communication érudite, politique, diplomatique et religieuse.

Les communications présenteront les deux volets de recherche du réseau: (1) améliorer et appliquer les outils numériques (problèmes graphique, lemmatiseur et analyseur) et (2) observer et décrire le changement linguistique du français (pré)classique.

(1) Améliorer et appliquer les outils numériques (problèmes graphique, lemmatiseur et analyseur)

Carine SKUPIEN DEKENS
carine.skupien-dekens@unine.ch

La première communication présentera les spécificités des textes utilisés et les questions liées à la numérisation. Nous retracerons la chaîne de traitement de nos textes, de la saisie (ou numérisation automatique, selon les cas) à l'annotation, à l'aide des outils existants, qui permettent de partager notre travail. En effet, l'utilisation de métadonnées standardisées et du format XML/TEI (Burnard 2014, Eberle-Sinatra et Vitali-Rosati 2014) permet de créer des ressources et des outils adaptés à l'ouverture et à la circulation des connaissances et à l'exploitation commune de nos corpus respectifs.

La chaîne de traitement de nos corpus intègre les outils développés dans les projets LGerM de l'ATILF pour la tokenisation ainsi que par le projet PRESTO¹⁰ pour la segmentation et le modèle de langue pour le balisage des catégories grammaticales (TreeTagger).

¹⁰ Le corpus de référence du projet franco-allemand PRESTO (<http://presto.ens-lyon.fr>) pour la période XVIe s. – XXe s. a été constitué grâce aux textes issus des bases textuelles suivantes : FRANTEXT (<http://www.frantext.fr>, V. Montémont, G. Souvay), BVH (Bibliothèques Virtuelles Humanistes, <http://www.bvh.univ-tours.fr> - L. Bertrand, M.-L. Demonet), ARTFL (American and French Research on the Treasury of the French Language, [48](http://artfl-</p></div><div data-bbox=)

L'utilisation du même jeu d'étiquettes permet la comparaison des corpus qui rentrent dans ces différents projets. Mais ces outils nécessitent une adaptation qui ne va pas sans poser quelques problèmes liés aux types de texte ainsi qu'à la diachronie de nos corpus. Ainsi, les questions techniques enrichissent la réflexion épistémologique sur les corpus et sur la portée de la norme et deviennent sources de nouvelles découvertes.

Références

Burnard, Lou (2014), *What is the Text Encoding Initiative? How to add intelligent markup to digital re-sources*. New edition [online]. Marseille: OpenEdition Press, 2014 (generated 13 November 2015), <http://books.openedition.org/oep/426>.

Eberle-Sinatra M., Vitali-Rosati M. (resp.) (2014). *Pratiques de l'édition numérique*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2014. <http://books.openedition.org/pum/308>.

LGeRM : <http://www.atilf.fr/LGeRM>

PRESTO : <http://presto.ens-lyon.fr/>

TreeTagger : <http://www.cis.uni-muenchen.de/~schmid/tools/TreeTagger>

(2) Observer et décrire le changement linguistique du français (pré)classique

Antonella AMATUZZI, Wendy AYRES-BENETT, Lene SCHØSLER
antonella.amatuzzi@unito.it, wmb1001@cam.ac.uk, schoesl@hum.ku.dk

La deuxième communication se concentre sur la question débattue de la périodisation du français préclassique et classique.

Deux cas illustratifs concernant des traits et des variables linguistiques qui évoluent et changent au cours du XVII^e siècle seront pris en considération :

1- la distinction entre les parties du discours qui s'établit à cette époque, notamment entre adverbes et prépositions (par exemple *dans / dedans, hors / dehors*)

2- la montée du clitique ou "clitic climbing" (par exemple l'hésitation entre le type *je le veux faire* et *je veux le faire*).

Ces deux exemples de variables sont particulièrement significatifs. D'une part ils ont été discutés par les *Remarqueurs* et leur étude contribue donc à évaluer l'impact de la norme et du Bon usage (1647) sur l'évolution de la langue. D'autre part ils permettent de mieux décrire et comprendre le processus de (dé)grammaticalisation.

Le premier est en effet un cas de grammaticalisation et l'analyse de nos corpus confirme que l'usage recommandé par Vaugelas est celui qui s'est affirmé dans le français moderne.

Dans le deuxième cas nous proposons de voir un cas de dégrammaticalisation et *je le veux faire*, la forme recommandée par Vaugelas parce que 'incomparablement plus usitée[e]', ne s'est pas imposée.

project.uchicago.edu – R. Morrissey, M. Olsen) et CEPM (Corpus électronique de la première modernité, <http://www.cpem.paris-sorbonne.fr>). Les ressources et les outils élaborés dans PRESTO ont bénéficié des apports des logiciels LGeRM (lemmatisation de la variation graphique des états anciens du français et lexiques morphologiques, G. Souvay) et Analog (M.-H. Lay) ainsi que du lexique Morphalou (<http://www.cnrtl.fr/lexiques/morphalou>).

Nous réfléchissons sur les différentes phases du processus de changement et standardisation du français et sur les facteurs linguistiques et extra-linguistiques (normatifs) qui ont l'ont conditionné.

La distribution de ces variables linguistiques dans les corpus RCFC sera comparée ; les ressources du réseau nous aident à observer de plus près comment des traits linguistiques qui vont former la norme linguistique du français se sont diffusés.

Références:

- Amatuzzi, Antonella. in print. La valeur linguistique des correspondances diplomatiques du XVIIe siècle: le cas des lettres de René Favre de la Valbonne et de Monseigneur Albert Bailly. In Wendy Ayres-Bennett & Sophie Prévost (éds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris: Garnier.
- Ayres-Bennett, Wendy (ed.). 2011. *Corpus des remarques sur la langue française (XVIIe siècle)*. Paris: Classiques Garnier Numérique.
- Ayres-Bennett, Wendy & Philippe Caron. 2016. Periodization, Translation, Prescription, and the Emergence of Classical French. *Transactions of the Philological Society* 114 (1). 1–52.
- Fagard, Benjamin & Laure Sarda. 2007. Étude diachronique de la préposition *dans* : des emplois spatiaux-temporels aux emplois abstraits ? In Jacques François (éd.), *Autour de la préposition: (position, valeurs, statut et catégories apparentées à travers les langues)*. Caen, France.
- Fournier, Nathalie. 1998. *Grammaire du français classique*. Paris: Belin.
- Galet, Yvette. 1971. *L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française*, Paris: PUF.
- Gerstenberg, Annette. 2014. Diskursive Spezialisierung infinitiver Verbformen in den französischen Texten der APW. In Annette Gerstenberg (ed.), *Verständigung und Diplomatie auf dem Westfälischen Friedenskongress. Historische und sprachwissenschaftliche Zugänge, 172–194*. Köln, Weimar, Wien: Böhlau.
- Haase, Albert. 1969. *Syntaxe française du XVIIe siècle*: Nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert. Avec l'autorisation de l'auteur, 7ième édn. Paris: Delagrave.
- Lehmann, Christian. 2015. *Thoughts on Grammaticalization* (Classics in linguistics 1), 3ième édn. Berlin, Germany: Language Science Press.
- Rjéoutski, Vladislav, Gesine Argent & Derek Offord (éds.). 2014. *European Francophonie: The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language* (Historical sociolinguistics vol. 1). Frankfurt am Main: Lang.
- Schøsler, Lene. 2011. A Paradigmatic Approach to Language and Language Change. In Elizabeth C. Traugott & Graeme Trousdale (eds.), *Gradience, gradualness and grammaticalization* (Typological studies in language 90), 203–220. Amsterdam, Philadelphia (PA): Benjamins.
- Skupien-Dekens, Carine. in print. Un genre sous-exploité en histoire du français pré-classique et classique: le sermon. In Wendy Ayres-Bennett & Sophie Prévost (éds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris: Garnier.
- Tremblay, M., F. Dupuis & M. Dufresne. 2003. Les prépositions dans l'histoire du français: Transitivity, grammaticalisation et lexicalisation. *Verbum* (Nancy) 25(4). 549–562.
- Vaugelas, Claude F. 1647. *Remarques sur la langue française*. Paris: Vve J. Camusat; P. Le Petit.
- Vigier, Denis. 2015. *En, dans, dedans* prépositions au XVIe siècle. Approche statistique et combinatoire. *Le français moderne* (2). 228–247.

Chantal RITTAUD-HUTINET

(Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, EA 7245-CLESTHIA, Langages, systèmes, discours) :

Synchronie = diachronie : quelques phénomènes phonétiques régionaux

chrit@wanadoo.fr

Pour la synchroniste que je suis, les anomalies relevées chez les locuteurs vis-à-vis de leur système phonologique et/ou de phonétique combinatoire a été un problème dans ma recherche sur le français régional. Car l'approche strictement contemporaine est impuissante à comprendre si l'ensemble des phénomènes sonores rencontrés manifeste une cohérence – et si oui laquelle. C'est grâce à une mise en perspective historique comme par exemple avec le concept de synchronie dynamique (Walter H. 1976), que j'ai pu explorer les migrations et les divers états de langue co-présents dans un parler d'aujourd'hui.

Ainsi en français régional de Besançon, mes recherches, portant sur un corpus oral de personnes de générations différentes mais enregistrées à la même époque, ont confirmé que : a) alors que les usages considérés sont contradictoires au plan systémique¹¹, il y a cohabitation de 3 sous-systèmes¹² phonologiques (et des règles de phonétique combinatoire associées) ; ce dont on peut inférer qu'à certains moments de leur histoire, certains changements constituent un saut d'un lecte dans un autre (solution de continuité) ; b) dans le parler de tel ou tel locuteur, des formes font partie de plusieurs lectes, pourtant en principe incompatibles entre eux (pour le linguiste)¹³.

Se posent alors les questions suivantes : s'agit-il souvent de bredouillements¹⁴ liés à l'oralité ? Pourquoi cela ne crée-t-il aucun conflit chez l'énonciateur, ce dernier semblant au contraire jongler¹⁵ avec ce que nous considérons comme des inconséquences internes ?

De plus, comme elles n'évoluent pas toutes au même rythme, il est nécessaire de préciser à quelle étape se trouve chacune des parties de règles actualisées, afin de les classer et dès lors de pouvoir remettre à leurs places temporelles respectives les fonctionnements antérieurs et actuels.

Partant de ces éléments de réflexion, je m'intéresse ici à une situation locale, avec 12 informateurs de générations différentes parlant le français de Besançon dans des interlocutions orales non préparées, enregistrées dans la même période. L'analyse est très ciblée car elle porte uniquement sur les voyelles d'aperture 1. Dans ce corpus sont examinés : les usages "déviant" par rapport au sous-système de chaque locuteur ; les variations de variations¹⁶ d'une voyelle à l'autre ; les variations de variations d'une position à l'autre, pour une même voyelle.

L'objectif est de détecter l'épaisseur historique *via* des productions apparemment aberrantes (hors erreurs d'encodage), grâce à des passerelles apparaissant entre différents moments (évolution ici quasiment achevée, là à peine esquissée, ailleurs en cours), et de vérifier que : d'un côté la notion de continuum spatial de R. A. Lodge (1997) joue également dans le temps (lectes non étanches les uns par rapport aux autres) ; alors qu'en même temps, de l'autre, des parties de règles venant d'autres lectes sont intériorisées, de la même manière que ce que nous faisons quand par exemple, en français de référence, nous prononçons soit avec [z] soit avec [s] les diverses occurrences de *plus*¹⁷,

¹¹) cf. Rittaud-Hutinet C. 2009, 2010, 2013

¹²) ou : lecte ; cf. Berrendonner A. & al. 1983

¹³) cf. Gadet F. 2012

¹⁴) cf. Gilquin G. & al. 2013

¹⁵) cf. Guy G. 2013

¹⁶) cf. Dufter A. & al. 2002

¹⁷) cf. Gajos M. & al. 2006

c'est-à-dire sans nous rendre compte du conflit que cela représente au sein de notre système – et donc sans avoir la moindre impression de manifester une quelconque incohérence par rapport à l'orthodoxie du fonctionnement de *plus*. Partant, l'observance de la règle d'un autre lecte en lieu et place de celle du sien semblerait bien avoir un champ d'application fortement circonscrit¹⁸ et dépendre des contraintes du contexte immédiat (sémantique, syntaxique, phonologique, phonétique ou pragmatique)¹⁹.

Références bibliographiques

- Bamford Julia, Cavalieri Silvia & Diani Giuliana (éds) (2013), *Variation and Change in Spoken and Written Discourse*, John Benjamins, Dialogue Studies Series 21
- Beeching Kate, Armstrong Nigel & Gadet Françoise (éds) (2009), *Sociolinguistic Variation in Contemporary French*, John Benjamins, Studies in language and Society 26
- Beedham Christopher, Danks Warwick & Soselia Ether (2014), *Rules and Exceptions*, Peter Lang, Contemporary Studies in Descriptive Linguistics 34
- Berrendonner Alain, Le Guern, Michel & Puech Gilbert (1983), *Principes de grammaire polylectale*, Presses Universitaires de Lyon
- Bertucci Marie-Madeleine (éd.) (2016), "Les français régionaux dans l'espace francophone", Peter Lang, Série Langue, multilinguisme et changement social 25
- Brognaux S. & Drugman T. (2014), "Variations phonétiques : impact de la situation de communication", *Nouveaux cahiers de linguistique française* 31, 63-76
- Durand Jacques & Lyche Chantal (éds.) (1999), *Phonologie : théorie et variation*, Université de Toulouse–Le Mirail : *Cahiers de grammaire* 24
- Coveney Aidan (2002), *Variability in Spoken French*, Elm Bank
- Docherty Gerard J. & Foulkes Paul (2014), "An evaluation of usage-based approaches to the modelling of sociophonetic variability", *Lingua*, 142, 42-56
- Dufter Andreas & Stark Elisabeth (2002), "La variété des variétés : combien de dimensions pour la variation ?", *Romanistisches Jahrbuch*, 53, 81-108
- Gadet Françoise (2012) "Le style et les corpus", communication au colloque international : *Les variations diasystémiques et leurs interdépendances* (DIA II), Copenhague 19-21 novembre
- Gajos, Mieczyslaw & Rittaud-Hutinet, Chantal (2006), "Comprendre et apprendre le fonctionnement de «PLUS» en français contemporain", in : *Rozprawy Komisji Jezykowej*, L, 113-126
- Gilquin Gaëtanelle & Sylvie DE COCK (éds) (2013), *Errors and Disfluencies in Spoken Corpora*, John Benjamins, Benjamins Current Topics Series 52
- Guy Gregory R. (2013), "The cognitive coherence of sociolects : How do speakers handle multiple sociolinguistic variables ?" *Journal of Pragmatics* 52, 63-71
- Lodge R. Anthony (1997), *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, A. Fayard
- Rittaud-Hutinet Chantal :
- (2001), "Les français de Besançon : systèmes phonologiques et énonciation", in Hintze Mari-Anne, Judge Anne & Pooley Tim (éds.), *French Accents : Phonological and Sociolinguistic Perspectives*. AFLS/CiLT Series, 96-127
- (2009), "L'état de langue, une histoire vue à plat", in Bertrand Olivier & Lagorgette Dominique (éds.), *Études de corpus en diachronie et en synchronie*, 209-229
- (2010), "La variation, le flou et les erreurs dans trois états d'un français régional", in Iliescu Maria, Siller-Runggaldier Heidi & Danler Paul (éds.) (2010), *Actes du XXV^e CILPR*, de Gruyter, 233-241
- Robinson Justyna A., Reif Monika & Pütz Martin (éds) (2013), *Variation in Language and Language Use. Linguistic, Socio-Cultural and Cognitive Perspectives*, Peter Lang, Duisburger Arbeiten zur Sprach- und Kulturwissenschaft Series

¹⁸) cf. Rittaud-Hutinet C. 2001

¹⁹) cf. Coveney A. 2002 ; Robinson J. & al. 2013 ; Brognaux S. & al. 2014

Tagliamonte Sali A. (2011), *Variationist Sociolinguistics. Change, Observation, Interpretation*, Wiley-Blackwell, Language in Society Series

Walter Henriette (1976), *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, France-Expansion

Marta SAIZ-SÁNCHEZ
(Université de Cergy-Pontoise) :

***Messire Gauvains dit que si fera il moult volentiers et Lancelos dit que non fera :*
l'acceptation et le refus dans les enchaînements discursifs injonctifs du français
médiéval**

marta.saiz-sanchez@u-cergy.fr

Résumé

Le but de notre présentation sera de définir, à partir d'un corpus constitué à l'aide de bases de données (*BFM*, *Frantext* et *Base de Textes de Français Ancien*), les valeurs sémantico-pragmatiques des marqueurs qui enchaînent sur les différents types d'énoncés injonctifs.

Lorsqu'un locuteur énonce une injonction, il cherche à influencer le destinataire pour qu'il accomplisse une action ou adopte une attitude, ou à lui défendre de le faire. De la même façon que chaque injonction permet d'accomplir un certain acte de langage –en (1), *or li pardonés* est un ordre explicite, en (2), *desfandi li ne la deïst* est une défense, en (3), *Se de riens veus faire mon gré / Et se net faites de vous* est une menace formulée au moyen d'un énoncé hypothétique et en (4), *Se vous volez / Jel vous vendrei, si le prenez* est une offre–, chaque marqueur-réponse réalise un acte de langage différent :

(1) MARIONS.

Il n'en sèt mie le maniere :

Pour Dieu, sire, *or li pardonnés*.

LI CHEVALIERS.

Volentiers, s'avoec moi venés.

MARIONS.

Je non ferai (A. de la Halle, *Jeu de Robin et de Marion*)

(2) Qant l'orison li ot aprise,

desfandi li quan nule guise

ne la deïst sanz grant peril.

« *Non ferai ge*, sire », fet il. (C. de Troyes, *Perceval*)

(3) « Se de riens veus faire mon gré

Et se net faites de vous ;

Ne mar m'i atendrés jamais

N'omme de vo lignage après. » [...]

« Sire, dist il, *je le ferai*,

Puis que commendement en ai [...]. » (P. de Rémi *La Manekine*)

(4) Judas leur dist : « *Se vous volez*

Jel vous vendrei, si le prenez.

Cil dient : « *Oïl, volentiers.*

-Donnez moi donc trente deniers. » (R. de Boron, *Le Roman de l'Estoire dou Graal*)

Le choix du marqueur-réponse met en relief l'interprétation que fait le locuteur 2 de l'injonction du locuteur 1. *Volentiers* et les structures du type *si/non + faire/estre/avoir + Sp* (en (2), *non ferai ge*) enchaînent sur des ordres pour marquer non seulement l'engagement du locuteur 2 à faire ce que le locuteur 1 veut, mais également la volonté positive d'agir ainsi. La structure *je + non + faire –en*

(1), *je non ferai*– marque, au contraire, le refus. Les structures du type Sp + *le* + *faire* marquent uniquement l’engagement ; le locuteur 2 peut ne pas faire de gré ce qu’on lui demande de faire : en (3), la suite *puis que commendement en ai* mitige le degré d’accord que le locuteur exprime en disant *je le ferai*. En ce qui concerne *oïl*, il apparaît souvent en réponse à une interrogative qui réalise un acte de langage indirect : en (4), *oïl* enchaîne sur l’interrogation *se vous volez*, alors que *volentiers* enchaîne sur l’offre *si le prenez*.

Ainsi, nous montrerons que, bien que morphologiquement proches, les expressions telles que *non ferai je*, *je non ferai* ou *je le ferai* ont un fonctionnement sémantico-pragmatique différemment. En plus, toutes ces expressions ne sont pas représentées de la même façon dans les différents types de textes. C’est le cas des marqueurs d’accord de type *si ferai je*, qui apparaissent essentiellement dans les romans en prose du XIII^{ème} siècle.

Bibliographie

- DENOYELLE, C., (2007) « L’emploi des particules adverbiales *oui* et *non* dans quelques textes littéraires médiévaux », *L’Information grammaticale*, 112, p. 3-8.
- DUCROT, O., (1984) *Le dire et le dit*. Paris, Editions de Minuit.
- OPPERMANN-MARSAUX, E., (2000) « Les formes de l’injonction dans Raoul de Cambrai », *L’Information grammaticale*, 84 (1), p. 29-32.
- PLANTIN, C., (1978) *Oui, non, si - Etude des enchaînements dans le dialogue*. Thèse de doctorat. Paris, EHESS - Université de Paris viii.
- SCHEGLOFF, E. A., (2007) *Sequence Organization in Interaction : a Primer in Conversation Analysis*. Cambridge ; New York, Cambridge University Press.

Florence SERRANO
(Université Savoie Mont Blanc) :
Les calques du castillan dans le *Triumphe des dames*

florence.serrano@univ-smb.fr

Si les travaux concernant les emprunts à l'espagnol par le biais des traductions de l'espagnol vers le français à la Renaissance et à l'Âge classique constituent une tradition pérenne jusqu'à aujourd'hui (Duché : 2008, Thorel : 2010 & 2011, Schoenecker : 2014), un cas tardo-médiéval de calques du castillan dans une traduction littéraire vers le français n'a encore pas été mis en évidence.

Dans le cadre de cette communication, nous présenterons les calques du castillan présents dans une traduction bourguignonne du castillan vers le moyen français, le *Triumphe des dames*, traduction de Fernand de Lucène (1459-1460). Le corpus de calques a été constitué parallèlement au remaniement actuel du glossaire de l'œuvre grâce au LGeRM-l'outil glossaire élaboré par Gilles Souvay dans le cadre du projet DMF de l'ATILF dirigé par Sylvie Bazin-Tacchella. L'édition critique de l'original castillan et de la traduction (Serrano : 2011) permet de comprendre les raisons de ces emprunts au castillan d'une part, et d'autre part le traitement de ces calques - que l'on doit au traducteur portugais - dans les témoignages postérieurs du texte (manuscrits, incunables et imprimés) par l'observation des variantes.

Au-delà, la consultation d'autres traductions bourguignonnes de castillan en français (notamment le *Traité de noblesse*, traduction menée à bien par Hugues de Salve la même année) nous permettra de mesurer dans quelle mesure ces mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires constituent autant d'hapax produits par un allophone. On se demandera donc si ce corpus est associé au mouvement de néologie sous l'impulsion des traducteurs vers le français (Bertrand : 2004) ou s'il préfigure la « castillanisation » de la cour de Bourgogne quelques décennies plus tard.

Références bibliographiques

- BERTRAND, Olivier (2004), *Du vocabulaire religieux à la théorie politique en France au XIV^e siècle. Les néologismes chez les traducteurs de Charles V*, Paris, Connaissances et Savoirs.
- DUCHÉ-GAVET, Véronique (2008), « Si du mont Pyrénée/N'eussent passé le haut fait », les romans sentimentaux traduits de l'espagnol en France au XVI^e siècle, Paris, Champion.
- LGeRM : lemmatisation de la variation graphique des états anciens du français et lexiques morphologiques, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr/LGeRM/>
- SCHOENECKER, Aurore (2014), « Ambrosio de Salazar : traduire pour enseigner une langue », *Histoire des traductions en langue française. XVII^e-XVIII^e siècles*, dir. Annie Cointre et Yen-Mai Tran-Gervat, Lagrasse, Paris, Verdier, p. 146-151.
- SERRANO, Florence (2011), *La querelle des Femmes à la cour, entre la Castille et la Bourgogne, au XV^e siècle : étude et édition critique du Triunfo de las donas / Triumphe des dames de Juan Rodríguez del Padrón*, thèse de doctorat sous la direction de Carlos Heusch et Véronique Duché, ENS de Lyon.
- THOREL, Mathilde (2011), « Métadiscours de l'emprunt et mots empruntés dans le Thresor de la langue françoise de Nicot (1606) », *Les dictionnaires et l'emprunt, du XVI^e au XXI^e siècle*, A. Steuckardt, O. Leclercq, A. Niklas-Salminen, M. Thorel (éd.), Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, p. 23-39.
- THOREL, Mathilde (2010), « Synonymie lexicale et niveaux de style à la Renaissance : la traduction française du Libro del Peregrino », *Synergies*, n°6, p. 25-33.

Amalia RODRÍGUEZ SOMOLINOS
(Universidad Complutense de Madrid) :
Réfutation et politesse: *sauve vostre grace*

arsomol@ucm.es

Nous abordons ici l'étude des enchaînements discursifs dans lesquels entre l'expression *sauve vostre grace*, depuis l'ancien français jusqu'à sa disparition en français classique. L'expression est caractéristique du dialogue du moyen français, notamment dans les textes dramatiques (farces, mystères), et c'est à cette époque qu'elle atteint une plus grande fréquence.

Nos données viennent du dépouillement exhaustif des bases de données suivantes: BFM, Textes de Français Ancien, Corpus de la littérature médiévale (CD-Rom Champion) et Frantext. Notre corpus comporte 16 occurrences de *sauve vostre grace* et ses variantes pour l'ancien français, 84 occ. pour le moyen français, 15 occ. pour le français préclassique, auxquelles il faut ajouter 4 occ. de *sauve la vostre*. L'expression disparaît du français standard vers 1650. En français classique elle ne fait plus partie du bon usage, elle est en usage dans la langue populaire et dialectale jusqu'au XVIIIe siècle.

En ancien français *sauve vostre grace* est une construction nominale absolue dans laquelle l'adjectif *sauve* s'accorde au féminin singulier avec le substantif *grace*. Littéralement, l'expression signifie "votre faveur étant sauve", c'est-à-dire "sans vouloir vous blesser" (Ménard 1976; 247). L'expression a une valeur nettement pragmatique, avec un sens "sans qu'il soit porté atteinte à votre faveur/ à la faveur que vous me portez". Elle a une valeur d'atténuation, pour adoucir un refus, un énoncé qui vient s'opposer à ce que vient de dire l'allocutaire.

Sauve vostre grace se trouve nécessairement dans une intervention réactive. L'expression porte sur un énoncé E2 qui enchaîne sur un premier énoncé E1. E1 peut être une assertion, une injonction ou plus rarement une interrogation. E2 est généralement un énoncé négatif qui constitue une réfutation ouverte, explicite, de E1. E2 présente une négation métalinguistique, au sens de Ducrot (1984; 217): C'est "une négation qui contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose. L'énoncé négatif s'en prend à un locuteur qui a énoncé son correspondant positif". La négation métalinguistique permet à L1 de refuser les propos de L2 avec un effet contrastif.

(1) Li lous crie: *Tu me menaces!* - *Ne fes, sire, salves voz graces.* (*Ysopet de Lyon*, éd. Foerster, 84; XIIIe siècle)

C'est là aussi l'emploi le plus habituel en moyen français. Il y a eu cependant une évolution. En moyen français, la structure morphosyntaxique de la construction nominale absolue *sauve vostre grace* n'est plus comprise. L'adjectif *sauve* au féminin alterne avec le masculin *sauf* et acquiert ainsi une valeur prépositionnelle. L'expression présente par ailleurs un grand nombre de variantes: *sauve soit vostre grace*; *le grasce de vous sauve*; *c'est vostre grace*, etc.

En moyen français, les emplois de *sauve / sauf vostre grace* se diversifient. Dans certains cas, l'expression peut entrer dans des contextes oppositifs, sans qu'il y ait une contradiction portant littéralement sur un segment de discours antérieur. La principale différence par rapport à l'ancien français tient au fait que l'expression *sauve/ sauf vostre grace* peut constituer une réplique par elle-même. L'expression ne porte plus sur un énoncé E2 réfutatif. C'est *sauve vostre grace* qui marque une réfutation, elle vient s'opposer à ce qui a été dit auparavant:

(2) - *Tu m'as maudit!* - *Sauf vostre grace.* (*Farce du Goguelu*, p.366, v. 519; 1480-1492)

Ici *sauf vostre grace* enchaîne sur un énoncé *p* pour s'y opposer, il équivaut à *non-p je ne vous ai pas maudit*.

On trouve également en moyen français des suites *sauve vostre grace mais q*, ou encore *sauve vostre grace car q*. Dans ces contextes, *sauve vostre grace* équivaut à *non*.

Comme en ancien français, en moyen français l'énoncé E2 sur lequel porte *sauve vostre grace* peut refuser la légitimité de l'énonciation de E1, avec un sens "vous avez tort de dire cela". Elle sert ainsi à disqualifier l'emploi d'un terme ou d'une expression employés par L1. Par ailleurs, E2 peut avoir pour but de refuser de répondre à une question ou de refuser d'obéir à une injonction (voir 3):

(3) Le père: Bien soiez vous venu, seigneur.

Sa, *seez cy*.

L'oncle: Mon seigneur, la vostre mercy,

Ne serrons pas, sauf vostre grace;

(*Miracle de un chanoine qui se maria*, p. 153; 1361)

La réfutation est un FTA (*face threatening act*) (Brown & Levinson 1987), elle vient menacer la face positive de l'allocutaire, de façon très explicite. *Sauve vostre grace* est un anti-FTA; l'expression permet d'adoucir la menace que constitue la réfutation. Elle permet de ménager la face positive de l'allocutaire qui aurait pu se sentir lésé. Il s'agit donc d'une stratégie de politesse, qui permet au locuteur de contredire ouvertement ce qui vient d'être dit, tout en réalisant une action réparatrice pour minimiser la menace, pour ménager la face de l'allocutaire. L'expression suit un principe de politesse négative de type compensatoire, elle essaye de réparer la violence verbale inhérente au refus, à la contradiction et évite ainsi à l'allocutaire de se sentir lésé. C'est une routine formulaire, une expression formulaire "préfabriquée" pour le bon fonctionnement de l'interaction (voir Kerbrat-Orecchioni 1992).

Sauve vostre grace sera utilisé dans une relation sociale inégalitaire. Picoche (1987) signalait déjà que le mot *grace* est utilisé par un inférieur pour s'adresser à un supérieur. Avec *sauve vostre grace*, le locuteur reconnaît explicitement la supériorité sociale, hiérarchique, de l'allocutaire, en appelant à sa *grace*. Il vient dire ainsi que la réfutation ne constitue pas une atteinte à la face positive de l'allocutaire et qu'elle se fait dans le respect de la distance sociale.

Références

BROWN & LEVINSON (1987) *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge, CUP.

DUCROT, O. (1984) *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI (1992) *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, t.2.

MÉNARD, P. (1976) *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.

PICOCHÉ, J. (1987) "La grâce et la merci", *Cahiers de lexicologie* 50, 1, 191-199.

Achim STEIN
(Universität Stuttgart) :
**Changement syntaxique, contact linguistique
et acquisition du langage**

achim.stein@ling.uni-stuttgart.de

Depuis quelques années la préférence que la linguistique diachronique accordait aux théories de l'évolution interne du langage a cédé le pas à une position qui reconnaît que les explications internes et externes ne s'excluent pas mutuellement. Dans l'un ou l'autre cas, une nouvelle structure doit être acquise par la majorité des locuteurs pour que le changement réussisse. Dans cette conférence, je donnerai un aperçu de certains travaux sur le contact linguistique qui sont pertinents pour l'explication des emprunts structuraux. J'accorderai une attention particulière au modèle de *code copying* proposé par Johanson (1999, 2002), et en me basant sur ce modèle, je discuterai le cas particulier de l'évolution du *recipient passive* en moyen anglais (p.ex. *She was given a book*. lit. 'Elle a été donné un livre'). Je proposerai qu'il s'agit d'un changement causé par le contact linguistique avec l'ancien français. Le fait que le *recipient passive* n'existait pas en ancien français ajoute du piment à cette hypothèse et appelle non seulement à une analyse plus précise des structures qui auraient pu être «copiées», suivant le modèle de Johanson, mais aussi à une explication de ce que son modèle implique pour l'acquisition de ces structures. Je tenterai donc de mettre les données diachroniques en relation avec les résultats de certaines études menées sur l'acquisition du datif dans le but d'en dégager des hypothèses plus étoffées concernant la situation d'emprunt (ou du «copiage»), l'âge des locuteurs et leurs compétences linguistiques.

Johanson, Lars (1999): The dynamics of code copying. – Brendemoen, Bernt; Lanza, Elizabeth; Ryen, Else (ed.): *Language encounters across time and space. Studies in language contact*, Oslo: Novus forlag, 37-62.

Johanson, Lars (2002): Contact-induced change in a code-copying framework. – Jones, Mari C.; Esch, Edith (ed.): *Language change: the interplay of internal, external and extra-linguistic factors*, Berlin: de Gruyter, 285-313.

Céline SZECCEL (KU Leuven) :
Survie et disparition des néologismes médicaux au Moyen Âge

celine.szecel@kuleuven.be

Cette communication a pour objectif de présenter les premiers résultats de notre projet de recherche²⁰, qui étudie pourquoi certains néologismes médicaux créés au cours du Moyen Âge subsistent en français moderne, alors que d'autres disparaissent au cours de l'évolution du français.

La formation de la terminologie médicale en français trouve déjà ses origines dans les premières traductions de traités latins en langue vernaculaire, datant du 13^e et surtout du 14^e siècle. Les auteurs et traducteurs de l'époque ne disposant pas toujours de termes adéquats pour rendre des concepts spécialisés en langue vernaculaire, ils durent créer des néologismes afin de combler ces lacunes lexicales. Les conditions dans lesquelles ont travaillé ces traducteurs, ainsi que les méthodologies qu'ils ont appliquées, ont reçu un intérêt croissant cette dernière décennie²¹.

Dans Goyens & Szecel (à par.), nous avons émis l'hypothèse que les néologismes formellement proches de l'élément latin dont ils sont issus auraient plus de chances de survivre que les créations françaises originales, à savoir les dérivés ou composés formés à partir de bases morphologiques françaises. Pour plus de détails à propos du raisonnement qui nous a amenées à cette hypothèse, ainsi que la présentation du projet dans sa totalité, nous renvoyons également à Goyens & Szecel (à par.).

Notre étude est basée sur un corpus de textes médicaux du Moyen Âge, ChROMED (CoRpus Of French Medieval MEDical texts), comprenant aussi bien des traductions du latin que des textes immédiatement composés en français (cf. Goyens, Szecel & Van Goethem à par. pour la liste complète des textes faisant partie de notre corpus). Une version électronique et lemmatisée de ce corpus est en cours de développement en collaboration avec l'équipe du *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF 2015, ATILF).

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons sélectionné environ 300 néologismes médicaux au sein de notre corpus²², que nous avons ensuite analysés selon une série de critères internes d'ordre général ainsi que morphologique²³.

Pour les critères internes d'ordre général, nous identifions premièrement l'étymon du terme concerné. Ensuite, nous indiquons de quel type de néologisme il s'agit, à savoir un emprunt (formel et/ou sémantique) ou une création indigène (formelle ou sémantique). Si le terme est un emprunt, nous mentionnons la langue source dont il est issu. Par contre, pour les créations indigènes, il faut indiquer si elles sont le résultat d'une dérivation, d'une composition ou d'un procédé sémantique. Nous donnons également le sens du lexème du moyen français jusqu'au français moderne, s'il existe encore, en consultant les instruments lexicographiques appropriés, ainsi que sa signification

²⁰ Le projet s'intitule *Latin authority and constructional transparency at work: neologisms in the French medical vocabulary of the Middle Ages and their fate* (OT/14/47 : 2014-2018) ; direction : Michèle Goyens (KU Leuven) – codirection : Kristel Van Goethem (F.R.S.-FNRS & UC Louvain).

²¹ La néologie au Moyen Âge a déjà fait couler beaucoup d'encre. Citons en guise d'exemple Bertrand (2002) et Duval (2011) ; pour les néologismes médicaux apparus dans cette période, voir par exemple Bazin-Tacchella (2007) et Vedrenne-Fajolles (2012). Signalons également le projet en cours *Créalscience* (dir. J. Ducos et X.-L. Salvador), un dictionnaire en ligne qui recense le vocabulaire technique et scientifique, notamment médical, du français médiéval.

²² Concernant la problématique de la datation de la première attestation d'un néologisme, nous renvoyons par ailleurs à Goyens (2013 : 48-49) ainsi qu'à Goyens & Van Tricht (2015 : 392-393).

²³ Pour une explication plus détaillée de ces critères ainsi que de la méthode utilisée pour les sélectionner, voir Goyens & Szecel (à par.).

dans le corpus. Par ailleurs, nous ajoutons le champ sémantique de la médecine médiévale auquel le terme appartient, en l'occurrence, la pathologie.

Un deuxième type de critères internes est d'ordre morphologique. Leur choix nous a été inspiré par des études en psycholinguistique (voir, p.e. Dal éd. 2003), qui ont précisément montré l'importance de ces critères pour la productivité morphologique. Concrètement, nous décomposons chaque terme en sa base et son ou ses affixes, dont nous étudions ensuite les allomorphies éventuelles. Nous précisons également la taille du lexème, en indiquant son nombre de syllabes. En outre, nous examinons l'écart formel entre le lexème et son étymon, que nous exprimons en termes de graphèmes distincts. Puis, nous étudions la productivité du lexème, de sa base et de ses affixes, en faisant bien la distinction entre la fréquence du lemme et de la forme.

Enfin, nous indiquons si le terme appartient à une famille morphologique, dont nous précisons la taille, exprimée par le nombre de lexèmes de cette famille. Nous en étudions alors la fréquence cumulée, c'est-à-dire l'ensemble des fréquences de chaque élément faisant partie de cette famille morphologique.

Tous ces facteurs forment la grille d'analyse d'une base de données morphologique numérique, qui sera mise à la disposition de la communauté scientifique. Grâce à des analyses statistiques, nous montrerons lequel de ces critères ou quelle combinaison de critères jouent le rôle le plus significatif dans la survie des néologismes médicaux concrets. Selon nos observations, l'écart formel entre le néologisme et son étymon est très probablement le critère le plus important à prendre en compte, puisque la plupart des emprunts au latin semblent effectivement avoir survécu en français moderne, en conservant leur sens médical, alors que la majorité des créations françaises, comme les dérivés, paraissent avoir disparu. Notre hypothèse qu'une forme proche du latin a la meilleure chance de se maintenir pourra ainsi être confirmée.

Bibliographie sélective

- Bazin-Tacchella, S. (2007). « Constitution d'un lexique anatomique en français aux 15^e et 16^e siècles : l'exemple des noms des intestins et des os dans les traductions françaises de la *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac », in O. Bertrand, H. Gerner et B. Stumpf, *Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique*. Palaiseau : Éditions de l'École Polytechnique, 65–80.
- Bertrand, O. (2002). « Construction du sens et néologie lexicale : de la création du lexème à la mise en phrase du mot dans les traductions politiques du XIV^e siècle », in D. Lagorgette & P. Larrivée, *Représentations du sens linguistique*. Munich : Lincom Europa, 350–368.
- ChROMED : *CoRpus Of French Medieval MEDical texts*, à par. en ligne, sous la direction de Michèle Goyens, en coll. avec Céline Szeceł et Ildiko Van Tricht.
- Dal, G. (éd. 2003). *La productivité morphologique en questions et en expérimentations*. (*Langue française* 140).
- DMF 2015 : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015. ATILF CNRS - Université de Lorraine. Site internet : <www.atilf.fr/dmf>. Dernière consultation : 01/09/2016.
- Goyens, M. (2013). « Le sort des néologismes dans la langue des sciences au Moyen Âge : une question de morphologie? », *Neologica*, 7, 41-56.
- Goyens, M. & Szeceł, C. (À par.). « Autorité du latin et transparence constructionnelle : le sort des néologismes médiévaux dans le domaine médical », in J. Ducos & X.-L. Salvador (éds.), *Les états anciens de langues à l'heure du numérique*. Berne : Peter Lang.
- Goyens, M., Szeceł, C. & Van Goethem, K. (À par.). « Une famille qui fait 'suer'. Problèmes d'analyse des néologismes médiévaux sudoral, sudorable, resudation et desudation », in S. Prévost & B. Fagard (éds.), *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, Morphosyntaxe verbale, Grammaticalisation*. Berne : Peter Lang.
- Goyens, M. & Van Tricht, I. (2015). « Albathe face à pustule : disparition versus lexicalisation des néologismes en français médiéval », in C. Badiou-Monferran & T. Verjans (éds.), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*. Paris : Champion, 389-405.
- Vedrenne-Fajolles, I. (2012). « Les Pratiques linguistiques des médecins, auteurs, traducteurs ou copistes de traités médicaux. L'exemple des maladies de peau (XII^e – XV^e siècles) », in J. Ducos, *Sciences et langues au Moyen Âge*. Heidelberg : Universitätsverlag Winter.

Alessandro TURBIL
(Università di Torino – Paris 3 Sorbonne Nouvelle) :
**Quatre-vingts ans de mises en français (1475-1555). Diachronie et
“synchronies” dans les traductions en prose et en vers des *Triumphes* de
Pétrarque.**

aturbil@unito.it

Les traductions en vers et en prose des *Trionfi* de Pétrarque, parues entre la fin du XVe siècle et la première moitié du XVIe siècle, eurent un rôle de premier plan dans l'introduction et la propagation au-delà des Alpes des modèles stylistiques de la poésie en langue vernaculaire de Pétrarque.

La portée novatrice de certains choix linguistiques, métriques et stylistiques constitueront l'objet d'une analyse linguistique concernant un corpus de cinq textes, tant en prose qu'en vers, parus dans un laps de temps de presque quatre-vingts ans. Quant au *corpus* que nous analyserons dans cette contribution, notre attention se focalisera sur les textes suivants : la traduction en prose, dite A ou brève, qui a été attribuée à Georges de la Forge ; la traduction en vers de Simon Bourgouin datant du début du Cinquecento ; la version en prose anonyme, dite *longue*, publiée en 1514 par l'atelier Verard ; la mise en français versifiée qui fut réalisée par Jean Maynier d'Oppède (d'après la version manuscrite et imprimée de 1538); et, pour finir, la traduction en vers de Vasquin Philieul datant de 1555.

Notre but sera donc celui de proposer une étude linguistique de ces textes, avec une attention particulière consacrée à la diachronie du français.

La composition de notre *corpus* répond à la nécessité de mieux étudier aussi d'un point de vue linguistique l'hypothèse selon laquelle ces mises en français auraient servi de creuset pour la formation du lexique des pétrarquaisants d'Outremonts, d'autant plus que le texte des *Trionfi*, plusieurs fois traduit à la cour de Louis XII, de François Ier et de Marguerite de Navarre, a été le premier texte en langue vernaculaire du poète italien à avoir une diffusion en France.

À la lumière de tout ce qu'on vient d'évoquer, l'hypothèse à la base de cette contribution est que les premières mises en français du poème pétrarquien pourraient vraisemblablement constituer le lieu littéraire où la codification du lexique français des émules de Pétrarque a pu trouver ses débuts aussi bien qu'un excellent cas d'étude pour mesurer la variation linguistique à travers des textes en moyen français couvrant un laps de temps qui va du dernier quart du XVe siècle au deuxième tiers du XVIe siècle.

Anne VANDERHEYDEN
(Université d'Anvers) :

L'évolution de *visiblement* vers un marqueur évidentiel

anne.vanderheyden@uantwerpen.be

La question qui sous-tend la recherche dont nous ne présenterons ici qu'un des volets est de savoir si l'adverbe *visiblement* peut être considéré comme une expression ayant un sens *évidentiel* (c'est-à-dire une expression qui indique la façon dont le locuteur a acquis l'information qu'il communique, cf. Anderson 1986). La réponse à cette question initiale est largement tributaire des réponses données à deux questions, l'une empirique, l'autre plus théorique : (1°) sur la base de quels critères cet adverbe sera-t-il à considérer comme un *adverbe de constituant* exprimant la *manière*, et sur la base de quels critères sera-t-il à considérer comme un *adverbe de phrase* indiquant le *type de source d'information* ? et (2°) est-ce qu'un adverbe de manière (qui est en principe un adverbe de constituant) peut avoir ou non une fonction évidentielle (qui, selon la doxa, est réservée aux adverbes de phrase) ? Dans cette communication, nous nous focaliserons sur l'histoire de *visiblement* et nous examinerons dans quelle mesure son évolution diachronique permet d'éclairer comment et quand *visiblement* a acquis une fonction évidentielle.

Notre étude se base sur un corpus de phrases avec *visiblement* tirées de *Frantext*. Dans ces occurrences, nous avons étudié les divers paramètres qui déterminent l'interprétation ou la signification de *visiblement*, ainsi que sa portée syntaxique et son statut grammatical. Nous avons analysé, plus précisément, la distribution de cet adverbe (nature des mots et types d'informations avec lesquels il se combine, place de l'adverbe par rapport à ces mots, substitution possible par d'autres adverbes sémantiquement proches) dans le but de faire un inventaire d'éléments qui favorisent ou qui entravent une interprétation soit comme adverbe de manière soit comme adverbe évidentiel.

Parmi les constatations intéressantes et/ou surprenantes que nous avons faites sur les premières attestations, citons déjà celles-ci :

1. *Visiblement* paraît globalement relativement peu utilisé jusqu'au milieu du XVII^e siècle ;
2. à l'origine, *visiblement* s'utilise surtout dans des contextes religieux, spirituel ou fantastique, où il sert à souligner le caractère *visible* d'un état de choses normalement pris pour *invisible* (du type : *Dieux apparut visiblement*) ;
3. dans les premières attestations, *visiblement* se combine toujours avec un verbe (en position postverbale). À partir du XVe siècle, on le trouve aussi combiné à un adjectif (*visiblement vivant*). Ce qui est plus intéressant encore, c'est que, dans certains contextes, l'adverbe paraît porter sur des *groupes nominaux*, objets d'un verbe ;
4. *visiblement* apparaît plus d'une fois, un peu étrangement par rapport à ses emplois en français contemporain, en combinaison avec *voir*, *apercevoir* (du type : *Je viz visiblement...*, parfois au passif), où l'adverbe peut difficilement avoir une interprétation d'adverbe de manière signalant une « manière de voir » ;
5. *visiblement* n'a acquis que récemment le statut d'adverbe de phrase.

À partir des données empiriques recueillies, nous esquisserons les différentes évolutions qu'a subies l'adverbe *visiblement*, nous appuyant entre autres sur l'évolution sémantique des modaux décrite en théorie de la grammaticalisation, et nous avancerons plusieurs hypothèses pour expliquer comment le sens « évidentiel » de *visiblement* a pu se développer à partir de ses emplois comme adverbe de manière.

Références

- AIKHENVALD, A. (2004): *Evidentiality*, Oxford, OUP.
- ANDERSON, L.B. (1986): “Evidentials, paths of change, and mental maps: typologically regular asymmetries”, in W. Chafe et J. Nichols (éds.), *Evidentiality. The linguistic coding of epistemology*, Norwood, Ablex, 273-312.
- CARRETERO, Marta (2014): “How evidentiality and manner may co-occur: the case of four english adverbs of manner”, in I. de la Cruz Cabanillas et C. Tejedor Martínez (éds), *Linguistic insights: studies on languages*, [Universidad de Alcalá](#), Servicio de Publicaciones, 143-152.
- HANSÉN, Iah (1982): *Les adverbies prédictifs français en -ment: usage et emploi au XXe siècle*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis
- HASSLER, Gerda (2014) : « Adverbies épistémiques dans le français parlé et écrit: *apparemment, évidemment, visiblement, éventuellement, probablement* », in W. Weidenbusch (éd.), *Diskursmarker, Konnektoren, Modalwörter*, Tübingen, Narr, p. 161-174.
- KILLIE, Kristin, (2015): « Secondary grammaticalization and the English adverbial –ly suffix », *Language Sciences* 47, p. 199–214.
- SEGHOUANI, Amel, (2009) : *Étude sémantique et lexicographique de quatre adverbies à valeur épistémique. Apparemment, visiblement, manifestement et vraisemblablement*, Mémoire de maîtrise, Sherbrooke.

Malinka VELINOVA

(Université de Sofia « Saint Clément d’Ohrid ») :

Ordre des mots et structure informationnelle dans « CIL + [SV] + relative » en français médiéval

m.velinova@uni-sofia.bg

Dans cette communication, nous étudierons le rôle de la variation de l’ordre des mots dans le tour « CIL + [SV] + relative » dans la structure informationnelle de l’énoncé en français médiéval, du point de vue de la perspective fonctionnelle de la phrase (cf. Combettes 2006, Prévost 1998 et 2009). Pour ce faire, dans un corpus constitué essentiellement de trois textes rédigés en ancien français, à savoir un roman en vers, *Le Bel Inconnu* de Renaud de Beaujeu (début du XIII^e siècle, éd. M. Perret), un roman en prose, *Lancelot du Lac* (autour de 1225, éd. E. Kennedy), et une chronique, *La Conquête de Constantinople* de Robert de Clari (après 1205, éd. J. Dufournet), et de trois romans en prose écrits en moyen français, *Mélusine* de Jean d’Arras (1393, éd. J.-J. Vincensini), *Baudouin de Flandre* (entre 1443 et 1452, éd. É. Pinto-Mathieu) et *Jehan de Saintré* d’Antoine de La Sale (1456, éd. J. Blanchard), nous envisagerons les quatre cas suivants, qui présentent tous les agencements possibles des constituants qui nous intéressent :

a) antéposition au SV de « CIL + relative » :

(1) Mais *cil, qui desous lui le tient,*

Li dist : « Sire, el i covient [...] » (*Bel Inconnu*, 1795-96)

(2) Il est decenduz a l’ostel monseignor Yvain, et il et tote sa maisniee et *tuit cil qui lo voient* dient c’onques mais ne virent nul si biau vallet. (*Lancelot du Lac*, f. 52c)

(3) Et *cil, qui fu moult joyeux*, lui dist : Par ma foy, m’amie et ma dame, je me sens tous assouagiez de vostre venue. (*Mélusine*, 244, DMF)

b) postposition au SV de « CIL + relative » :

(4) Ce dient *cil qui vont trecant*

Li uns le va l’autre contant (*Bel Inconnu*, 1243-44)

(5) Et dient *cil qui l’ont a acointe* que c’est li plus gentis chevaliers et li plus deboenneres do monde et toz li plus larges. (*Lancelot du Lac*, f. 84c)

(6) Bien l’oyrent *ceulx qui attendoient Gieffroy*, mais ilz ne scorent que ce fu (*Mélusine*, 247, DMF)

c) disjonction de la relative de son antécédent dans « CIL + SV + relative » :

(7) *Cil* li respont *qui se li dist* (*Bel Inconnu*, 1629)

(8) Et *cil* respont qu’il ne set, *qui onques une foiz ne la regarda anmi lo vis*. (*Lancelot du Lac*, f. 107b)

(9) Et *cil* lui respont, *qui moult fu joyeux* : Ma dame, j’ay esté un pou malade et ay eu un pou de fievre en manière de continue. (*Mélusine*, 244, DMF)

c’) postposition du tour et disjonction de la relative de l’antécédent CIL à la fois :

(10) « Encor n’est mie *cil* venuz, fait il, *qui a force l’an maint*. » (*Lancelot du Lac*, f. 71b)

(11) Si en furent tous *ceulx esbahiz qui en ouïrent parler*. (*Mélusine*, 249, DMF)

Ayant en vue la position qu’en ancien français l’ordre des éléments de la phrase, du fait de sa flexibilité relative, privilégie en général le principe fonctionnel (informationnel) d’organisation, la progression allant du « moins informatif » (le thème) vers le « plus informatif » (le rhème) (cf.

Prévost 1998 : 118), nous nous demanderons en particulier, dans un premier temps, si, et dans quelle mesure, la postposition du tour « CIL + relative » au SV et la disjonction de la relative de son antécédent (CIL fonctionnant comme un véritable antécédent en ancien français) pourraient être considérées comme des cas d'opérations spécifiques pragmatiques (topicalisation, focalisation), et sémantiques (thématisation, rhématisation). Nous nous interrogerons ensuite sur les spécificités du phénomène de disjonction, en l'occurrence, par rapport à ceux de détachement et de dislocation, ces derniers étant, semble-t-il, au moins d'une portée beaucoup plus générale (cf. Neveu 2003, Pagani-Naudet 2005, De Cat 2007). Ainsi, dans le cadre d'un corpus assez restreint à cette étape, les résultats principaux de notre étude pourront être significatifs de la façon dont évoluent, de l'ancien français au moyen français, les structures phrastiques complexes contenant « CIL + relative », en fonction de la progression thématique de l'énoncé.

Références bibliographiques :

- Combettes, Bernard (2006) : « L'analyse thème / rhème dans une perspective diachronique ». In : *Linx* [En ligne] 55, mis en ligne le 22 février 2011, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://linx.revues.org/392> ; DOI : 10.4000/linx.392.
- De Cat, Cécile (2007) : *French Dislocation : Interpretation, Syntax, Acquisition*. New York, Oxford University Press.
- Neveu, Franck (2003) : « Présentation : Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... ». In : *Cahiers de praxématique* [En ligne], 40, *Linguistique du détachement*, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 1 octobre 2016. URL : <http://praxématique.revues.org/455>.
- Pagani-Naudet, Cendrine (2005) : *Histoire d'un procédé de style : La dislocation (XII^e-XVII^e siècles)*. Paris, Honoré Champion Éditeur.
- Prévost, Sophie (1998) : « Inversion du sujet et cohésion syntaxique à la fin du 16^e siècle ». In : Baudry, J. & P. Caron (éds), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges, PULIM.
- Prévost, Sophie (2009) : « Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes ». In : Apothéloz, D., B. Combettes & F. Neveu (éds), *Les linguistiques du détachement*. Actes du colloque international de Nancy. Bern, Peter Lang, 427-439.

Aude WIRTH-JAILLARD

(Freiburg Institute for Advanced Studies / FRIAS, Albert-Ludwigs-Universität
Freiburg, Allemagne, & Université catholique de Louvain, Belgique) :

Les textes de la pratique et de la gestion judiciaire de la fin du Moyen Âge : documents ou monuments ?

aude.wirth-jaillard@frias.uni-freiburg.de

« Les comptabilités anciennes, médiévales ou modernes ont longtemps été considérées comme des documents, c'est-à-dire des sources utiles pour élaborer la "réalité" des "faits" historiques. Aujourd'hui, elles sont également scrutées sous l'angle de productions exprimant un système de pensée, un ensemble de valeurs, un outillage technologique propre à une société particulière, une trace d'un passé "que nous avons perdu", bref un monument, pétri d'originalités, d'influences, d'innovations ou de conservatismes » (Rousseaux 2015, 5).

Cette double perspective a été particulièrement féconde dans les études historiques ces dernières années. Mais elle peut également l'être dans une perspective d'étude diachronique de la langue et des textes : c'est ce que nous souhaiterions tenter de montrer, à travers l'étude de plusieurs types de textes de la pratique et de la gestion judiciaire de la fin du Moyen Âge (procès, lettres de rémission, documents comptables), plus particulièrement grâce à l'examen du discours rapporté (ci-après DR) qu'ils contiennent.

Pour cela, l'étude s'intéressa en premier lieu aux caractéristiques du DR et à ses évolutions au fil du temps dans un corpus de plusieurs dizaines de documents comptables lorrains datant des XIV^e et XV^e siècles : place du DR dans l'ensemble du texte, longueur des phrases d'introduction et nature des verbes introducteurs, type de DR, longueur des propos transcrits, etc. Les différents éléments ainsi dégagés seront ensuite comparés à ce qui peut être observé dans deux autres types de textes de nature judiciaire, les procès et les lettres de rémission. L'analyse finale, s'appuyant sur cette double perspective distinguant monuments et documents, montrera que le DR occupe une place et a une fonction très différentes dans ces différents types de textes et que, par conséquent, son étude ne peut pas être identique dans les uns et les autres ; elle amènera à conclure que ces différents types de textes ne peuvent être envisagés, dans leur globalité, de façon semblable.

Références

- Authier-Revuz J., 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* 55, p. 38-42.
- Foucault M., 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Le Goff J., 1978. « Documento/monumento », in : *Enciclopedia Einaudi*, tome V. Turin : Einaudi, p. 38-48.
- Merzeau L., 1999. « Du monument au document », *Cahiers de médiologie*, p. 47-57.
- Rousseaux X., 2015. « Introduction », in : Wirth-Jaillard A./Musin A./Demaret N./Bodart E./Rousseaux X. (éd.), 2015. *Monuments ou documents ? Les comptabilités, sources pour l'histoire du contrôle social (XIII^e-XVIII^e siècles). Monuments or documents ? Accounts : sources for the history of social control (13th-18th c.)*. Bruxelles : Archives générales du Royaume, p. 5-9.

Yunhao NA

(Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) :

Datif, *incontra*, *encontre*, *a l'encontre de* : évolution de marquage d'une relation intra-phrastique du latin au français (xi^e-xvi^e siècle)

yuhaona@gmail.com

Issu du composé *incontra* du bas latin (adv. et prép.), *encontre* commence à partir du XI^e siècle à introduire le complément de destination, surtout quand il s'agit d'une personne, vers laquelle un déplacement s'effectue, comme par exemple « *Quandius al suo conseil edrat, *incontra* Deu ben si garda, lei consentit et observat, et son regnet ben dominat.* » (BFM : *Vie de saint Léger*, c. 1000, p. 356, v. 69-72) et « *Beste nen est nule ki *encontre* lui alge.* » (BFM : *Chanson de Roland*, c. 1100, p. 124, v. 1496).

En latin, cette fonction était majoritairement remplie par la déclinaison et plus spécifiquement par le datif, comme dans « *dum tibi litterae meae veniant* » (Cic. Fam. 11, 24, 2) et dans « *occurreret regi et transduceret eum Iordanem* » (2 S. 19. 15). Dans le passage du latin au français, *encontre* préposition émerge pour remplir cette fonction de marquage du datif suite à la réduction des cas. Par exemple, « *Quibus cum uulgi multitudo haud procul ab ecclesia benedictionem expectans obuiam uenisset* » (BnF, lat. 5667, fin du XIII^e siècle, f. 1v) est traduit par « *Le pueple vint *encontre eulz* pour avoir la beneïçon.* » (Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1131, c. 1440, f. 119b).

Le lemme *encontre* en français médiéval est polysémique : il pourrait être employé en tant que verbe, substantif, adverbe et préposition. Ces emplois qui coexistent aux XII^e et XIII^e siècles, dont les proportions de fréquence évoluent, produisent de nouvelles contraintes synchroniques pour l'acceptation du lemme *encontre*. C'est-à-dire, du XII^e au XIII^e siècle, l'accroissement rapide de l'emploi adverbial du lemme *encontre* au détriment de son emploi prépositionnel, et la proportion stable de son emploi substantival s'avèrent influents sur les auteurs et favorisent donc une explosion de la locution périphrastique *a l'encontre de* aux XIV^e et XV^e siècles, tournure prépositionnelle qui succède à l'ancienne préposition *encontre* dans son emploi.

Pour illustrer de manière détaillée cette hypothèse d'évolution, nous présenterons une recherche que nous avons menée à partir de deux genres de corpus différents : l'un est un corpus bilingue constitué par un ensemble de traductions, réécritures et adaptations hagiographiques du XII^e au XVI^e siècle. Un ensemble homogène de textes dont nous sommes en train d'assurer l'édition critique et qui pour certains d'entre eux, nous donne accès à des versions différentes du même texte. L'autre sera constitué par les bases de données les plus importantes pour le français médiéval comme la Base de Français Médiéval (BFM ENS Lyon) et le Dictionnaire du Moyen Français (DMF Atilf).

En analysant ce changement diachronique, nous tenterons de mieux définir les contextes qui ont favorisé la naissance de certaines prépositions ou syntagmes prépositionnels et, par là, nous espérons fournir un apport sur les caractéristiques des relations syntaxique et sémantique entre les segments d'une phrase qui sont exprimées dans les langues romanes par la catégorie des prépositions.

Références :

ADAMS James Noel, *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

BURIDANT Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.

- CARLIER Anne & COMBETTES Bernard, « Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne », *Langue française*, n° 187, 2015, p. 15-58.
- CATACH Nina, *La ponctuation : histoire et système*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.
- « La topicalisation en moyen français et en français préclassique : marques énonciatives et structure phrastique », in M.-H. Servet & F. Boissières (éds.), *Hiérarchisation, énonciation*, Louvain / Paris, Peeters, 2009, p. 87-105.
- COMBETTES Bernard & PRÉVOST Sophie, « Évolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique*, n° 37, 2001, p. 103-124.
- , « La disparition du schéma V2 en français : le rôle de l'opposition marqué / non marqué dans le domaine syntaxique », in C. Badiou-Monferran & T. Verjans (éds.), *Disparitions : contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 283-301.
- CRUSE David Alan, *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- FAGARD Benjamin & SARDA Laure, « Étude diachronique de la préposition *dans* : des emplois spatiaux-temporels aux emplois abstraits ? », in J. François, E. Gilbert, C. Guimier & M. Krause (dir.), *Autour de la préposition : actes du colloque international de Caen (20-22 septembre 2007)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2009, p. 221-231.
- FAGARD Benjamin, « Évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes : illustrations du contre-exemples de la primauté du spatial ? », Thèse de doctorat en linguistique, Université Paris 7 et Università Roma 3, 2006.
- , « Prépositions et locutions prépositionnelles : un sémantisme comparable ? », *Langages*, n° 173, 2009, p. 95-113.
- FLEURY Serge, *Le Trameur aka Le Métier Textométrique : Manuel d'utilisation, version 12 (et suivantes)*, 2015. (<http://www.tal.univ-paris3.fr/trameur/leMetierLexicometrique.pdf>)
- GERDES Kim, « Corpus collection and analysis for the linguistic layman : The Gromoteur », in É. Née, J. M. Daube & M. Valette (dir.), *Actes des 12^e journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles* (Paris, 3-6 juin 2014), 2014, p. 261-269.
- GREIMAS Algirdas Julien, *Le Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 2012.
- GROUSSIÉ Marie-Line, « Prépositions et primarité du spatial : de l'expression de relations dans l'espace à l'expression de relations non-spatiales », *Faits de langues*, n° 9, 1997, p. 221-234.
- LAVRENTIEV Alexei, « Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII^e au XV^e siècle », Thèse de doctorat en sciences du langage, École normale supérieure Lettres et Sciences Humaines - Lyon, 2009.
- , « La "phrase" en français médiéval : une réalité ou une reconstruction artificielle ? », in F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada & S. Prévost (éds.), *Congrès mondial de linguistique française - CMLF 2010*, Paris, Institut de linguistique française, 2010, p. 277-289.
- LEMARECHAL Alain, « Séries verbales et prépositions : incorporation et décumul des relations », *Faits de langues*, n° 9, 1997, p. 109-118.
- , « "Cognitive vs grammatical packaging", "paquets de relations" : la nature du marquage des relations syntaxiques », in B. Caron (éd.), *Actes du 16^{ème} Congrès International des Linguistes* (Paris, 20-25 juillet 1997), Oxford, Elsevier, 1998 (CD-ROM).
- , « Représentation des relations sémantiques vs marquage des relations sémantiques : spécificité des opérateurs linguistiques », in A. Rousseau (éd.), *La sémantique des relations*, Lille, Édition de l'Université de Lille-III, 2001, p. 31-45.
- , « L'étrange polysémie des marques grammaticales », in O. Soutet (éd.), *La polysémie*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 317-328.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, « La notion de "phrase" dans la grammaire », *Langue française*, n° 41, 1979, p. 35-48.
- , *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Dunod, 1992.
- , *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, A. Colin, 1995.
- , *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999.

- MAROUZEAU Jules, *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. I : *Les groupes nominaux*, Paris, Champion, 1922.
- , *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. II : *Le verbe*, Paris, Les Belles Lettres, 1938.
- , *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. III : *Les articulations de l'énoncé*, Paris, Les Belles Lettres, 1949.
- MAZZIOTTA Nicolas, « Ponctuation et syntaxe en ancien français : étude d'un corpus de chartes écrites à Liège avant 1292. Méthode de travail », in J. Durand, B. Habert & B. Lacks (éds.), *Congrès mondial de linguistique française - CMLF'08* (Actes de colloque, Paris, 9-12 juillet 2008), Paris, Institut de linguistique française, 2008, p. 267-277.
- QUIROZ Gustavo, *Les unités discursives dans l'analyse sémiotique : la segmentation du discours*, Paris, P. Lang, 1998.
- REY Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010.
- SEKALI Martine & MORGENSTERN Aliyah, « La naissance d'une catégorie : étude contrastive de l'émergence des prépositions chez l'enfant en anglais et en français », in J. François, É. Gilbert, C. Guimier & M. Krause (dir.), *Autour de la préposition : actes du colloque international de Caen* (20-22 septembre 2007), Caen, Presses universitaires de Caen, 2009, p. 309-320.
- SERBAT Guy, *Grammaire fondamentale du latin*, t. VI : *L'emploi des cas en latin*, v. 1 : *Nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif*, Louvain / Paris, Peeters, 1996.
- SOUTET Olivier, *La concession en français des origines au XVI^e siècle : problèmes généraux, les tours prépositionnels*, Genève, Droz, 1990.
- TESNIÈRE Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1988.

Colloque organisé avec le soutien

de l'Université de Strasbourg, commission de la recherche ;

du LiLPa, Linguistique, Langue, Parole, EA 1339, Équipe Scolia et Équipe Fonctionnement discursif et traduction ;

de l'ILLE, Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes, EA 4363, Université de Haute-Alsace ;

de la faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

Comité d'organisation :

Daniéla Capin (Université de Strasbourg), Julie Glikman (Université de Strasbourg), Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg), Vanessa Obry (Université de Haute Alsace), Thierry Revol (Université de Strasbourg), Catherine Schnedecker (Université de Strasbourg).

Comité scientifique :

Sylvie Bazin (Université de Lorraine), Annie Bertin (Université Paris Ouest Nanterre), Claude Buridant (Université de Strasbourg), Daniéla Capin (Université de Strasbourg), Anne Carlier (Université de Lille 3), Yvonne Cazal (Université de Caen), Bernard Combettes (Université de Lorraine), Joëlle Ducos (Université Sorbonne Paris 4), Monique Dufresne (Queen's University, Kingston, Canada), Benjamin Fagard (Lattice, CNRS/ENS/Paris 3), Julie Glikman (Université de Strasbourg), Michèle Goyens (Université Catholique de Leuven, Belgique), Céline Guillot (ENS Lyon), Richard Ingham (Université de Birmingham, Royaume Uni), Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg), Dominique Lagorgette (Université de Savoie), Alexei Lavrentiev (ENS Lyon), Sabine Lehmann (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Christiane Marchello-Nizia (ENS Lyon), Sophie Marnette (Université d'Oxford, Royaume Uni), Nicolas Mazziotta (Universités de Liège et de Stuttgart), Pierre Nobel (Université de Strasbourg), Vanessa Obry (Université de Haute Alsace), Evelyne Oppermann-Marsaux (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Gabriella Parussa (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Thierry Ponchon (Université de Reims), Sophie Prévost (Lattice, CNRS/ENS/Paris 3), Thierry Revol (Université de Strasbourg), Catherine Schnedecker (Université de Strasbourg), Amalia Rodríguez Somolinos (Universidad Complutense de Madrid, Espagne), Olivier Soutet (Université Sorbonne Paris 4), Thomas Verjans (Université de Bourgogne), Richard Waltereit (Université de Newcastle, Royaume uni).



strasbourg, 2-4 février 2017

DIACHRO VIII

Colloque international de diachronie du français

Conférences plénières :

Annie Bertin, Claude Buridant, Bernard Combettes, Achim Stein

Image: Cologny, Fondation Martin Bodmer, Cod. Bodmer 53, f. 64v - Quinte-Curce, Faits et gestes d'Alexandre (<http://www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/fmb/cb-0053>)

Université de Strasbourg, Misha, 5, allée du Général Rouvillois, Strasbourg, Tram ECF, Bus 02, 15, arrêt Observatoire

